Sou-2996

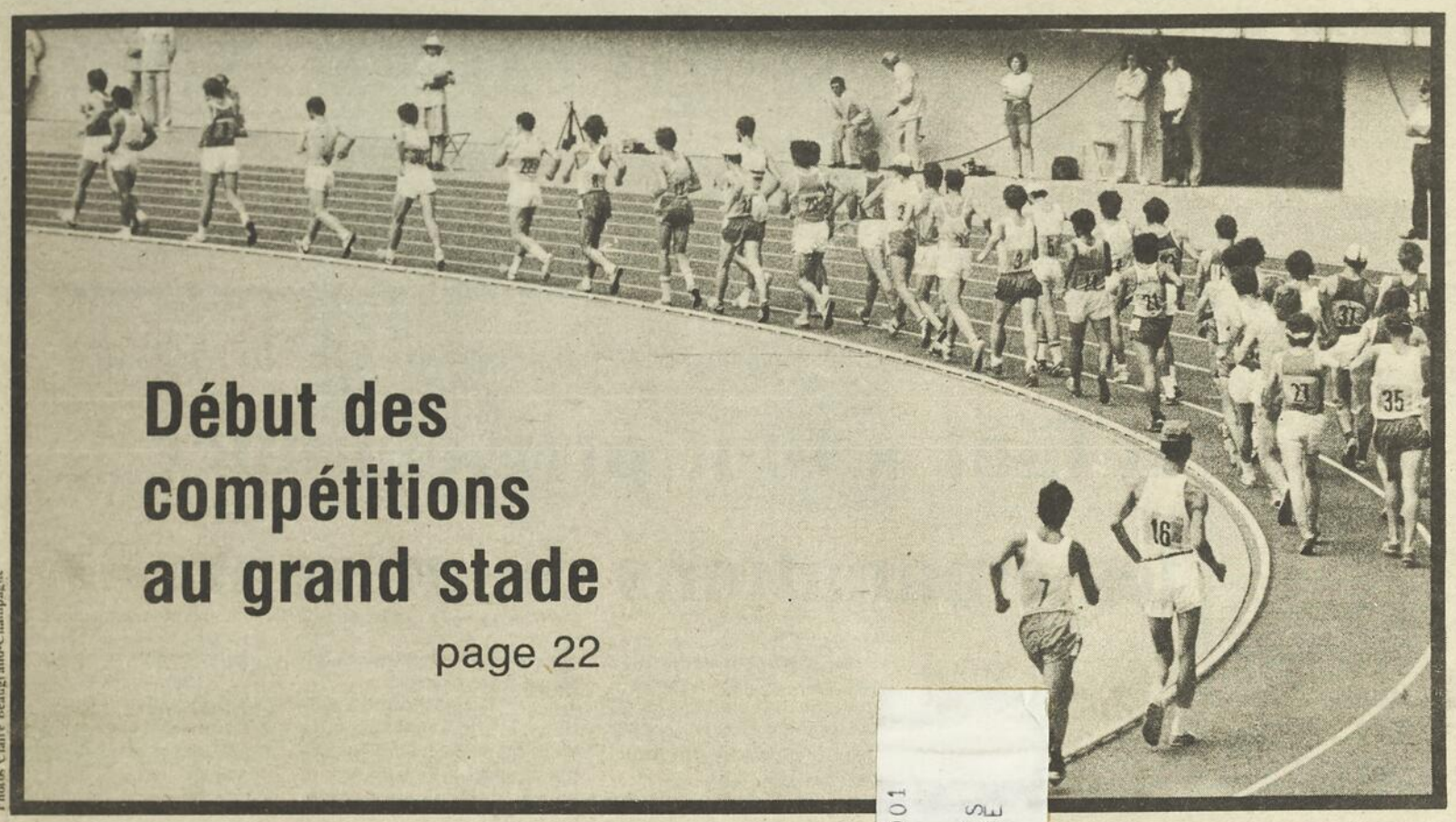
LE JOUR

où nous serons maîtres chez nous

le samedi 24 juillet 1976

Nuageux Maximum 26 • 3e année • No. 121 • 44 pages • 50 cents

René Lévesque et le projet d'indépendance du Québec
dans le Samedi du Jour, page 13



Photos Claire Beaugrand-Champagne

Début des compétitions au grand stade

page 22

"Mes Jeux à moi, c'est de participer"

—Marcel Jobin

page 22

28-04-77 00107 1-H2X 001
BIBLIOTHEQUE NATIONALE
DU QUEBEC
RECEPTION DES PERIODIQUES
1700 RUE ST DENIS MTL QUE
H2X 3K6

Suite aux pressions du PQ?

LOI SPÉCIALE MOINS DURE QUE PRÉVU

page 3

"Le règlement de l'air" lundi LE CIEL REDEVIENT ANGLAIS

page 2

Achetons et vendons Livres usagés
CARON LIBRAIRE
251 Ste-Catherine E.

VOYAGES unik
1574 CH. CHAMBLY LONGUEUIL
674-6273

PUERTO RICO CET HIVER
prix disponibles sur demande
EN COLLABORATION AVEC Mirabelle tours inc.

Par une édition spéciale de la Gazette du Canada, lundi

La langue officielle du Québec bannie des communications aériennes

(D'après PC) — Une édition spéciale de la Gazette officielle du Canada rendra public lundi le "règlement de l'air" par lequel le gouvernement fédéral veut réduire à presque rien le secteur où l'usage de la langue française sera toléré dans les communications aériennes.

Conformément à ce qu'annonçait LE JOUR en primeur dans ses éditions de jeudi, des sanctions qui iront jusqu'à la suspension et le retrait de leur permis menaceront les pilotes québécois qui feront usage du français dans les communications air-sol, pour les vols aux instruments et dans les zones aéroportuaires (Dorval et Mirabel) où l'usage du français est totalement interdit.

Ce règlement, qui prendra force de loi, lundi, vise directement les pilotes de Québécair et du gouvernement du Québec qui souhaitent l'usage du français à tous les niveaux d'altitude dans le ciel du Québec. Auparavant, un pilote pouvait s'adresser en français à un contrôleur aérien sans que cela ne soit permis. Il ne recevait alors qu'une lettre de réprimande.

Selon le nouveau règlement, les pilotes qui ne le respecteront pas à la lettre pourront être cloués au sol pour longtemps (suspension ou retrait du permis de pilote). Côté contrôleurs aériens, l'usage du français pour les vols IFR (vols aux instruments et à tous les niveaux), à Dorval, Mirabel et Saint-Hubert est interdit sous peine de suspension. Déjà, il y a deux mois, deux contrôleurs de Dorval ont ainsi été suspendus.

Officiellement donc, l'usage du français ne sera plus permis dans les communications aériennes, sous peine de graves sanctions, que pour le vol à vue autour des aéroports de Québec, Saint-Jean, Sept-Iles, Baie-Comeau, Saint-Honoré et Val d'Or. Ailleurs, la langue officielle du Québec ne pourra être utilisée que pour des renseignements secondaires comme les conditions de la météo...

On s'attend cependant à ce que l'Association des gens de l'air du Québec (AGAQ) qui mène la bagarre pour des communications aériennes bilingues au-dessus du Québec depuis plus d'un an résiste vigoureusement à cette mesure fédérale exigée par les associations canadiennes de pilotes et contrôleurs aériens (CALPA - CATCA) qui sont allés récemment jusqu'à la grève pour que le ciel demeure anglais.

Par ces débrayages, les gens de l'air "canadians" ont d'ailleurs obtenu aussi la nomination de trois enquêteurs qui doivent déterminer si l'emploi du français, où il est actuellement permis, constitue un danger pour la sécurité aérienne. L'enquête de ces trois juges doit débuter prochainement.

Selon le rapport du comité d'intervention sur le mercure

Il faut à tout prix éliminer les émanations de mercure

(PC — LE JOUR) — ● L'intoxication humaine par le mercure est tellement grave pour la santé publique que l'Etat devrait forcer les industries utilisant le mercure à avoir recours à la meilleure technologie, quel qu'en soit le coût, pour éliminer les émanations de ce métal lourd.

● On doit interdire totalement le mercure comme fongicide dans les papeteries.

● On doit interdire **"totalement et immédiatement"** les composés de mercure dans les insecticides et arrêter **"immédiatement"** les arrosages contre la tordeuse de bourgeons de l'épinette jusqu'à ce qu'on ait analysé les produits utilisés.

● On doit appliquer **"immédiatement"** les normes fédérales, édictées en mai dernier, sur les pertes de mercure dans l'air aux environs des usines de chlore-alkalis.

Telles sont les principales conclusions du rapport du **Comité québécois d'étude et d'intervention sur le mercure** qui doit être rendu public mardi prochain. Le document a été remis le 16 juin dernier au gouvernement qui devait donner hier une conférence de presse sur le sujet; mais, celle-ci a été reportée à cause de la convocation de l'Assemblée nationale pour régler le conflit des infirmières.

Le comité affirme avoir rencontré des **"signes objectifs d'intoxication et d'atteintes neurologiques"** chez plus de la moitié des Indiens qu'il a examinés dans le Nord-Ouest du Québec; ce comité a été mis sur pied à l'automne 1975 en vue d'évaluer sur place les effets du mercure sur les humains et d'identifier les personnes qui seraient intoxiquées.

Le résultat de ces missions révèle la présence de mercure dans le milieu ambiant, particulièrement au niveau des poissons prédateurs (brochet et doré) dont le contenu de mercure excède la norme de 0.5 ppm et atteint souvent quatre fois cette valeur. Dans certains endroits où existe une source industrielle de pollution, les concentrations en mercure de certains poissons peuvent dépasser de huit à neuf fois le seuil permis.

Les autochtones du Nord-Quest québécois consomment des quantités importantes de poisson au cours de l'été et des études nutritionnelles démontrent que certains d'entre eux consomment suffisamment de poisson pour être intoxiqués. Enfin, les examens médicaux confirment que plusieurs autochtones du Nord-Ouest québécois sont victimes des effets neurologiques de l'intoxication par le mercure organique. Sur les 49 Indiens choisis parmi les sujets les plus susceptibles d'être intoxiqués par le mercure et examinés, six cas certains ont été déterminés, dix cas probables, neuf cas suggestifs et 24 cas non symptômatiques **Ainsi, la proportion des individus atteints pour l'ensemble des examens est de 51%.**

Devant l'urgence de la situation, le Comité recommande la création d'un **"bureau du mercure"** au sein duquel seraient représentés les ministères concernés, canadiens et québécois, les **"victimes"**, les industries responsables de cette pollution et la profession médicale.

Cet organisme serait chargé de la lutte contre les intoxications au mercure, depuis la collecte des données et la surveillance des usines, jusqu'aux traitements de désintoxication.

On envisage, à plus long terme, l'implantation d'une régie des maladies de l'environnement, au fonctionnement semblable à celui du bureau du mercure, qui se préoccuperait de toutes les autres maladies similaires causées par l'amiante, le BPC et autres produits toxiques.



(téléphoto PC)

Dans certains endroits, la concentration de mercure dans les poissons prédateurs peut aller jusqu'à huit fois la dose permise.

au jour le jour

A MONTREAL

● Evénements spéciaux à Terre des Hommes: Place des nations: (samedi) à 16h00, journée du Montréal ethnique; (dimanche) à 16h00, journée du Toronto ethnique. Kiosque international: (samedi) à 14h00 et 15h30, groupe ethnique Sud-américain; à 17h00, chorale "La Cigale" de Lyon; à 18h30, "Muscle Shoals Stage Band"; à 20h00, Compagnons de la Romance; (dimanche) à 13h30 et 15h00, groupe ethnique bavarois; à 16h00, "Harmonie de Terre des Hommes", ensemble musical, à 17h30, "Latino-Jazz-Pop"; à 19h00, Claude Dupras, organiste; à 20h30, "Muscle Shoals Stage Band".

Samedi:

● Conférence de Mme Rosemarie Haltenhof, directrice de la revue "Sports RDA" intitulée "Le rôle de la femme dans les sports de la République démocratique allemande", à 16h00, dans le grand vivoir du Collège Maisonneuve, 2701, rue Nicolet.

● 37e grand festival Finlande-Canada (danses folkloriques, chants et exposition d'art), à l'édifice Canadien Slovaque, 7220, rue Hutchison (et dimanche).

AILLEURS AU QUEBEC

Samedi:

Orford: 25e anniversaire du Centre d'art.

Dimanche:

Notre-Dame-de-L'Ile-Verte: Dévoilement d'une plaque de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada pour commémorer le phare de l'Ile Verte, premier construit sur le fleuve Saint-Laurent, à 13h30, à l'église et au centre communautaire.

Saint-Hyacinthe: Journée champêtre consacrée aux céréales, organisée par le ministère de l'Agriculture, région du Richelieu, à l'intention des agriculteurs de la région, à 13h00, à l'Institut de technologie agricole de Saint-Hyacinthe.

sommaire

Samedi du Jour 9
Le monde.....17
Cahier olympique 19
Petites annonces 27
Éditorial 28
Vous avez la parole.....29
Horaires 30
Vie et culture.....31
Carrières 33
Tourisme 39
Les 7 15.....43
Sports 44

éditorial

C'est au beau milieu des Jeux olympiques qu'est signé le "contrat du siècle" pour l'achat de 18 avions—patrouilleurs... une bonne raison pour scruter de près cette transaction de plus d'un milliard, selon Yves Michaud.

Page 28.

Météo

Commençons par les bonnes nouvelles: dimanche, beau et sec, qu'ils disent, ceusses d'Environnement Canada. Les moins bonnes: aujourd'hui, plutôt nuageux et venteux avec averses dispersées, suivies d'un dégagement du nord-ouest au sud-est. Maximum 27. Allez, ça pourrait être pire...

La loi spéciale prévoit le retour au travail lundi soir, minuit

par Jacques Guay

QUEBEC — Suivant le projet de loi no 61 déposé hier soir et qui devait, selon toute vraisemblance, être adopté rapidement, les membres de la Fédération des infirmiers et infirmières devront reprendre le travail mardi prochain à 00.01 heure.

Sinon le projet de loi, le neuvième projet de loi d'exception en matière de travail présenté par le gouvernement Bourassa depuis avril 1970, prévoit des amendes, l'abolition de la cotisation à la source durant au moins trois mois et le retrait de toute fonction syndicale durant deux ans pour tout officier ou permanent syndical trouvé coupable suivant la loi.

Contrairement cependant à ce qui avait été annoncé par plusieurs, le projet de loi ne prévoit ni décertification de syndicats, ni retrait du droit de pratique d'infirmiers ou d'infirmières. Ces deux clauses auraient, selon ce qu'a appris le JOUR, amené le Parti québécois à s'opposer farouchement à l'adoption de cette loi.



Gérard-D. Lévesque

Au moment de mettre sous presse, en milieu de soirée, tout indiquait que les quelque 80 députés présents allaient adopter la loi concernant les services de santé dans certains établissements.

En présentant la motion autorisant l'Assemblée nationale à siéger de manière exceptionnelle pour voter la loi 61, le leader du gouvernement, M. Gérard D. Lévesque a qualifié le débrayage des infirmiers et infirmières de la FIIQ "d'injustifié et d'injustifiable, d'inacceptable et d'intolérable". "Pour améliorer leur qualité de vie, les infirmiers et infirmières, a-t-il affirmé, n'hésitent pas à mettre en danger la santé et la vie d'un grand nombre de personne".

M. Lévesque a rappelé que l'Association des hôpitaux a prié l'Assemblée nationale d'adopter une loi spéciale "avec des dents" et que l'Ordre des infirmiers et des infirmières a recommandé au "syndicat fautif" de reprendre le travail. Il a cité, enfin, les éditorialistes Vincent Prince et Claude Ryan ainsi que l'éditeur de La Presse Roger Lemelin et a conclu: "C'est le peuple entier du Québec qui a décrété cette urgence".

Le PQ Montréal-centre s'oppose à la loi spéciale

"La région Montréal-centre (PQ) s'oppose à la législation spéciale qui est en voie d'élaboration. Le code québécois du travail édicte que tout employeur doit négocier avec diligence et bonne foi. C'est le contraire de la bonne foi, de rester sur ses positions comme le gouvernement vient de le faire".

Telle est la position que "à la suggestion de son comité sur la condition féminine", la région Montréal-centre du PQ a fait connaître, hier soir, alors que l'Assemblée nationale s'apprêtait à entreprendre ses débats devant conduire à un retour au travail.

Provocation

Pour Montréal-centre, le fait que la convention collective à renouveler soit échue depuis une année indique bien l'imprévoyance du gouvernement qui veut régler le conflit "à l'occasion du climat trouble qu'un arrêt de travail dans les hôpitaux ne manque pas de créer".

"Cette attitude provocatrice est accompagnée d'une désinvolture effrayante des élus du peuple: le ministre Forget n'a-t-il pas approuvé la transformation en "tourist rooms" des chambres de l'hôpital Saint-Luc?"

Qualité des soins

Enfin, Montréal-centre insiste sur le fait que la lutte que mènent les infirmières actuellement vise à l'amélioration des soins de santé et non pas des questions monétaires: "Les infirmières se battent pour améliorer la qualité des soins dispensés par le personnel hospitalier. Or, aucune négociation sérieuse ne semble avoir eu lieu là-dessus. Pas étonnant de la part d'un gouvernement qui coupe les budgets des hôpitaux..." conclut Montréal-centre.

Saint-Laurent

Par contre, la municipalité de Ville Saint-Laurent "prie instamment le premier ministre du Québec et son cabinet de bien vouloir prendre toutes les mesures à leur disposition en vue de régler le conflit dans les hôpitaux" et lance un appel aux autres municipalités de Montréal, pour les amener à "formuler une demande similaire aux autorités de la province". Pour les édiles de Saint-Laurent, la situation actuelle est "alarmante".

Vague de braconnage du saumon

La population locale ferme les yeux

Le ministère québécois du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche a rendu public hier dans un communiqué un impressionnant bilan des arrestations et incidents reliés à l'action depuis le 1er juillet des agents de conservation de la faune chargés de la protection du saumon de l'Atlantique en Gaspésie, dans le Bas Saint-Laurent et en Gaspésie.

Le texte qui parle d'une "vague de braconnage" rappelle que cette année, le ministère a multiplié "les équipes mobiles" d'intervention contre les braconniers.

"Ces dernières souligne-t-il, travaillent maintenant la nuit en étroite collaboration avec les agents de la Sûreté du Québec".

Il souligne par ailleurs que les braconniers "fonctionnent avec la complicité de réseaux et l'accord tacite de gens de la région qui ferment les yeux et se permettent même d'intervenir dans le travail des agents".

Voici une énumération des faits survenus depuis le début de juillet:

1- Des accusations seront portées contre un réseau de 15 braconniers de la paroisse de Grande Rivière dans la Gaspésie. Ces derniers ont été surpris à capturer du saumon à l'aide de filets et de lignes plombées ("jiggers");

2- Quelque 30 personnes de la région de Matapédia ont été arrêtées par la Sûreté du Québec dans la soirée du 8 juillet à la suite d'un raid effectué par des agents du service de la conservation de la faune. Des accusations seront portées en vertu du code criminel notamment pour des menaces et entraves au travail des agents. De plus, des accusations de braconnage seront portées contre certaines personnes prises en flagrant délit;

3- Une embarcation et un moteur hors-bord de 35 forces appartenant au service de la conservation de la faune ont été fortement endommagés par trois (3) individus masqués sur un terrain de camping près de l'embouchure de la rivière Restigouche. Selon les premières constatations, il s'agirait d'une vengeance à la suite de raids effectués dernièrement par les agents;

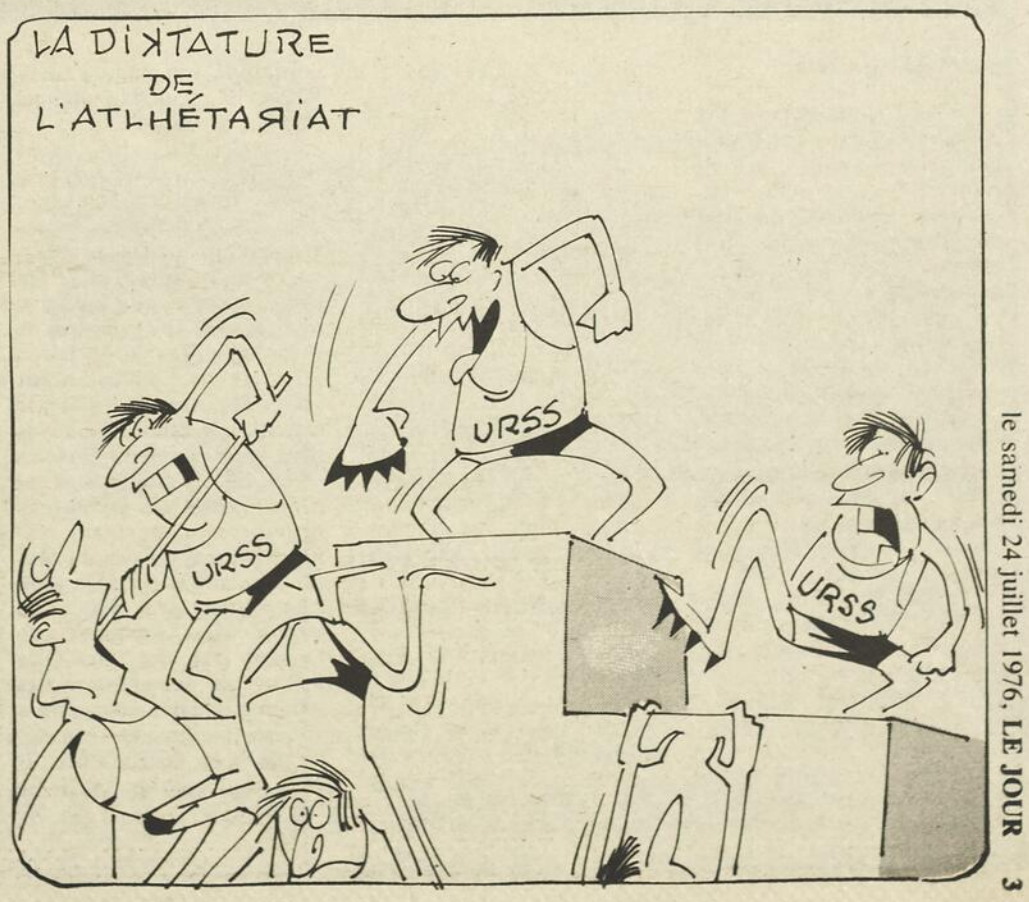
4- Une roulotte de 5,8m servant à loger le personnel de la conservation chargé de la protection de la rivière Dartmouth a été renversée par un groupe de braconniers le 1er juillet. Encore là, des motifs de vengeance serait à l'origine du méfait. Quatre (4) individus ont été arrêtés et relâchés sous caution en attendant l'audition de leur cause;

5- Quelque 40 filets ont été saisis sur la rivière Saguenay. Un agent a été la cible au cours de l'une de ces saisies, d'un franc-tireur embusqué près de la rivière. Il n'a subi aucune blessure;

6- Sept (7) individus ont été arrêtés en possession de filets sur les rivières Causapscal et Godbout. Ils seront traduits sous peu devant les tribunaux pour répondre à diverses accusations;

7- Enfin, 149 infractions ont été rapportées pour six (6) autres rivières de la Gaspésie et de la Côte Nord...

LES BERTHIO LYMPIQUES



Les syndiqués CSD de Bélanger-Montmagny

"Quand ce sera réglé, on va aider les gars de Tricofil"

par Jacques Guay

MONTMAGNY — Toute grève a sa tête de Turc. Celle des grévistes de la compagnie **Bélanger,** dont LE JOUR racontait hier la lutte, c'est Guy St-Pierre, le ministre de l'Industrie. Début août, il sera "invité" tout spécialement à venir s'expliquer lors d'une grande assemblée publique organisée par les syndiqués.

De passage dans le comté de Bellechasse le 17 juin dernier, M. St-Pierre a en effet affirmé que toutes les luttes syndicales visant l'abolition du "plan boni" avaient été infructueuses et a ajouté que le défi des travailleurs de **Bélanger** était dangereux. Il avait également déclaré que syndiqués et patrons n'ont pas le droit de briser des entreprises avec des grèves et des lock-out. Il avait pris soin de souligner, cependant, qu'il ne connaissait pas le dossier.

"Alors de quoi il s'est mêlé?" répliquent, en riant, les grévistes dont quelques-uns rappellent qu'il s'est aussi mis les pieds dans les plats à **Tricofil.** Les grévistes ont, par ailleurs, décidé de participer à l'exposition régionale, fin août, et même d'y faire tirer **"un poêle Bélanger".**

"Et quand on va avoir réglé, on va aider les gars de Tricofil, ils le méritent", déclare le premanent syndical, **Georges Clavette** qui est, par ailleurs, tout heureux de la solidarité démontrée par les syndiqués des autres centrales, y compris ceux de la CSN.

Jusqu'en 1968, **Bélanger** était la seule grosse usine syndiquée. **"La compagnie nous faisait des offres que les gars n'avaient pas le choix de refuser. En quatre ans on a organisé 22 syndicats et maintenant Bélanger est nettement dépassée avec son salaire de base de $3.22 alors qu'il est de $4.88 en moyenne dans les autres usines",** déclare Georges Clavette.

Pour la CSD, la grève de chez **Bélanger** est manifestement symbolique. Ce n'est pas la première fois qu'une centrale syndicale s'attaque au plan boni. Si les grévistes de la **Bélanger** gagnent la bataille, leur geste sera exemplaire.

En dehors du secteur public, le tiers des effectifs syndicaux de la région; **Montmagny** est une ville

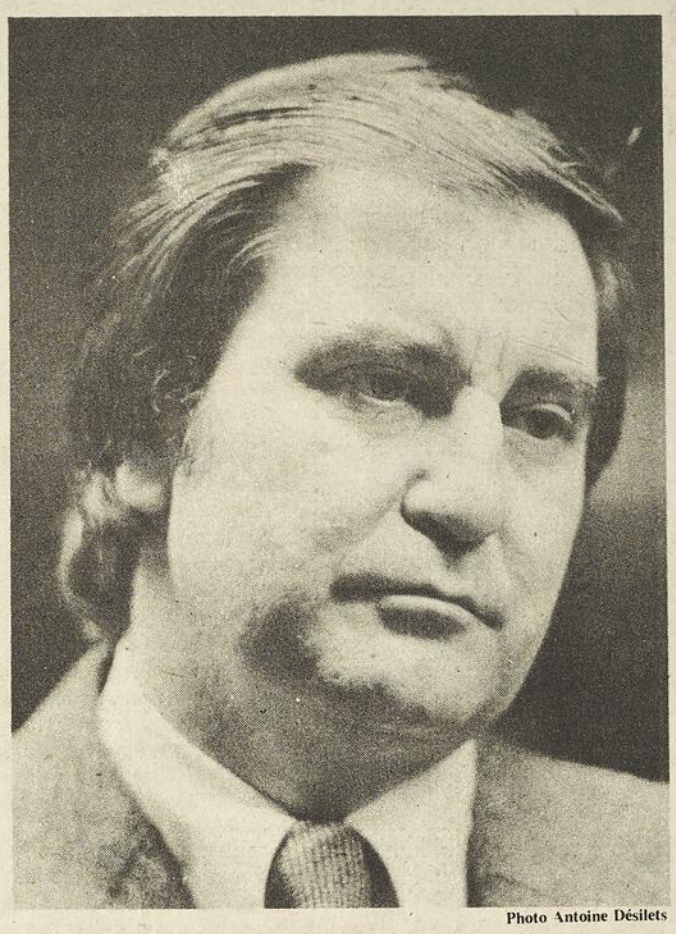


Photo Antoine Désilets

CSD. Les seules exceptions: une imprimerie, Québec-Téléphone et les gars de Pepsi.

La guerre au plan-boni

Pour rafraîchir la mémoire du ministre St-Pierre ...

(LE JOUR) — Le ministre Guy Saint-Pierre n'a pas tout à fait raison... quand il affirme que toutes les luttes syndicales visant l'abolition du plan-boni ont été infructueuses.

En 1973, les employés de la manufacture de meubles BILTRAITE à Ville d'Anjou enregistraient une victoire totale. Peu après, les syndiqués de A.P. FURNITURE, à Sainte-Croix de Lotbinière, réussissaient le même exploit.

Ces deux groupes étaient syndiqués à la CSN qui a obtenu au moins deux autres victoires complètes sur ce point au cours des deux années suivantes: chez HOME SHOE et STANDARD PAPER BOX, dans la région de Montréal.

Il est vrai cependant a expliqué au JOUR un porte-parole du Conseil central de la CSN-Montréal que toutes les luttes contre le "salaire au rendement" sont très très dures et nécessitent une vigilance constante.

Par exemple, la grève des 150 ouvriers de la GREB SHOE de Trois-Rivières l'hiver dernier s'est soldée par la fermeture pure et simple de l'usine. Un grand patron britannique s'est même déplacé pour expliquer au syndicat que cette décision découlait non pas d'une question d'argent ou de productivité, mais "d'une question de principe".

Chez VILAS FURNITURE dans les Cantons de l'Est, une filiale de MOLSON, les 350 ouvriers ont dû se contenter d'une victoire mitigée après plus de six mois de lutte l'hiver dernier. Parallèlement, les 700 syndiqués de la CELANESE (Textile) à Sorel, propriété des Simard, la famille (par alliance) du premier ministre Robert Bourassa, n'ont eux aussi obtenu qu'un allègement du plan-boni.

A PLESSISVILLE HOSIERY, pendant ce temps, la lutte de la centaine d'employés se terminait pas un matchnul. Par contre, pour les 250 travailleurs de GRAND-MÈRE SHOES, c'était l'échec complet.

Nouvelle réforme des centres de services sociaux

Certains services ne seront plus gratuits ou seront déplacés

par Alain Duhamel

Le ministre des Affaires sociales, M. Claude Forget, envisage une nouvelle réforme des centres de services sociaux (CSS) dont les conséquences auront pour effet de retirer la gratuité de certains services et d'en muter quelques-uns vers d'autres institutions.

Le ministre le laisse entendre clairement dans les hypothèses de travail qu'il a tracées pour un groupe de recherches et d'étude de l'école des **Hautes études commerciales** à qui il a demandé d'analyser la distribution des services sociaux.

Les propos du ministre à ce sujet sont contenus dans une communication transmise à la présidente du CSS du Montréal métropolitain, Mme Elliette Achille. Le journal interne du CSSMM a reproduit une grande partie de cette communication.

Préoccupé par la croissance des centres des services sociaux, et particulièrement par celle du CSSMM, le ministre Forget estime souhaitable de ramener le CSS à deux services essentiels, c'est-à-dire **"famille-jeunesse"** et **"soins prolongés et personnes âgées",** lesquels constituent la véritable vocation du CSS.

Dans le but de combler le plus possible les besoins, les CSS, aux yeux de M. Claude Forget, ont mis au point et raffiné un ensemble de techniques et de procédures. Cet effort a donné quelques initiatives valables, mais a obligé les professionnels des CSS à consacrer de plus en plus de temps à des questions de régie interne et moins d'attention à la clientèle.

"Cependant, écrit M. Claude Forget, le défi véritable du CSS n'est pas dans ces procédures et ces techniques; il se trouve dans sa capacité de s'occuper humainement et avec cohérence et continuité, de chaque individu et de chaque famille qui cherche son aide".

Ce postulat étant posé, le ministre Forget précise sa pensée et conclut que:

- **"Le Centre de services sociaux ne constitue pas un véhicule institutionnel approprié pour l'organisation et la dispensation de services de consultation psycho-sociale";**
- **"Le financement public de ces services doit être sélectif: la gratuité absolue ne peut jouer que pour certains services principalement d'évaluation ou de nature préventive et ne jouer que partiellement ou pas du tout pour les autres services selon leur nature et leur objet... La participation financière de l'usager doit alors être celle prévue par le ministère des Affaires sociales pour divers services sociaux et sera déterminée en fonction du revenu de l'individu ou de la famille".**

Le CSSMM n'exige actuellement une contribution de ses usagers que dans les cas de placement d'enfants. Tous les autres services sont offerts gratuitement à la population.

Dans un champ d'activité plus restreint certains autres services des CSS doivent passer dans d'autres ministères ou d'autres institutions. C'est ainsi que la réadaptation sociale des exdétenus sera confiée aux services correctionnels et probatoires du ministère de la Justice ou du Solliciteur général du Canada; les services d'intégration des immigrants passeront entièrement au ministère québécois de l'Immigration et les services sociaux spécialisés pour les toxicomanes, les handicapés physiques, seraient dévolus à plusieurs centres d'accueil.

La direction du CSSM s'abstient pour le moment de tout commentaire. **"Le Conseil d'administration, le comité administratif et la direction générale ont convenu d'examiner ce mandat ainsi que le schème de référence. Cette démarche se fera dans le cadre de la loi des services de santé et des services sociaux entreprise au début des années 70 suite à la commission Castonguay-Nepveu".**

On croit savoir, cependant, que cette démarche du ministre Forget a provoqué un certain émoi au CSS puisqu'elle pourrait remettre en cause toute l'organisation des CSS.

Le sang est fait pour circuler

Soyez donneur de sang

CROIX-ROUGE

LE JOUR

LE JOUR est publié par la société SODEP INC. qui a son bureau principal au 387 Lebeau, Montréal H4N 1S2, imprimé par Trans-Continental Inc. 433, boul. Lebeau Ville St-Laurent. Composé par D.S.C. Composition Inc., 385 boul. Lebeau, Ville de Saint-Laurent.

La Presse Canadienne et l'agence France-Presse sont autorisées à publier les informations du JOUR. Abonnement: édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.75 par semaine; par la poste $60.00 par année, $32 par six mois et $18 par trois mois. Edition du vendredi: $15.00. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 3299. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Téléphone: à Montréal, 331-8961 (lignes groupées); à Québec, à la Tribune parlementaire, 643-1357.

Directeur: Yves Michaud

Chef de la rédaction: Paule Beaugrand-Champagne

Directeur de la publicité: Marcel Pinsonnault.

l'économie

Malgré l'effet des Jeux, dit le Conference Board of Canada

La reprise au Québec sera lente et relative

OTTAWA (D'après PC) — La reprise économique au Québec ne sera pas très forte au cours des prochaines années. C'est du moins une des conclusions auxquelles aboutit le Conference Board of Canada, un organisme privé de 600 membres représentant le monde industriel canadien, dans une étude rendue publique hier.

Selon le document, c'est la Colombie-Britannique qui connaîtra la meilleure reprise économique, alors que l'Ontario et les Maritimes connaîtront une reprise plus faible qu'ailleurs. Le Québec, pour sa part, connaîtra une reprise lente et plutôt médiocre.

En dépit des activités reliées aux Jeux olympiques, le volume de production, au Québec mesuré par le produit intérieur réel, n'augmentera pas plus rapidement que pour le Canada dans son ensemble.

En 1975, le produit intérieur réel du Québec a enregistré un recul de 0.2 pour cent, situation analogue à celle de l'économie canadienne prise dans son ensemble.

Les industries productrices de biens sont à l'origine de ce ralentissement. Les auteurs de ces travaux ont observé une baisse du volume de production dans les secteurs de la forêt, des mines, de l'agriculture et de la fabrication. On s'attend cependant à une reprise "lente" dans la production intérieure réelle au Québec.

Par rapport au Canada, le Québec continuera d'accuser un certain retard et ce jusqu'en 1977. On prévoit donc une croissance du produit intérieur réel québécois de cinq pour cent en 1976 et d'environ quatre pour cent en 1977. Les seuls secteurs qui démontrent une certaine faiblesse sont le secteur manufacturier et le secteur du bâtiment.

Au chapitre de la construction, on ne s'attend pas à ce que le secteur du bâtiment du Québec subisse un ralentissement marqué après les Jeux olympiques comme ce fut le cas après la présentation d'Expo 67. Cependant, le taux de croissance dans ce secteur sera plus faible au Québec qu'ailleurs au pays.

Au cours de la période 1976-77, la population active québécoise augmentera environ au même rythme que l'emploi, ce qui se traduira par un taux de chômage stable, légèrement supérieur à huit pour cent.

Les ventes au détail vont augmenter pour leur part de quelque 11.5 pour cent en 1976 et de neuf pour cent en 1977.

Zellers restera sous contrôle canadien

(D'après PC) — Les magasins Zellers resteront sous contrôle canadien.

C'est ce qu'a décidé avant-hier le gouvernement fédéral en refusant de donner à une société américaine, Macloeod Stedman Ltée, le droit d'acheter les magasins Zellers. Ce faisant, le gouvernement permettait à Fields Stores, de Vancouver, d'acquérir la chaîne Zellers.

L'affaire avait débuté avec la faillite de WT Grant, de New York, société qui contrôlait Zellers. Un tribunal des faillites de New York venait d'accepter l'offre d'achat de Fields, de Vancouver, au prix de $2,7 millions, lorsque Macleod, filiale de Gambles Canada (elle-même de propriété américaine, malgré son nom) avait interjeté appel et présenté une offre supérieure.

Le gouvernement fédéral devait cependant donner son accord, dans le cadre de la loi de contrôle des investissements étrangers. Avant-hier, le gouvernement a simplement dit "non" à Macleod. Le ministre Ron Basford s'est dit personnellement heureux de ce dénouement **"qui conserve entre des mains canadiennes cet important réseau des commerces de détail".**

en bref

la Commission de lutte contre l'inflation (CLI) a annoncé, hier à Ottawa, qu'elle a approuvé des conventions collectives sur 1 an affectant quelque 5,600 travailleurs de l'industrie du vêtement au Québec et en Ontario.

La convention des travailleurs ontariens comporte une hausse de 13,8 pour cent et celle des Québécois de 14.4 pour cent. La hausse approuvée surpasse de 4.6 pour cent l'indicateur arithmétique au Québec et de 3.6 pour cent en Ontario.

●●●

La société Imperial Tobacco a annoncé hier une hausse générale de ses tabacs à pipe, tabacs à priser et à chiquer, cigares et papiers à cigarette, à compter du 2 août. Certains produits, tels les Colts et Old Port pourraient augmenter de 16 cents le paquet, même si la part du fabricant n'est que de 8 cents, indique la compagnie.

●●●

Enfin, l'Association des détaillants en alimentation et celle des épiciers en gros du Québec ont à nouveau "frappé:" profitant de la convocation de l'Assemblée, ils abjurent premier ministre, ministres et membres de ladite Assemblée de "passer immédiatement à l'action afin de leur permettre de vendre des vins, apéritifs et digestifs à leurs établissements". Suggèrent-ils une loi dans la journée de la loi spéciale? Presque: un amendement à la loi de contrôle des permis d'alcool.

"LES FERRAILLEURS DU NORD" EXPERTS EN POSE D'ACIER D'ARMATURE

1—Joutel — Le pont de la mine Stelco

2—Taschereau — Le pont de la rivière Bellefeuille — Le pont de la rivière Petite Macamic

3—Amos — Le pont d'Amos — Le réservoir pour l'aqueduc — Le deuxième aréna — Le garage Tardif

4—Rouyn-Noranda — Terminus Voyageur — Lac Dufault

5—Mine du lac Dufault — Puits no. 3 — Immeuble Westburn

6—Val D'Or — La Banque provinciale — L'Auberge des gouverneurs — Veillette Auto Parts — Place du Québec — Le Téléphone du Nord

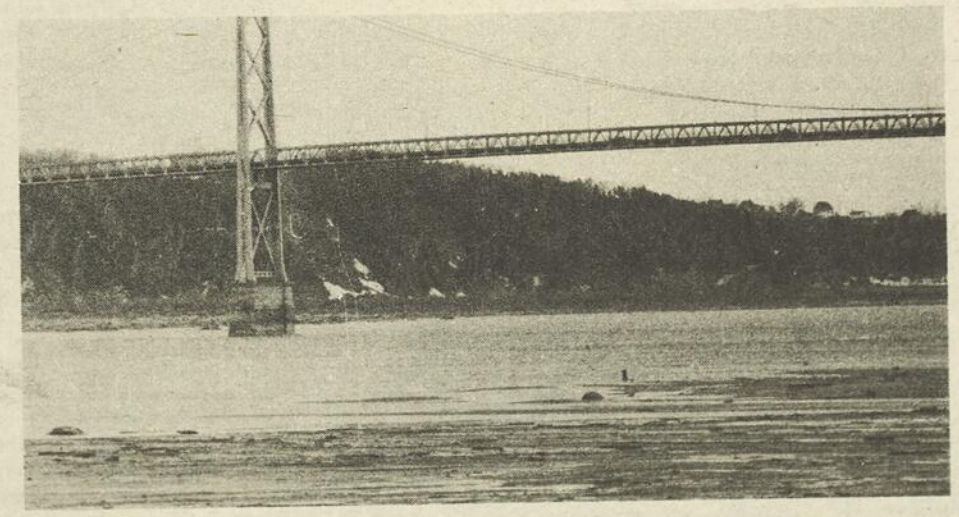
7—Senneterre — La polyvalente

8—Barraute — La polyvalente

9—Lebel-sur-Quévillon — L'hôpital Lebel — Le pont de l'île Canica — Le pont de la rivière Wedding

10—Matagami — L'entrepôt de Magny Transport

11—Témiscamingue-sud — Moulin Tembec



ROBERT CHARTIER, PROPRIÉTAIRE
246, avenue Fortin, suite 62 ROUYN, QUÉBEC
(819) 762-2602

—— AGENT POUR LE NORD-OUEST DU QUÉBEC DES PISCINES FIBRO ——

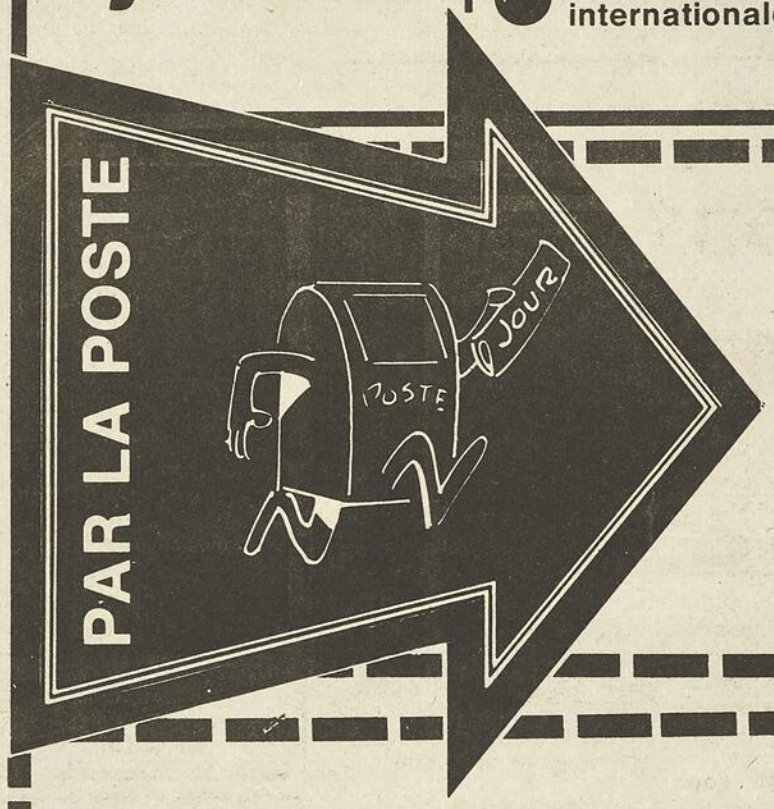
NOUS TRAVAILLONS PARTOUT AU QUÉBEC

ABONNEZ-VOUS AU JOUR

Ne manquez pas dans votre journal:

- **le cahier "Vie et culture" du vendredi**
- **les 8 pages de la revue de la semaine du "Samedi du Jour"**
- **les chroniques quotidiennes: les restaurants, l'automobile, les 7/15, les consommateurs, etc.**
- **une information québécoise, canadienne et internationale.**

VOYEZ LES DÉTAILS DE NOTRE CONCOURS DANS UNE AUTRE PAGE DE CETTE ÉDITION



LE JOUR PAR LA POSTE

Abonnement soutien 100.00 ☐

Du lundi au samedi **12 mois $60** ☐
6 mois $32 ☐
3 mois $18 ☐

Pour l'édition du vendredi **seulement**
(Vie et culture) **12 mois $15** ☐

Pour l'édition du samedi **seulement**
(Le Samedi du Jour) **12 mois $25** ☐

LE JOUR
387 boul. Lebeau, St-Laurent H4N 1S2

NOM .....

ADRESSE .....

VILLE .....CODE POSTAL .....

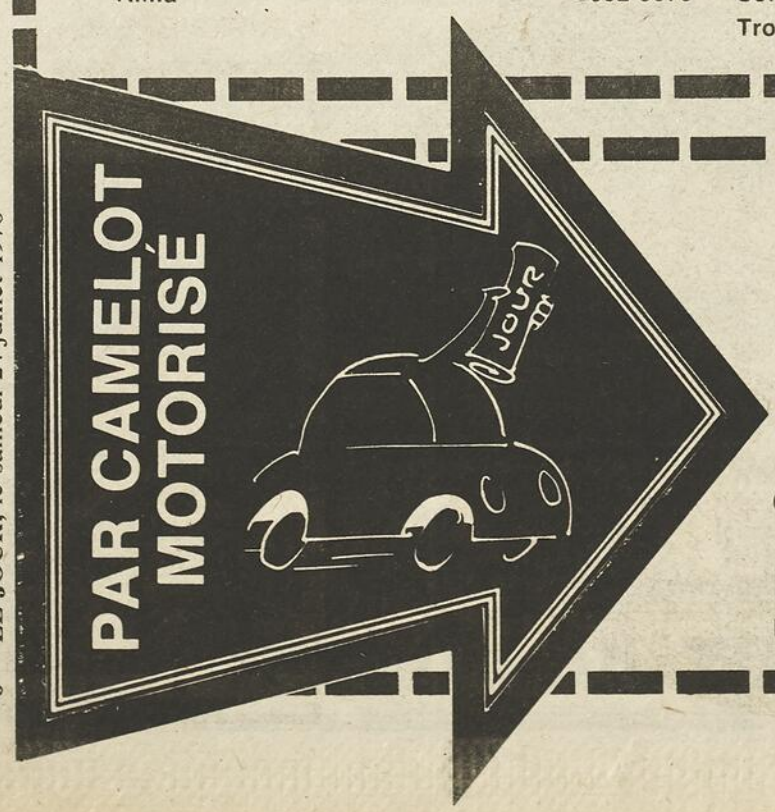
Les abonnements sont payables à l'avance et non remboursables.



LE JOUR PAR CAMELOT

payable chaque semaine $1.75
téléphonez à un
des numéros suivants:

Montréal métropolitain, Laval	**331-8961**
Saint-Jean (Iberville)	**332-3890**
Québec métropolitain	**658-8920**
	626-6925
Alma	**662-5673**
Arvida, Chicoutimi, Jonquière et Kénogami	**543-1290 545-0139**
Baie Comeau, Hauterive	**589-5017**
Granby	**469-3580**
Rimouski	**723-5616**
Saint-Hyacinthe	**773-1951**
Sept-Iles, Port Cartier	**968-5044**
Sorel	**742-3328**
Trois-Rivières	**374-9348**



LE JOUR PAR CAMELOT MOTORISÉ

Car je demeure à Montréal dans un des quartiers suivants:
Outremont, Notre-Dame-de-Grâces, Westmount, Snowdon, Côte des Neiges, Cartierville, Nouveau-Bordeaux, St-Laurent.

Ou, ailleurs au Québec, à:
Sherbrooke, Victoriaville, Charlesbourg

Pour 12 mois $84 ☐
Pour 6 mois $42 ☐
Pour 3 mois $21 ☐

Le Jour
387 boul. Lebeau Ville St-Laurent H4N 1S2

NOM .....

ADRESSE .....

VILLE .....CODE POSTAL .....

Les abonnements sont payables d'avance et non remboursables.

A l'intérieur de l'UN

L'arrivée de l'entrepreneur Biron continue à faire des vagues

(J.K.) — Les vagues créées dans l'establishment de l'Union nationale par l'arrivée à sa tête d'un libéral fraîchement converti, Rodrigue Biron, ne semblent pas s'apaiser rapidement.

L'attaché de presse de M. Biron, Jacques Ouellet, a été vitement remercié de ses services, mercredi dernier. Il était de l'équipe Biron depuis la venue de M. Biron sur la scène politique. Son poste sera vraisemblablement occupé, dans l'avenir, par M. Richard Bonin, que l'on dit être l'un des hommes de Fernand Grenier dont l'emprise sur le parti serait en train de se préciser.

Par contre, l'ancien organisateur-en-chef, Clément Vincent, qui a été très actif au cours du congrès de l'U.N. à la chefferie, de même qu'au récent congrès conservateur qui a porté Joe Clark à la direction du Parti fédéral, ne sera pas candidat unioniste, aux prochaines élections. Rejoint par **Le Jour,** hier après-midi, après sa journée aux champs (M. Vincent est un agriculteur important), M. Vincent a cependant soutenu que sa décision de ne pas se présenter aux prochaines élections remonte à 1973 et qu'il ne faut évidemment pas voir dans ce fait un élément significatif d'une désagrégation quelconque de l'état-major du parti. M. Vincent soutient donc qu'il participera activement aux prochaines élections.

La rumeur veut également que l'ex-ministre Jean-Paul Cloutier, que les militants ont quelques fois imaginé à la tête du parti, ne se représente pas aux prochaines élections. Il ne nous a cependant pas été possible de le rejoindre, hier.

Maurice Bellemarre

Fidèle à son poste, M. Maurice Bellemarre était au Parlement, en début de soirée, hier. Rejoint au téléphone, M. Bellemarre a déclaré tout ignorer de l'histoire du congédiement de l'attaché de presse du chef Biron.

M. Bellemarre, cependant, ajoute aussitôt qu'il n'a aucune intention de jouer les intrigants de coulisses. **"Je voudrais prendre une demi-retraite",** dira l'ancien leader du parti.

"Depuis le congrès, dit-il, **j'ai vu M. Biron une fois. Une rencontre très instructive pour nous deux, j'imagine, qui a duré à peu près deux heures. Je ne l'ai pas revu. Son administration peut être différente de la mienne de quelques pouces, ou par quelques nuances, peut-être à cause de mon expérience, de mon âge, de ma prudence... Je lui ai expédié un télégramme pour l'inviter à me rencontrer, le 27 juillet".**

A la question de savoir s'il y a du brasse-camarade dans le parti, depuis l'arrivée de M. Biron, M. Bellemarre répond, un peu sybillin, qu'il peut, peut-être, arriver que la situation soit différente de sa période comme chef, **"j'étais peut-être plus prudent",** mais, ajoute-t-il en conclusion, **"il faut que je sois un second Stanfield".**

Découverts hier dans un appartement inoccupé

133 livres de bâtons de dynamite... en décomposition

(LE JOUR) — Un concierge qui cherchait à se faire payer un loyer en souffrance depuis plus d'une semaine et demie a eu la surprise de sa vie hier après-midi lorsqu'il a trouvé, dans l'unique placard d'un petit studio d'une conciergerie de l'ouest de la métropole, 133 livres de dynamite en bâtons de trois livres et d'un quart de livre.

Ces explosifs qui ont été retrouvés, signalons-le, sans aucun mécanisme d'horlogerie ou détonateur pourraient avoir été abandonnés là depuis un certain temps déjà et auraient en tout cas difficilement pu servir à la fabrication de bombes, une bonne partie étant, selon la police de la CUM, en état de décomposition avancée.

"Ca sentait fort, a déclaré hier au JOUR un porte-parole de la police, si j'avais voulu faire un coup j'aurais sûrement pas utilisé cette dynamite".

La dynamite a été trouvée un peu avant 14 heures hier après-midi dans un appartement inoccupé, le 533, du 8 Amesbury, quelques rues à l'est de Guy au sud de Dorchester.

L'appartement aurait été occupé par un anglophone du nom de George Harris. Rien cependant ne permet, selon la police, d'associer la présence de ces explosifs à l'ex-locataire.

Si cette dynamite devait éventuellement servir à une organisation quelconque il s'agirait selon la police d'une **"pas très bonne organisation".**

Les explosifs dont l'état de décomposition aurait rendu la manutention des plus dangereuses ont été transportés pas l'escouade technique de la police de la CUM dans un entrepôt où il sera possible de les faire exploser sans danger.

Les enquêteurs des services de l'ordre se perdaient encore en conjonctures hier quant aux hypothèses pouvant expliquer la présence de cette dynamite dans l'ouest de Montréal. Point de vente de dynamite? Un acheteur de dynamite qui aurait changé d'idée? Une organisation de broche-à-foin?

Les policiers cherchaient encore hier soir à identifier les propriétaires du plus important lot de dynamite à être découvert dans la métropole depuis cinq ans.

Roch Lasalle en aide aux producteurs laitiers

(LE JOUR) — Dans un communiqué publié hier, le député de Joliette au fédéral, Roch Lasalle, a réclamé la suspension immédiate de la pénalité de $8.60 par cent livres de lait en "surproduction" et la fixation à un maximum de 50 cents le cent livres de poudre la retenue fédérale sur la poudre de lait exportée.

"Les producteurs laitiers sont au bord de la faillite" affirme le député conservateur, et il est urgent de relever le fardeau qui leur a été imposé depuis avril dernier.

On se souviendra qu'en avril le gouvernement fédéral, dans le but de diminuer la production laitière de 15 à 20 pour cent, a triplé la pénalisation au chapitre de la production.

"Devant une perte de revenus qui atteint 15 millions pour les producteurs québécois il est urgent, souligne M. Lasalle, de remédier à ce qui s'avère être la conséquence d'une mal-administration du gouvernement Trudeau.

"Le gourmet gourmand" et "Dans votre assiette" sont les chroniques du Jour le jeudi

Violi acquitté



(LE JOUR) — Paolo Violi, le présumé parrain de la mafia montréalaise, a été acquitté hier de l'accusation de complot pour voies de faits qui pesait contre lui.

Le juge Guy Guérin de la cour supérieure du Québec a en effet décidé d'acquitter Violi après qu'il eut constaté un manque de preuves dans ce dossier.

Paolo Violi était accusé d'avoir fait une "job de bras" sur la personne de Pascuale Tullio à la demande d'un de ses compatriotes.

Même s'il est acquitté en vertu de cette accusation le présumé parrain Violi doit toujours purger une sentence d'un an de prison qui lui a été imposée après qu'il eut été reconnu coupable en novembre dernier de conspiration et de fraude dans l'affaire de la "Buffalo Gas Oil Corp".

Il avait été alors condamné à un an de prison et $25,000 d'amende pour avoir manipulé des actions de cette compagnie à la bourse de Montréal dans l'intention de frauder.

ABONNEZ-VOUS
PAR CAMELOT MOTORISÉ
OÙ PAR LA POSTE
ET GAGNEZ UN VOYAGE
D'UNE SEMAINE POUR DEUX À
WEST PALM BEACH, EN FLORIDE
SOUTIEN OU 1 AN — 3 CHANCES
6 MOIS — 2 CHANCES
3 MOIS — 1 CHANCE
VENDREDI OU SAMEDI — 1 CHANCE
En collaboration avec:
Treasure Tours
et VOYAGES ASTRA (CARDIN) Permis no 50120
1235 est, rue Belanger, Montreal Tél: 273-2503
PHOTO PASSEPORT GRATUITE POUR TOUTE DESTINATION

SCRIBEC

45 est, rue Jarry, Montréal

387-2486

Secrétariat
Impression

Dactylographie

Photocopie Xerox

1-4.....11c
5-15..... 8c
16-25..... 7c
copies du même original
26-35..... 6c
36-55..... 5c
56-90..... 4c

Format légal et papier couleur: supplément
Réduction à partir de 14" x 18"

Impression offset

Copies	8½ x 11'	8½ x 14"
100	3.75	4.05
200	5.00	5.60
300	6.25	7.15
400	7.35	8.55
500	8.45	9.95
1000	12.85	15.85
5000	53.85	68.85

"A-t-on le droit de mettre en danger la santé et la vie d'innocents afin d'améliorer la qualité de sa vie à soi?"

(Marcel Adam, LA PRESSE, 9 juillet 1976)

Les dirigeants de la Fédération des infirmiers et infirmières du Québec (FIIQ) qui ont ordonné le 18 juin un débrayage injustifié et injustifiable sans fournir dans la grande majorité des cas le moindre service essentiel, semblent d'opinion que pour améliorer leur qualité de vie il est acceptable de mettre en danger la santé et la vie des citoyens.

C'est ainsi qu'ils justifient leur grève en affirmant notamment que la partie patronale veut imposer une forme de mobilité genre "folie furieuse" qui, selon la FIIQ, aurait pour effets, par exemple:

- **d'assigner une infirmière** à la fois **à la salle d'opération, à la salle d'accouchement ainsi qu'à l'urgence, ou encore,** simultanément **à 5 ou 6 unités de soins différentes;**
- **de déplacer, à tout moment, deux, trois, cinq fois par jour et de façon arbitraire, l'infirmière d'un département à un autre, affectant ainsi la qualité des soins dispensée aux patients.**

Si c'était la proposition patronale, les infirmières auraient raison de demander l'appui de la population pour contrer un tel mépris des droits du citoyen à des soins de qualité... **Mais ce n'est pas le cas.**

LA POSITION DU CPNAS

Le poste stable

Les propositions patronales en matière d'assignation de travail, incluant la "mobilité", impliquent que dans le fonctionnement normal et usuel des hôpitaux, les infirmières sont assignées à des postes stables qui leur sont propres. C'est ainsi, par exemple, qu'une infirmière sera assignée de façon usuelle et systématique, à la pouponnière, une autre à la salle d'opération, une troisième en médecine-chirurgie 7e Nord, etc.

Les déplacements

Quant aux déplacements, ils revêtent un caractère vraiment exceptionnel.

La proposition patronale stipule qu'aucune infirmière n'est tenue d'accepter un déplacement si ce n'est dans les cas spécifiques suivants (pourvu que les postes soient compatibles et de même nature):

- dans un cas fortuit ou de force majeure;
- dans le cas d'absence imprévue occasionnant un besoin urgent et impératif de personnel;
- pour des fermetures temporaires totales ou partielles d'un service n'excédant pas quatre mois, en raison de:
  - la période de vacances
  - travaux de réfection, de construction ou de décontamination.

A noter enfin que les mécanismes de déplacement des infirmières ainsi affectées seront négociés **au niveau local.**

Le poste fusionné

Quant au "poste fusionné" que la FIIQ a transformé en véritable épouvantail auprès de ses membres, la proposition patronale stipule clairement que l'infirmière n'est pas tenue d'accepter plus d'un poste. Cependant, avec l'accord préalable du syndicat, lequel ne peut refuser sans motif valable, l'employeur peut **afficher** des postes fusionnés dans l'un ou l'autre des cas suivants:

- fusion de postes à temps partiel;
- assignation par exemple, à deux unités de soin, de soir ou de nuit, si cette tâche peut être accomplie **sans surcharge de travail** pour l'infirmière.

Il n'est donc pas question d'imposer un poste fusionné à qui que ce soit puisque l'employé devient titulaire d'un tel poste en posant volontairement sa candidature.

Pourquoi la FIIQ a-t-elle si peur de la vérité?

105,000 employés d'hôpitaux ont jugé équitable la position patronale. Que veut de plus la FIIQ?

Gouvernement du Québec

Le Comité Patronal de Négociation du Secteur des Affaires Sociales (CPNAS)

le samedi du JOUR

Edition Hebdomadaire

vue sur le Québec

par Laurent Laplante

A tes frais, mais sans toi

Ce qui frappe par-dessus tout dans le déferlement olympique auquel nous assistons présentement au rythme de dix heures par jour, c'est la totale absence du Québec dans au moins deux des phases essentielles de cette aventure: la diffusion se fait sans contribution spécifiquement québécoise et l'utilisation politique que les différents participants peuvent faire des Jeux échappe totalement à toute volonté québécoise. Pour une fois, celui qui paie n'a pas voix au chapître.

●●●

Au plan de la sélection des participants, le Québec ne pouvait s'attendre à des miracles. Il aboutit à un meilleur pourcentage que par le passé et c'est déjà un progrès, mais il n'est pas crédule au point de considérer comme d'authentiques Québécois les athlètes des autres provinces qui se sont greffés tardivement à notre délégation pour bénéficier de meilleures conditions d'entraînement ou pour considérer le pourcentage de francophones comme décent.

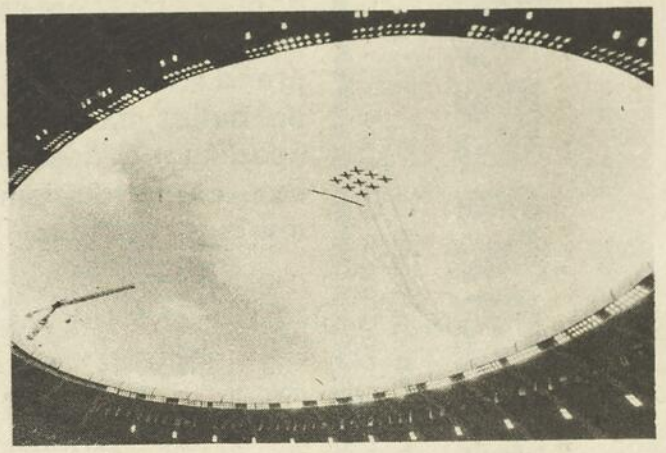
Nul ne s'attendait à ce qu'il en soit autrement: non seulement le Québec souffrait au départ d'un retard réel par rapport à d'autres collectivités, mais encore il fallait compter avec les réticences de diverses fédérations sportives canadiennes face au fait français. Qu'on songe simplement à l'haltérophilie.

Mais c'est ailleurs que s'étale le plus crûment la marge énorme entre la participation financière du Québec et le poids de ses volontés. Qu'on songe en tout premier lieu au fait que **la mise en marché** de cet énorme événement politico-sportif relève tout entière d'organismes sur lesquels le Québec est sans prise. Le Québec l'a si bien compris qu'il a tenté, à coups de commerciaux aussi mal faits que possible, de faire comprendre au monde entier - rien de moins! - que c'était bien lui, oui, le petit minable, qui avait fait tout cela. Il y avait, à entendre et à lire ces textes naïfs et prétentieux, suffisants et insuffisants, quelque chose de profondément humiliant pour notre collectivité.

Il n'en demeure pas moins que ces efforts coûteux et maladroits furent jusqu'à maintenant les seules déclarations qu'ait pu se permettre le Québec dans le cadre olympique. Tout le reste de l'espace et de l'attention est accaparé, à bon compte on le sait, par le niveau fédéral. Diffuseurs privés et publics tirent ce qu'ils veulent de ces Jeux, soulignent ce qui leur paraît digne de mention et n'acceptent, là comme ailleurs, que la tutelle du très fédéral CRTC. Pourtant, de toute évidence, le gouvernement québécois, qui paie la note d'un tel spectacle, devrait au moins profiter de l'occasion pour étaler sur la place publique sa propre philosophie "du sport, du loisir et de la jeunesse". En prenant pour acquis que le gouvernement québécois avait quelque chose à dire en ces matières, de quelle tribune aurait-il pu se servir? Si politique québécoise des communications il y a, il n'y paraît guère.

En attendant que Radio-Québec, premier élément visible de cette politique québécoise, se donne à la fois la stature et le courage qu'il faut pour faire face aux grandes occasions, il revenait à Radio-Canada, qui coûte au Québec trois fois plus cher, d'avoir au moins pour nous certaines délicatesses. Baser la "couverture" des jeux olympiques sur une équipe de commentateurs et d'analystes qui a contribué cyniquement depuis vingt-cinq ans à faire de nous les sportifs en pantoufles que nous sommes devenus, c'est aberrant. Permettre à ces maniaques de l'élitisme de détourner au seul profit du jeu-spectacle ce qui pourrait, malgré tout, servir quelque peu à l'éducation, c'est de l'irresponsabilité. N'interrompre la diffusion des exploits olympiques que pour nous imposer encore Lise Payette, une autre "obsédée du standing", c'est ajouter l'ironie à l'inadmissible. Ceux qui ont entendu les inepties que se permettait l'équipe radio-canadienne de Winston Mcquade et de Paul Collette en marge des combats de boxe savent que Radio-Canada, même en se forçant, ne peut descendre plus bas.

Ou bien Québec n'a rien à dire en matière de santé, de loisir, de sport et de jeunesse, et c'est honteux; ou bien



Québec avait quelque chose à dire, mais ne pouvait le faire dans le cadre olympique, et c'est là un autre sujet de honte.

●●●

Maintenant que tout le monde a compris à quel point l'aventure olympique est lourde d'éléments politiques, la totale absence du Québec dans les divers débats politiques n'en devient que plus douloureuse. Après avoir assumé — de façon irresponsable il est vrai - le coût énorme de l'aventure olympique, nous nous en remettons à d'autres du soin de la piloter à travers les écueils politiques.

Qu'on ne vienne surtout pas affirmer que les imbroglios taiwanais et africains ne nous concernaient en rien. Deux certitudes émergent, en effet, des échanges politico-sportifs des dernières semaines. En premier lieu, la politique que suit un pays **se reflète** nécessairement dans les relations qu'il entretient en matière de sport. En second lieu, une attitude réaliste consiste à prévoir que les pays tenteront d'imposer à l'activité sportive des autres les principes qu'ils professent dans l'ensemble de la vie politique. Pour ces deux mofifs, il est certain que rien n'empêchait le Québec de défendre publiquement son point de vue sur le statut international de Taiwan et sur l'apartheid.

Certes, en droit constitutionnel strict, seul le pouvoir fédéral a son mot à dire en ces matières. Mais reconnaître ce fait ne résout aucunement la difficulté. Le problème naît de ce que celui qui supporte l'impact financier des Jeux de Montréal est tenu (ou se tient) complètement à l'écart des décisions qui donnent à ces mêmes Jeux de Montréal leur pleine dimension politique. Nous sommes passés à un cheveu de maintenir pendant une autre olympiade la fiction formosane. Mais nous n'avons pas évité que les Jeux de Montréal passent à l'histoire comme ceux où les liens avec la Nouvelle-Zélande se sont révélés plus forts que notre volonté de mettre un terme au racisme. A nous de payer le milliard; à d'autres de décider à quelle politique servira ce milliard. C'est ridicule, mais c'est ainsi.

On reproche parfois aux mécènes leur soif de publicité. Québec ne mérite pas ce reproche, bien au contraire: il verse $1 milliard et ne veut même pas savoir à qui ou à quoi il va profiter. Quand on est riche!

LL

canada

par Jean Bédard
correspondant à Ottawa

Mon nom est Aurora

Les militaires, on le sait, sont une gent d'action, pragmatiques, terre-à-terre. Aussi est-on sidéré de les voir parfois plonger en des transes poétiques dont ils émergent rayonnants... mais dans une grâce plutôt balourde. Leur lyrisme prend souvent racine dans la perspective de belles batailles et dans le souvenir nostalgique des guerres d'antan. Chez eux, catastrophisme et mythologie font mariage d'amour.

Orion s'est donc métamorphosé. Il est devenu, par la grâce de l'imagination militaire, la belle Aurora. Dans la mythologie grecque, Orion mort est transformé en constellation. Son apparition tardive dans le ciel annonçait la saison des vendanges.

D'une rare beauté et d'une force herculéenne, Orion était reconnu par tous comme un puissant chasseur aux qualités exceptionnelles. On voit quelles sont les caractéristiques qui ont fait choisir ce personnage légendaire pour donner un nom au nouveau Cerbère du ciel canadien.

Orion connut cependant une fin tragique. Artémis, la soeur d'Apollon, le tua de ses flèches tirées du carquois de la morale qu'elle portait dans son dos. Artémis était déesse de la chasteté, gardienne de la morale. On chercherait en vain l'analogie avec la fin de notre Orion. Toujours est-il qu'il est mort lui aussi, le pauvre, et au mois de Marie. Sinon tragiquement, en tout cas bizarrement. Les arcanes de la politique ont sans doute à voir quelquefois avec ceux de la légende.

Là où le prosaïque et le poétique percent ensemble le voile mythologique et traversent l'histoire du monde pour atteindre enfin le ciel canadien, c'est dans les amours d'Orion le magnifique. Saviez-vous qui accordait ses faveurs au puissant chasseur? Eos. Nulle autre qu'elle. Eos, la déesse de l'Aube! C'est d'ailleurs pour elle que le sang jaillit de son noble corps outrageusement percé par les flèches mortelles de la soeur d'Apollon.

Eos! la déesse de l'Aube. Celle par qui naît l'Aurore. Celle qui arrache le monde aux ténèbres.

L'histoire est trop belle, l'image trop flamboyante, le lien trop évident. Orion disparu, sa bien-aimée prendra la relève. Son nom sera "Aurora". Ainsi en ont décidé les responsables canadiens qui, on le remarque, ne manquent ni de culture ni de logique.

M. James Richardson, ministre de la Défense, lui, ne tarit pas d'humour: "Aurora, c'est l'aube d'une ère nouvelle pour les forces armées du pays". Dans une autre veine humoristique, il poursuit: "La menace rouge atteint des proportions alarmantes". Les Russes ne s'en viennent pas, ils sont là, à notre porte.

Comme on le voit, nos dirigeants savent puiser à l'histoire ancienne. Ils savent aussi, avec ceux du monde entier, prêter vie et foi à la grande Mythologie moderne.

La XXIe Olympiade en est un exemple. Mais ça, c'est une autre histoire...

J.B.

états-unis

par Michel C. Auger

Discrets mais bien présents

Où sont donc passés les libéraux? Ces démocrates qui, en 1972, avaient choisi George McGovern sont-ils disparus? Non, ils étaient seulement discrets, discrets mais bien présents!

Il serait faux de croire que la "gauche" démocrate, qui était présente partout en 1972, s'est noyée dans le raz-de-marée Carter. Les libéraux sont toujours là mais ils manquent de cohésion.

La guerre du Vietnam est maintenant terminée et avec elle est disparu l'élément le plus important de la solidarité des libéraux. Tous, sans exception, se retrouvaient sous la tente du candidat qui s'opposait à la guerre même si de petites divergences les séparaient en politique intérieure. Rien de tout cela n'existe en 1976 et pas moins de 5 candidats libéraux se disputaient les faveurs de l'électorat lors des primaires. L'histoire aurait sans aucun doute été fort différente si un seul candidat libéral avait été sur les rangs, il suffit de rappeler qu'à la première élection primaire au New Hampshire les trois candidats libéraux (Udall, Bayh et Harris) recueillaient un peu plus de 51% alors que Carter n'en recueillait pas 30%.

De plus, plusieurs anciens partisans de McGovern se sont ralliés à Carter: Pat Caddell faisait les sondages de McGovern, il fait maintenant ceux de Carter et il est devenu l'un de ses conseillers spéciaux. Morris Dees qui était directeur du financement de la campagne McGovern occupe les mêmes fonctions pour l'équipe Carter.

Mais la grande majorité des libéraux sont plutôt froids à l'égard du planteur d'arachides de Georgie. Cela, Carter l'a senti et il a fait une grande concession: il a nommé Walter Mondale comme colistier. S'il en est un que les libéraux accepteront sans rechigner c'est bien Mondale: il est l'un des membres du Sénat qui a parrainé le plus de mesures progressistes surtout en ce qui concerne la lutte à la pauvreté. Cette concession est beaucoup plus importante qu'on serait porté à le croire. Déjà les Républicains, partisans de Ford comme de Reagan, dénoncent ce "ticket" qui est trop à gauche. Pour Carter qui tient absolument à occuper le centre ces attaques sont loin d'être bienvenues. Mais mieux vaut des attaques républicaines que la division des démocrates qui, comme le faisait remarquer Mo Udall, ont la fâcheuse tendance à disposer leurs pelotons d'exécution en cercle.

En effet, rien ne peut battre les démocrates quand ils sont unis mais, comme le disait Gerry Brown, c'est probablement la dernière fois que cela se produit pour un bon bout de temps. Alors pas question de rater cette chance unique, pour l'unité du parti tous les sacrifices devront être faits: pas question de parler trop fort de l'avortement ou d'une amnistie pour les objecteurs de conscience. Même le leader des démocrates de gauche McGovern viendra joindre sa voix à ce concert d'unité en disant que c'est parce que certains démocrates avaient des doutes sur leur candidat en 68 que Nixon a été élu et que c'est pour la même raison qu'en 72 Nixon a été réélu, donc cette fois réservons nos différences pour le Président Carter et unissons-nous derrière le candidat Carter.

C'est justement ce que vont faire les libéraux. Le candidat Carter a le vent dans les voiles, il va gagner et cela est important pour un parti qui est dans l'opposition depuis 8 ans. De plus Carter n'a pas de véritables ennemis; il est acceptable pour tout le monde ce que n'aurait jamais pu être Scoop Jackson ou George Wallace. Finalement comme le disait un délégué de tendance libérale: "Je ne connais pas Carter mais je connais Mondale et cela me suffit".

Pour le reste on attend de voir ce que sera le président Carter. La gauche démocrate entend bien donner une chance à Carter quitte à servir de chien de garde si cela est nécessaire.

Le représentant Ron Dellums, un noir de la Californie et l'un des membres les plus libéraux de la Chambre, n'avait jamais été reconnu comme un ardent defenseur de Carter; il déclarait néanmoins qu'il était bien d'accord avec les programmes annoncés par Carter lors de son discours d'acceptation (assurance-santé pour tous, fin de toute discrimination raciale ou sexuelle, réforme du système de taxation, etc...) et il ajoutait l'air presque surpris: "J'aurais presque pu faire le même discours mais je crois que notre rôle sera de s'assurer qu'il tiendra ses promesses".

Et le meilleur moyen de s'assurer qu'il tiendra bien ses engagements est d'avoir le contrôle du parti, d'avoir au moins un endroit où l'on peut dire ce que l'on pense. C'est pour cela qu'avaient été créées, en 1972, les mini-conventions qui ont lieu tous les deux ans. Les libéraux voulaient s'assurer que cette convention ne serait pas seulement une réunion des hauts dirigeants du parti. Ils voulaient donc qu'il y ait au moins 2000 délégués choisis selon les districts congressionnels. Carter ne voulait pas avoir les mains liées et refusait ce genre d'obligation. La motion fut adoptée par 1240 voix contre 1128 mais elle ne pourra s'appliquer car elle n'a pas recueilli la majorité absolue des délégués inscrits même si une majorité des délégués présents était acquise. Il faut dire que le vote a eu lieu dans l'après-midi du jeudi alors que bien des délégués étaient absents, mais malgré cela, le vote donne une bonne indication de la force des libéraux, la mini-convention de 78 n'aura peut-être pas lieu comme ils le veulent mais ils ont bien l'intention de surveiller Jimmy Carter.

Le président du parti démocrate disait qu'il voulait donner le parti à Jimmy Carter. Les libéraux ne veulent absolument pas lui donner un chèque en blanc. On peut compter sur eux pour être des chiens de garde discrets mais présents.

M.C.A.



Les sociaux-démocrates suédois affrontent une élection difficile

vue sur l'europe

par Sven Svensson
journaliste suédois

"Actualités suédoises", une publication de l'Institut suédois, diffusait récemment un long article d'un journaliste du plus grand quotidien de Stockholm faisant le point des difficultés qu'affrontent les sociaux-démocrates suédois à l'approche des élections nationales de septembre. L'IS précise que les opinions n'engagent que l'auteur. Nous publions ci-dessous de larges extraits de cet article.

Les élections législatives du 19 septembre 1976 semblent soudain devenir une affaire plus passionnante qu'on ne le pensait au début. La position du gouvernement Palme n'est plus aussi solide et sûre, malgré la division et l'impuissance de l'opposition bourgeoise. A la suite d'un nombre de "faux pas" assez innocents mais qui ont attiré l'attention générale, les sociaux-démocrates ont fait une chute catastrophique à juger des résultats des sondages d'opinion qui ont eu lieu en mars et avril, au même moment où le parti de gauche communiste (VPK) hésite autour des 4 p.100 magiques indiquant la limite critique qu'il doit atteindre pour être représenté au Riksdag (Parlement). Dans la campagne électorale on s'attend à une compétition très dure et la possibilité d'une victoire bourgeoise après plus de quatre décennies de gouvernement social-démocrate ne peut aujourd'hui être entièrement exclue. (...)

Négociations sur les impôts et les salaires

Les pouvoirs publics ne doivent pas s'immiscer dans les négociations de conventions collectives entre les partenaires sociaux. Cette règle a longtemps été un principe sacré en Suède. Mais les tensions du système fiscal en sont arrivées à ne pas seulement frapper la classe moyenne, mais également les ouvriers hautement qualifiés de la LO. Une course de vitesse entre les salaires et les prix s'est engagée. Les salariés ont été obligés de s'assurer de fortes augmentations de salaires pour compenser les hausses de prix et la sévère progressivité des impôts directs.

La politique dite de Haga, du nom de la résidence des chefs d'Etat étrangers en visite en Suède, située à la sortie nord de Stockholm, fut la conséquence de cette situation. Il s'agissait d'une sorte de table ronde entre les partis politiques et les partenaires sociaux sur les impôts et le financement des réformes sociales.

Le gouvernement posa ainsi les fondements des négociations des conventions collectives, en même temps que les partenaires sociaux maintinrent leur liberté d'action de conduire ces négociations comme ils l'entendaient — mais à l'intérieur du cadre délimité aux tables rondes de Haga. (...)

Haga I et II ont contribué à la conclusion d'accords sur les conventions collectives entre les partenaires sociaux pour les années 1975 et 1976. On a pu ainsi éviter des conflits et de longues et laborieuses négociations. (...)

En décembre 1975, le gouvernement Palme a été contraint, par un vote du Riksdag, à accepter le principe d'un forum pour la concertation sur la politique économique. Selon le vote du Riksdag, les entretiens, vite baptisés Haga III, devaient porter sur le rôle des impôts directs dans la hausse inflationniste des prix, sur la "fourchette" disponible pour l'augmentation des salaires et la consommation privée, sur la politique des prix des entreprises privées et publiques et des pouvoirs ainsi que sur des mesures destinées à renforcer la prise de conscience des prix par les consommateurs. (...)

Au cours de la première réunion, le 23 mars 1976, le gouvernement affirma qu'il fallait procéder à un remaniement des impôts également pour l'année 1977. Le gouvernement estimait qu'il était dénué de sens de discuter de l'inflation sans introduire le remaniement fiscal dans l'ordre du jour. (...)

Deux jours après la réunion du "forum", le gouvernement présenta soudain, dans une conférence de presse, un projet de remaniement fiscal pour 1977, qui avait le soutien des organisations syndicales. Le gouvernement avait déjà eu des entretiens secrets avec la LO et la TCO, si bien que l'opposition avait été complètement blousée. Le projet portait sur un abaissement de l'impôt sur le revenu de 1,950 c.s. pour les salariés moyens et, pour compenser le manque de rentrées dans les caisses de l'Etat, sur une augmentation de 3p.100 de la taxe patronale sur les salaires.

Un vote parlementaire sur la question des impôts n'aura lieu qu'après les élections de septembre. C'est pourquoi le niveau de leur réduction dépendra de l'issue des élections.

Le débat sur les centrales nucléaires

En 1975, le gouvernement Palme prit l'initiative de présenter un programme de politique énergétique, qui fut voté par le Riksdag avec le soutien du parti conservateur.

Le programme énergétique porte jusqu'à l'année 1985, avec un "arrêt de contrôle" en 1978. La consommation énergétique ne doit pas augmenter de plus de 2p.100 par an.

Les besoins d'énergie électrique seront principalement couverts par la construction de centrales nucléaires. Quelques cours d'eau sur lesquels on avait d'abord pensé construire des centrales hydro-électriques seront laissés tels quels, dans un souci de protection de l'environnement. (...)

Les sondages d'opinion montrent qu'une nette majorité des électeurs sont perplexes devant les problèmes posés par les centrales nucléaires. Les effets de la radioactivité inquiètent beaucoup de gens. Le fait que le problème des déchets ne soit pas résolu accentue l'inquiétude. (...)

Il est donc certain que l'énergie nucléaire jouera un rôle dans la campagne électorale. M. Palme soulignera avec force l'incompatibilité des positions des centristes qui veulent à la fois créer 400,000 nouveaux emplois et supprimer l'énergie nucléaire.

Projet syndical de fonds de salariés

La démocratisation du pouvoir économique est une autre question politique primordiale. Peu de gens s'opposent à l'idée que les salariés aient davantage de pouvoir au sein de l'entreprise.

Une proposition de loi sur la suppression du droit des employeurs à diriger et à répartir le travail a été présentée au Riksdag, qui vota le projet ce printemps à de fortes majorités.

En revanche, un projet des experts économiques de la LO, selon lequel 20p.100 des bénéfices des sociétés ayant au moins 50 salariés devront être versés à des fonds spécialement créés dans ce but, est très controversé et politiquement "chaud". Dans quelques décennies, les salariés pourraient avoir un pouvoir dominant dans la vie économique par l'intermédiaire de ces fonds.

Un effet secondaire de la création de ces fonds de salariés serait que l'Etat et les communes verraient leurs recettes fiscales diminuer et des salariés individuels une augmentation de leurs impôts.

Sans avoir davantage de pouvoir sur le capital, les retraités et d'autres groupes non actifs devraient donc contribuer sous une forme ou une autre au renforcement de la position des salariés.

Le gouvernement Palme est encore perplexe à l'égard de ce projet. M. Bohman, le leader du parti conservateur, a essayé de faire des fonds de salariés une des grandes questions des élections. M. Palme a déclaré qu'une proposition de loi portant sur la création de fonds de salariés pourrait être présentée au Riksdag au plus tôt à l'automne 1979, c'est-à-dire après les élections de 1979. Les fonds de salariés déboucheraient, à long terme, sur une collectivisation de la propriété, à laquelle les trois partis bourgeois sont fortement hostiles. (...)

Il reste maintenant à voir si la chute des sociaux-démocrates selon le baromètre des opinions ne représente qu'un malaise passager ou bien s'il s'agit vraiment d'un phénomène permanent. On peut déjà discerner une certaine nervosité dans les milieux sociaux-démocrates, où l'on fait de gros efforts pour diriger l'attention du public dans les débats vers des problèmes essentiels, tels que les politiques de l'emploi et des impôts, deux sujets d'un intérêt capital pour la majorité des électeurs.

Mais, un grand problème électoral pour M. Palme est aussi celui des relations avec le parti communiste (VPK). La stabilité du gouvernement social-démocrate est fondée sur une condition indispensable, à savoir que les communistes retrouvent leurs sièges au Riksdag et qu'ils n'osent pas contribuer à faire tomber un gouvernement social-démocrate.

Il est pour le moment très difficile de dire de quel soutien les communistes disposent dans le corps électoral. Il est certain qu'ils ont perdu des voix dans les élections syndicales. Le militantisme syndical sur les lieux de travail a, dans une large mesure, été repris en mains par des groupes gauchistes révolutionnaires. Ces groupes font de leur mieux pour discréditer l'activité syndicale des sociaux-démocrates, ce qui a naturellement eu pour effet de durcir les antagonismes politiques. Même parmi les jeunes électeurs, les communistes semblent être en position de faiblesse. (...)

S.S.

vue sur le monde

La mort de son plus vieux soldat n'a pas fait pleurer la Chine

par Edouard Pellissier
de l'Agence France Presse

La mort du maréchal Chu Teh, champion légendaire de la "Longue Marche", président de l'Assemblée nationale populaire chinoise et faisant fonction de chef de l'Etat, n'a pas suscité l'accablement, le désespoir, même, ressentis par le peuple chinois à la mort de Chou En-lai, en janvier dernier.

Agé de 90 ans, le maréchal Chu Teh méritait pleinement son nom, qui, en chinois, signifie "vertu rouge".

Ce petit homme tranquille, modeste, familier, plutôt trapu, avec des bras et des jambes d'acier, était devenu depuis longtemps le symbole quasi muet d'une armee dont il avait été le véritable fondateur et le commandant en chef jusqu'en 1954.

Eternellement vêtu d'un uniforme de coton bleu délavé, le chef coiffé d'une casquette de même couleur, il n'avait jamais porté d'insignes, même après son accession au maréchalat en 1955.

Pourtant Chu Teh avait mené jadis la vie d'un riche mandarin, dans un palais fastueux, entouré de ses femmes et de ses concubines, fumant voluptueusement ses pipes d'opium, avant de rejoindre à l'âge de 36 ans les rangs du Parti communiste chinois.

Opiomane et polygame

Fils de paysans qui avaient dû noyer cinq de leurs enfants nouveaux-nés, en raison de leur pauvreté, il avait été adopte par un riche propriétaire terrien. Officier de carrière, il avait été formé par l'Académie militaire de Yunnan, la première ecole chinoise à dispenser un enseignement militaire moderne".

En 1916, commandant déjà, à l'âge de 30 ans, comme general de brigade, l'une des unités d'un seigneur de la guerre: le général Tsai Ao, gouverneur général du Yunnan, il avait été nomme directeur de la police puis commissaire général aux finances.

En 1922, touché par la grâce, il se sépara de ses concubines et gagna la concession française de Shanghai, où les revolutionnaires chinois avaient établi leur quartier général.

Reçu plutôt froidement, l'ex-général opiomane dut d'abord se soumettre à une cure de désintoxication en passant six semaines à bord d'un vapeur anglais qui faisait la navette entre Shanghai et Hankéou.

Guéri, il s'embarqua ensuite pour l'Europe, vécut en Allemagne, fit des séjours à Paris et à Moscou, apprenant le marxisme au contact de jeunes étudiants chinois, dont le plus célèbre s'appelait Chou En-lai.

Fondateur de l'armée populaire à Nanchang

Lorsqu'il rentra en Chine en 1926, il reçut le commandement de la police et d'une école de cadets de Nanchang. C'est donc lui, qui tout naturellement, après la rupture entre les nationalistes et les communistes, dirigea le célèbre soulèvement militaire de Nanchang, le 1er août 1927, dont la date marque la naissance de l'armée rouge.

Alors que, partout pourchassés et exterminés, les communistes chinois ne songeaient plus qu'à se cacher, deux hommes et une poignée de partisans (2.000 hommes armés) se rejoignirent dans les monts Tchingkang pour former la "4ème armée rouge": Chu Teh, qui en fut le commandant en chef, et Mao Tsé-toung, le commissaire politique.

On peut imaginer facilement la vie précaire de cette petite troupe poursuivie par l'armee du Kuomintang, traquée par les propriétaires terriens mais soutenue par la masse paysanne opprimée. Après de longues marches et d'indicibles privations, ils trouvèrent enfin au sud de la province du Kiang-si un petit territoire où s'établir.

Les terres furent immédiatement distribuées aux paysans et le territoire devint "un district soviétique central" presque à l'insu du Parti communiste chinois et du Komintern, plus préoccupés par l'agitation dans les grandes villes.

Luttant contre les campagnes d'annihilation déclenchées par les forces de Tchang Kai-chek, Chu Teh gagna le surnom de "général volant" et mit en pratique les grands principes de la "guerre révolutionnaire": "harassement, coups de main sur les lignes de communication et sur les arrières, attaque finale lorsque la supériorité numérique est largement assurée".

En octobre 1934, menacés par une force d'un million d'hommes que commandait le général prussien von Seekt, Chu Teh et Mao entreprirent la "Longue Marche" de 368 jours qui conduisit la 4ème armée à l'autre bout de la Chine. La petite ville troglodytique de Yenan, au Shensi, sera pendant dix ans la capitale de la "République communiste chinoise".

En 1937, commença la conquête japonaise. Chu Teh commande alors le 18ème groupe d'armées sous les ordres théoriques de Tchang Kai-chek.

A la fin de la Deuxième guerre mondiale, malgre la mediation américaine et les conseils de Staline, la lutte reprit entre nationalistes et communistes chinois. Après des succès initiaux, l'armée nationaliste s'effondra sous les coups de boutoir de l'armée de Chu Teh. La Mandchourie fut conquise en 1948, puis ce fut la marche foudroyante sur Pékin (janvier), Nankin (avril) et Shanghai (juin 1949). Mais déjà des chefs militaires plus jeunes que Chu Teh se distinguèrent au cours des derniers combats et pendant la guerre de Corée (1950-53). Il s'agit notamment de Peng Te-huai et de Lin Piao.

Le premier était un ami de longue date de Chu Teh, à qui il succéda à la tête des armées comme ministre de la Défense en fin 1954, alors que Chu Teh devenait vice-président de la République.

En août 1959, l'honnête Chu Teh osa défendre Peng Té-huai, détracteur du "Grand Bond en avant" contre Mao et Lin Piao en leur rappelant qu'ils avaient tous "mangé dans la même gamelle".

Enfin, lors du IXème Congrès du P.C.C., Lin Piao réussit à le faire exclure du comité permanent du bureau politique (l'instance dirigeante du Parti). Il ne retrouvera cette place qu'après la disparition de Lin Piao, lors du Xème congrès du P.C.C. en août 1973.

Deux ans plus tard, l'Assemblée nationale populaire se réunissait à nouveau dans le plus grand secret sous la présidence de Chu Teh. Lorsque Tung Pi-wu mourut en avril 1975, Chu Teh fut chargé de recevoir les lettres de créance des ambassadeurs. Ses dernières apparitions en public ont été réservées au chef d'Etat malgache et au premier ministre australien, qu'il reçut à la place de Mao Tsé-toung, déchargé depuis juin 1976 de cette obligation protocolaire.



Une récente photographie du Maréchal Chu Teh recevant, en juin 1976, M. Malcolm Fraser, premier ministre d'Australie. (photo AFP).

Jusqu'à la limite de ses forces

La situation politique de Chu Teh s'aggrava encore lorsque, élu président de l'Assemblée nationale populaire à la place de Liu Shao-chi, devenu lui-même president de la République, il fit réélire celui-ci au poste de chef de l'Etat en janvier 1965, malgre ses demêlés avec Mao. Pendant dix ans, l'Assemblée nationale ne fut plus reunie et Chu Teh dut affronter pendant la Revolution culturelle" la colère des gardes rouges qui le traitèrent de "seigneur de la guerre, d'ambitieux, d'opportuniste et d'usurpateur de la gloire de Mao".

Ainsi aura-t-il servi fidèlement son pays jusqu'à la limite de ses forces. Son départ, après celui de Chou En-lai, Tung Pi-wu et Kang Sheng vient renforcer une fois de plus la position des revolutionnaires aux dépens des modérés. On peut se demander si cette évolution n'a pas été voulue par le president Mao devenu à son tour impotent et silencieux.

E.P.



dossiers de l'indépendance

Pour un Québec indépendant (I)

La revue américaine trimestrielle FOREIGN AFFAIRS, le plus prestigieux périodique international qui soit publié en langue anglaise, a invité le président du Parti québécois, M. René Lévesque, à présenter le dossier de l'indépendance du Québec. L'article de M. Lévesque, qu'il a écrit directement en anglais, paraît dans le volume 54, numéro 4, de la revue (juillet 1976). Nous commençons aujourd'hui la publication de la traduction de cet article (faite par Evelyn Dumas), et nous la poursuivrons le 31 juillet et le 7 août. Les intertitres sont du JOUR.

par René Lévesque

Les prochaines élections peuvent maintenant être déclenchées n'importe quand; cet automne, immédiatement après les Jeux olympiques, ou au plus tard à l'automne de 1977. Quel que soit le moment, tous les indices disponibles, y compris une série impressionnante de sondages, nous disent que pour la première fois l'issue est totalement incertaine. Le gouvernement provincial actuel, une filiale de ce même Parti libéral qui détient le pouvoir au niveau fédéral sous Pierre Elliott Trudeau, est de toute évidence en déclin. Il est au pouvoir depuis six ans, et depuis le jour même où il a remporté sa victoire trompeuse de 1973 (102 sièges) il ne fait que descendre la pente. Outre un chapelet de difficultés sociales et économiques, parfois importées, mais le plus souvent créées par ce gouvernement lui-même, il est entouré d'un odeur persistante d'incompétence et de corruption. L'atmosphère de scandale qui entoure la construction des sites olympiques, et l'incroyable déficit d'un milliard de dollars qu'on prévoit maintenant, ne sont que les aspects les plus visibles d'un désastre politique et administratif quasi total.

Cherchant une solution de rechange, l'électeur francophone penche maintenant clairement vers le Parti québécois. Dans cette majorité "nationale", nous sommes au moins à égalité avec les libéraux du premier ministre Bourassa, et peut-être même les devançons-nous. Quant à la minorité anglophone de plus d'un million de personnes, dont l'attachement naturel au statu quo en fait normalement des partisans inconditionnels du parti fédéraliste régnant, elle est plus embarrassée que jamais. Composée d'une proportion déclinante de descendants anglo-saxons des conquérants du 18e siècle ou de Loyalistes américains, ainsi que de ceux des immigrants irlandais du 19e siècle, et d'une mosaïque de minorités "ethniques" (Juifs, Italiens, Grecs, etc.) qui s'agrandit constamment, à la minute de vérité la plupart des éléments de cette minorité finiront probablement, comme d'habitude, par appuyer les libéraux. Mais pas avec leur traditionnelle unanimité. Ballottés de Charybde en Scylla, entre l'insatisfaction et le séparatisme, plusieurs cherchent quelque "troisième force". D'autres, surtout chez les jeunes, sont prêts à faire route avec le Parti québécois, dont les appuis au sein de la minorité devraient être moins marginaux la prochaine fois que la dernière.

Donc, tout compte fait, il est tout à fait possible qu'un gouvernement indépendantiste soit bientôt élu au Québec. A première vue, cela semble être un développement dramatiquement rapide, cette éclosion et cet épanouissement en quelques brèves années d'un mouvement d'émancipation politique au sein d'une population qui, jusqu'à tout récemment, se signalait par sa tranquilité. Mais à vrai dire, son succès signifierait, très simplement, le résultat d'une longue et laborieuse évolution nationale.

II

Il y avait le contour clair d'une nation dans cette petite colonie française qui fut conquise, en 1763, par un empire britannique à son apogée. Pendant plus d'un siècle et demi, en commençant un peu avant que les Pères Pèlerins débarquent dans la région de Boston, ce curieux mélange de paysans et d'aventuriers écrivaient une histoire fière sur toute l'étendue du continent. De la Baie d'Hudson au Golfe du Mexique, du Labrador aux Rocheuses, ils avaient été les explorateurs, les marchands de fourrure, les bâtisseurs de forts. A partir de cette épopée, si brève fut-elle dans le temps, et des racines tenaces qui ont été enfouies à ce moment-là dans les basses terres du Saint-Laurent, se développait une identité bien différente de la souche d'origine et de la France d'Ancien Régime; aussi différente à sa façon que l'identité américaine l'est devenue par rapport à ses propres origines britanniques. Ainsi, quand vint le choc traumatique de la Conquête, ce peuple eut assez de persévérance pour survivre, serré autour de son clergé catholique et de ses propriétaires terriens.

La langue et la terre

Au cours des cent années qui ont suivi, pendant que le Canada anglais se bâtissait, lentement mais sûrement, à même les restes de la Révolution américaine et sous forme de rempart contre les crises récurrentes du "destin manifeste" américain, le Québec français a réussi à se maintenir, grâce surtout à sa revanche des berceaux. Il était affreusement pauvre, coupé des centres de décision tant chez lui qu'en Grande Bretagne, et privé de toute nourriture culturelle de son ancienne mère-patrie. Mais sa société rurale, économe, restait incroyablement prolifique. Donc elle a grandi de manière impressionnante, du moins en nombre. Et elle s'accrocha obstinément, dans la mesure de ses lumières et selon ses humbles moyens, à ces deux ingrédients majeurs de l'identité nationale: la terre et la langue. Le contrôle de la terre était, dans le meilleur des cas, tenu et comme dans tout contexte colonial confiné à la multitude de petites propriétés agricoles. Tout le reste — depuis la croissance des principales villes jusqu'à l'établissement d'industries manufacturières et ensuite la poussée vers le développement des ressources — était le champ exclusif et incontesté des "Anglais", la minorité croissante des anglo-saxons auxquels s'assimilaient des groupes d'immigrants et qui gérait presque toutes les affaires du Québec sous la direction d'entrepreneurs, de financiers et de grands marchands montréalais.

Quant à l'élite francophone, elle était faite surtout de médecins, d'avocats et de prêtres — "services essentiels" pour le corps et l'âme d'une main-d'oeuvre à bon marché, dont le taux de natalité miraculeux assurait une offre toujours surabondante. Et naturellement, il y avait les hommes politiques, presque tous de cette race typiquement coloniale qui est tolérée aussi longtemps qu'elle garde les indigènes bien excités par l'accessoire et bien divisés sur l'essentiel.

Nous semblions condamnés

Inutile de dire que le système d'éducation était fait de manière à réfléter ce genre de société et en même temps à la faire durer gentiment et tranquillement. Il y avait un modeste réseau de séminaires dirigés par l'Eglise, où l'on mettait l'accent sur le recrutement à la prêtrise et qui, pendant plus d'un siècle, n'a mené qu'à une seule université sous-développée. Pour neuf enfants sur dix, il n'y avait que l'école primaire, et encore. Apprendre à lire et à écrire tout juste ce qu'il faut pour signer son nom et ensuite, sans avoir le temps de se "faire des idées", accéder au rang d'employé obéissant et respectueux de tout employeur assez généreux pour offrir un modeste emploi stable.

Tel était le Québec français, affamé culturellement et dominé économiquement, mais bien isolé et ainsi très résistant, qui a été conduit il y a 109 ans vers la mutation finale de l'Amérique du nord britannique et sa défense ultime contre l'expansionnisme américain: la Confédération, des quatre colonies de l'est à l'origine mais s'étendant bientôt au nord de la frontière "d'un océan à l'autre". A cet impressionnant Dominion, d'abord comme l'une de quatre, puis comme l'une de dix provinces, le Québec a été intégré sans difficulté mais sans grand enthousiasme. Désormais, il serait éternellement une minorité et, grâce à une politique fédérale d'immigration dynamique, une minorité toujours plus petite. Avec le temps, il se fondrait et disparaîtrait probablement dans le courant principal, ou au mieux durerait comme ghetto insignifiant mais commode: **la différence.**

A SUIVRE SAMEDI PROCHAIN

vue sur l'économie

par un groupe d'économistes québécois, coordination: Pierre Harvey, professeur aux HEC

Le chômage zéro en 1980?

Au lendemain du party olympique, les Québécois, en plus d'avoir sur le dos $700 millions de dettes supplémentaires à payer, se retrouveront avec leur problème chronique: l'insuffisance des investissements et de l'emploi. A cela, l'esprit olympique ne peut rien. De nouveau l'hiver sera long pour les chômeurs. Alors, les détenteurs du pouvoir politique et économique auront sans doute recours à une recette déjà éprouvée pour faire patienter la main-d'oeuvre québécoise: la prophétie optimiste, l'annonce de lendemains qui chantent. Bientôt, prétendront-ils, nous sortirons du tunnel: en 1980, ce ne seront plus les emplois qui manqueront au Québec, mais des travailleurs! Leur belle assurance n'a d'égale que leur manque de rigueur.

L'art de faire danser les statistiques. Le mythe de la disparition du chômage en 1980 s'appuie, au départ, sur un phénomène démographique, bien réel celui-là: la chute du taux annuel de croissance de la population québecoise, depuis les années 1965. Selon les prévisions les plus récentes du Bureau de la Statistique du Québec, et d'après une hypothèse moyenne, la population passerait de 6.2 millions en 1975 à 6.5 en 1981, soit une augmentation moyenne de seulement 0.8 p. 100 par an. A partir de cette constatation, les prophètes du chômage O font ce "raisonnement" suivant: la stagnation démographique signifie que les effectifs de la main-d'oeuvre québécoise augmenteront bien plus lentement qu'avant et que, par conséquent," le Québec sera délivré de la hantise du chômage vers 1980" (à titre d'exemple, citons une conférence de M. Pierre Lortie, vice-président de la Bourse de Montréal, **Le Devoir,** 9-3-76, p. 5).

Avant d'examiner les erreurs de ce genre de thèse, rappelons quelques définitions: 1) **Population active (ou main-d'oeuvre):** celle qui est âgée de 14 ans ou plus et qui travaille ou est en chômage; 2) **Population inactive:** les personnes, ayant 14 ans ou plus, et qui ne travaillent pas et ne se cherchent pas, non plus, un emploi (contrairement à un chômeur qui, pour être classé comme tel, doit se chercher du travail; 3) **Taux d'activité:** c'est la population active en proportion de la population âgée de 14 ans ou plus; 4) **Taux de chômage:** le nombre de chômeurs en pourcentage de la population active.

Première erreur: croire que tout arrivera en même temps. En effet, le plafonnement du volume total de la population, au Québec, n'empêchera pas la population active d'augmenter à un rythme appréciable pendant encore plusieurs années: ce n'est que dans une dizaine d'années seulement que le taux de croissance de la main-d'oeuvre se rapprochera de celui de l'ensemble de la population.

Deuxième erreur: ignorer le lien entre taux d'activité et perspectives d'emploi. Cette erreur est bien plus grave que la précédente, car elle démontre une méconnaissance des relations entre l'économie et la démographie. Au Québec, depuis les années 1945, les taux d'activité, pour les hommes et surtout pour les femmes, tendent à être de plus en plus inférieurs à ceux qui prévalent en Ontario. Pourquoi? Parce que la situation de l'emploi ici étant nettement moins bonne, un grand nombre de chômeurs se découragent et cessent de chercher du travail: ils rejoignent alors le volume des "inactifs". Cest une forme de chômage qui passe inaperçue car les statistiques ne tiennent compte que des personnes inoccupées qui essaient de trouver un emploi.

Par exemple, en 1974, le taux moyen d'activité québécois était de 56.7 p. 100 contre 60.7 p. 100 en Ontario. Plus les perspectives de l'emploi apparaissent mauvaises au Québec par comparaison à l'Ontario, plus l'écart entre les taux d'activité est grand. Qu'arriverait-il si le taux moyen d'activité québécois s'établissait au même niveau que le taux ontarien? La population active québécoise augmenterait pour chacune des années considérées: en supposant inchangée l'offre d'emploi, cette augmentation se traduirait par l'accroissement du nombre de chômeurs recensés officiellement. En se basant sur ce genre de considération, un chercheur, Raymond Dépatie, a pu démontrer que le taux réel de chômage au Québec est bien plus élevé que le taux officiel **(L'Actualité Economique,** décembre 1971). Nous pouvons estimer qu'en 1974, le vrai taux de chômage, au Québec, n'etait pas de 7.3 p. 100 mais au moins de 13 p. 100; qu'en 1975, au lieu d'être de 8.9 p. 100, il s'est sans doute etabli autour de 14 p. 100 ou 14.5 p. 100

Que se passera-t-il, vers les années 1985, au moment où le taux de croissance de la population âgée de 14 ans et plus aura atteint sensiblement celui de l'ensemble de la population?

En supposant constant le rythme de création d'emploi, l'écart entre l'offre et la demande de travail tendra à se réduire: les perspectives de l'emploi s'améliorant, une bonne partie des Québécois auparavant devenus "inactifs" par découragement retourneront sur le marché du travail et accroîtront ainsi les effectifs de la main-d'oeuvre: le taux officiel de chômage baissera moins vite que le taux réel. On peut donc s'attendre à ce que le pourcentage de chômeurs recensés restera au niveau de 6 p. 100 ou 6.5 p. 100 longtemps après 1980, au rythme actuel de création d'emploi. Mais est-il réaliste de croire qu'on réussira à conserver le taux de croissance du volume d'emploi qu'on a atteint au cours des 15 ou 20 dernières années? Cela nous amène à discuter d'une dernière erreur.

Troisième erreur: ne pas voir l'influence de la stagnation démographique sur la croissance du P.N.B. Ceux qui prédisent ainsi le chômage 0 en 1980 ne voient qu'un côté de la médaille: la stagnation démographique. Ils ne se rendent pas compte des effets de celle-ci sur la croissance économique et la création d'emploi. Une population totale qui n'augmente presque plus, cela peut signifier: une consommation moins expansive, un ralentissement des investissements à caractère social (moins de garderies, d'écoles, de collèges, d'universités), un freinage de la construction domiciliaire, des agents économiques vieillissants et moins innovateurs, le renforcement des comportements de rentiers etc. Tous ces phénomènes ne peuvent que jouer contre le dynamisme de l'économie.

Plusieurs études contredisent les prophètes du chômage 0. Nous en citerons deux: 1) des professeurs de l'I.N.R.S.-Urbanisation, dans deux recherches effectuées pour des organismes extérieurs, sont arrivés à la conclusion que le taux de chômage québécois resterait élevé jusqu'en l'an 2001: s'établissant autour de 7 p. 100 en 1981, il serait encore de 6.5 p. 100 en 1991 et de 6 p. 100 en 2001; 2) mais ces professeurs sont-ils trop optimistes? C'est ce qu'on pourrait croire si on se fie à une étude récente du ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration du Canada, selon laquelle la création d'emploi au Québec, d'ici 1982, serait si faible que le taux annuel de chômage (officiel) pourrait s'établir à un niveau de 9.3 p. 100, soit à un pourcentage supérieur à celui de 1975! **(La Presse,** 29-9-75).

Alors quel est l'enjeu de ces prophéties? Premièrement, pour les mandarins qui nous gouvernent il s'agit d'une stratégie destinée à atténuer l'impatience des Québécois devant ce mal chronique qu'est le chômage dans le système économique actuel. Deuxièmement, puisque la stagnation démographique est censée faire disparaître, à elle seule, le chômage en 1980, à quoi servirait de se creuser l'imagination pour développer les bases d'une nouvelle politique économique: mieux vaut attendre, on risque moins ainsi de mécontenter les grands pouvoirs économiques privés! Troisièmement, comme l'évolution démographique semble avoir de si bons côtés, pourquoi s'inquiéter de la survie politique et culturelle du peuple québécois? Une politique nataliste, après tout, c'est compliqué à mettre en oeuvre. Non, le chômage O, ce n'est pas pour demain; en tous les cas, il ne faut pas y penser avec le système économique que nous avons. Mais consolons-nous: "ils nous proposeront les Jeux d'hiver pour 1984.

Pierre Lamonde
Institut national de recherches scientifiques-urbanisation



la revue de presse

par Evelyn Dumas

Une attaque en règle du principal hebdomadaire financier canadien contre le programme fédéral de lutte à l'inflation, les réflexions du quotidien LE MONDE sur le pacte occidental en vue d'empêcher l'accession des communistes au nouveau cabinet italien, et les commentaires du ECONOMIST de Londres sur les retombées du raid israélien à Entebbe, alimentent la revue de presse cette semaine.

The Financial Post

Dans son édition du 17 juillet, l'hebdomadaire financier torontois THE FINANCIAL POST attaque en éditorial la politique de lutte à l'inflation entreprise par le gouvernement canadien. Sous le titre "Arrangez-le rapidement ou mettez-le au panier", le journal écrit notamment:

● "Tandis que le jugement rendu cette semaine par la Cour suprême, déclarant le programme anti-inflation du gouvernement conforme à la constitution, élimine au moins une incertitude, une crise de confiance bien plus profonde prend rapidement de l'ampleur. Cela indique que le gouvernement libéral ferait bien de déclarer que les contrôles ont accompli leur tâche de faire comprendre aux Canadiens la nécessité de la modération, et de s'en débarrasser cet automne à la fin de l'An Un. S'ils n'ont pas l'intention de les éliminer, ils devraient démontrer qu'ils ont un meilleur programme."

● " ... Les nouveaux règlements de la Commission de lutte à l'inflation touchant les prix et les profits sont affreusement complexes, donnent de durs coups au monde des affaires, et suscitent des réactions exceptionnellement vives de la part des sociétés. Ils soulèvent de nouvelles inquiétudes au sujet de la force et de la longévité de la reprise déjà incertaine de l'économie canadienne. Il est également significatif que la direction et l'évolution de toute cette entreprise de contrôles nuit aux investissements canadiens dans le capital-action canadien et force les gérants de fonds de pension à chercher d'autres moyens d'investir les milliards de dollars d'économies de Canadiens dont ils sont responsables."

Parmi les suggestions du FINANCIAL POST il y a celle-ci:

● "Certains changements au programme devraient être faits immédiatement. Les nouveaux règlements sont, à bien des points de vue, plus équitables envers les compagnies que les anciens et il faut féliciter Ottawa de les avoir présentés sous forme d'avant-projet de manière à permettre des modifications. Alors qu'on s'y mette, en commençant par un système plus généreux d'incitation à la productivité — une clef majeure et sous-estimée de toute lutte à l'inflation. Où dans les nouveaux règlements d'Ottawa y a-t-il une incitation réelle à la réduction des coûts en général et aux économies d'énergie en particulier? Et pourquoi, dans le cas de ceux qui ont droit à un crédit de productivité, l'avantage est-il imité au niveau avare de 25% du gain?"

Le Monde

Le chancellier ouest-allemand Helmut Schmidt, en visite aux Etats-Unis, a fait la semaine dernière une révélation qui a secoué l'opinion occidentale: à la rencontre au sommet de Porto Rico, à la fin de juin, a-t-il dit, les Etats-Unis, la France, la Grande-Bretagne et l'Allemagne ont posé comme condition à la poursuite de l'aide économique à l'Italie qu'il n'y ait pas de communistes dans le prochain cabinet italien. Dans son édition du mardi 20 juillet, le quotidien parisien LE MONDE commentait ce pacte, dont l'existence a du reste été confirmée par Washington, sous le titre "La Sainte Alliance", rappel du pacte d'inspiration contre-révolutionnaire conclu en 1815 entre les souverains de Russie, d'Autriche et de Prusse, sur l'initiative du tsar. Voici des extraits de l'éditorial:

● "Loin de saluer les propos du chancellier Schmidt sur l'interruption de toute aide économique à l'Italie au cas où les communistes participeraient au pouvoir, "Il Popolo", quotidien de la démocratie chrétienne, les a qualifiés de "chantage". Ailleurs, ils sont accueillis avec gêne: on savait, certes, que les Occidentaux usaient, pour conserver un système conforme à leurs conceptions, de l'arme économique, comme ce fut le cas au Portugal l'an dernier. Ou avec une indignation plus rituelle sans doute que profonde: l'agence Tass parle d'une "ingérence grossière dans les affaires intérieures de l'Italie", mais combien de fois l'URSS n'a-t-elle pas coupé l'aide, dans le passé, à des partenaires récalcitrants!"

● "Mais les réalités italiennes sont difficilement méconnaissables: il est malaisé de constituer un gouvernement à Rome en laissant le P.C.I. totalement sur la touche. Une tentative en ce sens a peu de chances de durer. Tôt ou tard, on se retrouverait devant le problème de l'entente avec les communistes."

● "Est-il honorable, est-il habile, de la part des responsables européens, à commencer par le président Giscard d'Estaing, de placer les dirigeants italiens devant de tels ultimatums, qu'aucune nation digne de ce nom n'accepterait? M. Mitterand n'a pas tort de parler, à ce propos, de Sainte-Alliance. Vouloir l'échec de la ligne Berlinguer actuellement, c'est briser tout un processus de distanciation des communistes ouest-européens vis-à-vis de l'URSS, c'est rejeter les partis de gauche dans l'isolement, c'est favoriser la restauration en Italie d'une coupure psychologique et politique proche de la guerre civile. Nul ne peut assurer que les amis politiques de l'actuelle majorité française en seraient les bénéficiaires."

The Economist

Le coup d'Entebbe, le raid israélien pour libérer les otages de l'Airbus en Ouganda, continue d'alimenter les commentaires dans la presse internationale. L'hebdomadaire britannique THE ECONOMIST le commentait dans son édition du 17-23 juillet, le reliant à l'exécution des mercenaires en Angola. Sans doute, écrit-il, la coopération de Idi Amine avec les terroristes est évidente, de même que sa participation à la disparition et probablement à la mort violente d'une ressortissante britannique Mme Block, qui avait été hospitalisée pendant que les otages étaient en sol ougandien. Le président Amine n'est pas très populaire parmi ses collègues chefs d'Etat africains, et il s'est allié de trop près au Colonel Khadafi de la Lybie pour s'attirer les sympathies des nombreux adversaires du colonel dans le monde arabe. Mais:

● "Le chauvinisme, noir ou blanc, ne résoudra pas les vrais problèmes — la prévention du terrorisme, la relation à long terme entre Blancs et Noirs à l'intérieur et à l'extérieur de l'Afrique, et la tentative d'assurer que les problèmes politiques de l'Afrique puissent être résolus sans aucune intervention étrangère."



le journal de pierre vadeboncoeur

16 juillet

Ce juillet est comme une soirée d'été quand le vent est tombé et qu'il n'y a plus qu'un silence chargé des bruits du jour même et du jour qui va suivre. Ce juillet politique au Québec fait le silence sur une suite d'erreurs, d'échecs, de ridicules, de mensonges et de hontes que le pouvoir n'a cessé d'accumuler à son débit. C'est un entracte. Mais, de toute évidence, la pièce continue. On a l'impression qu'à gouverner obstinément contre des forces populaires importantes et contre le bon sens démocratique, le gouvernement de M. Bourassa, celui de M. Trudeau et celui de M. Drapeau ont fini par mettre en mouvement une masse sur l'inertie de laquelle ils comptaient. Celle-ci approche du point critique où l'on cesse de pouvoir l'arrêter. Il y a présentement interlude, accalmie, mais qui ne trompe guère, malgré le fait que les Jeux masquent un peu les réalités, mais si peu, et si provisoirement.

Il est important de savoir à peu près où l'on en est rendu. Ce mois de juillet est comparable à une date en histoire, car il est comme un moment d'où l'on peut mesurer les espaces parcourus et résumer une tranche du passé. Depuis des années, jamais les traits d'une période ne se sont offerts aussi nettement à une appréciation d'ensemble. Ce qu'on constate maintenant, c'est que le fond de l'histoire, pendant ces quelques années, a bougé. Les libéraux en sont tout alarmés et ce n'est pas sans raison. Pour le pouvoir présent, c'est assez sérieux en effet, car c'est la logique générale du régime que ce mouvement conteste, et se refaire une logique profonde est encore plus difficile que de se refaire une virginité. Tout est en cause, à vrai dire: la politique nationale, sociale, économique, culturelle. Les derniers mois ont d'ailleurs été particulièrement fertiles en incidents.

Les conséquences de la politique anti-nationaliste et anti-sociale des gouvernements ont éclaté en effet dans divers épisodes spectaculaires, dont il n'est que trop clair qu'ils découlaient d'elle: la ruineuse folie des Jeux; les mesures anti-ouvrières dites anti-inflationnistes; la dispute du bilinguisme; la façon ridicule dont le gouvernement a traité la question des conventions collectives du secteur public pour finalement régler ce problème capital comme il aurait pu le faire au moins depuis l'automne mais comme il ne l'a pas fait alors parce qu'il cherchait à éreinter les syndicats; les scandales présents et à venir; la déconfiture d'un tas de personnages à la fois. C'est beaucoup.

18 juillet

L'été actuel marquant une pause, chacun a le loisir de réfléchir un peu à tout cela. Ce qui frappe par ailleurs, c'est la tranquille solidité de l'opposition et le fait que celle-ci est en progrès continu. L'opposition aujourd'hui peut s'appuyer assez largement sur le peuple, grâce à des structures sans lesquelles elle n'aurait aucune consistance réelle: le PQ, les syndicats, le RCM. Elle est donc en mesure d'agir directement sur l'histoire, ce qui est le test de toute action d'envergure.

A ce propos, un certain nombre de gens ne se rendent pas compte de la valeur inestimable de pareils instruments. Cette opposition a effectivement une logique générale efficace auprès de grandes masses de gens, une audience très étendue et par conséquent le moyen d'agir à la mesure de l'histoire elle-même. L'opposition n'est rien quand elle n'est que le fait de quelques individus ou de quelques petits groupes; elle n'est rien non plus quand elle est celui de vastes associations d'intérêts dépourvues de doctrine; mais elle commence à compter quand, par sa masse et son progressisme, elle est ainsi faite qu'elle peut véhiculer, dans le peuple et avec lui, autant d'idées et de volontés contestataires que le rapport des forces et les autres conditions générales le permettent dans la situation du moment et compte tenu du fait qu'il faut aussi protéger parti, syndicat ou mouvement contre l'éclatement ou la perte de contact avec la généralité du peuple. (Ce centre de gravité n'est pas toujours facile à déterminer, d'ailleurs). Ce qui, dans la société québécoise, mène le plus loin, ce n'est pas ce qui va le plus loin en paroles, mais ce sont au contraire ces quelques grands corps populeux et stables, mesurés et dynamiques, contestataires et réalistes, qui constituent l'armature de la puissance démocratique progressiste au Québec. Il n'y a pas d'autre front politique véritable que celui-là. Le reste ne tient d'ailleurs que parce que ce front implicite existe.

De même que le pouvoir actuel semble en voie de se rompre parce que ses soutiens populaires défaillent, de même, inversement, l'opposition doit continuer d'avancer avec le plus grand souci de maintenir les siens. Cela demande beaucoup de statesmanship. Le pouvoir aura beaucoup de peine à reprendre son allure, si tant est que ce soit encore possible; et il ne faudrait pas que l'opposition s'expose à perdre la sienne propre. Le PQ, à cet égard, a été tout à fait remarquable par la sûreté avec laquelle il a conduit son entreprise malgré les difficultés énormes qu'il a dû traverser. Le pouvoir, au contraire, a trop longtemps mal agi. Nous entrons dans une période où vraisemblablement ses erreurs se paieront.

Le PQ a évité la plupart des pièges, dont ceux de la bravade inutile et des excès du verbe et de l'extrémisme. Cela lui a coûté quelques plumes, mais il fallait les perdre. Il n'a pas cessé de comprendre que le régime peut tout déjouer, excepté un mouvement de masse qui soit inattaquable et constant parce qu'il refuse de prêter flanc. Contre un tel mouvement il n'y a réellement pas de parade, ou du moins pas de parade qui ne soit difficile, compliquée et relativement improbable. On saisit l'importance de ce cheval de Troie, qui permet de faire avancer une politique passablement non américaine en pleine Amérique. Autrement qu'en paroles. Et en tenant compte de tous les facteurs nécessaires. En tenant compte de toutes les conditions sans le respect desquelles c'est l'ensemble qui tombe. Je ne sais pas plus que quiconque ce que deviendra cette entreprise, ni si elle trompera ses promesses; mais en tout cas, pour l'heure, elle donne de très grandes leçons sur la question de savoir comment passer. Cela vaut cent fois tous les opuscules du monde. C'est une stratégie en action et prenons la peine de remarquer qu'il n'y en a jamais d'autre qui soit digne de ce nom. Elle replace les traités là où ils doivent être: dans le rayon des oeuvres reservées aux seuls lecteurs assez perspicaces pour pouvoir les contredire.

19 juillet

Je profite de l'occasion pour dire, à la barbe de quelques-uns, que j'ai pas mal d'admiration pour la cervelle politique de René Lévesque. On sait où il a pris le peuple québécois en 1960 et jusqu'où il a fortement contribué à le conduire. Il n'a pas fait l'impossible, mais du moins a-t-il, pour sa part, réalisé jusqu'ici une partie considérable de ce qui était à la fois possible et ardu. Il ne l'a pas fait seul, bien entendu, mais on voit que sa griffe a marqué toute cette période. Observez que l'histoire des seize dernières années a suivi pour une bonne part chacune des décisions majeures du personnage ou de ses engagements dans tel ou tel sens: le saut dans l'aventure de 1960 (un saut qu'à l'époque je n'approuvais pas du reste), la Révolution tranquille, la rupture avec le Parti libéral, la fondation de MSA et du PQ, la croissance massive de ce dernier malgré les circonstances les plus diverses et les embûches les plus périlleuses. La cause de l'indépendance lui doit évidemment beaucoup. Mais toute la conscience politique d'aujourd'hui se situe, directement ou indirectement, logiquement ou non, dans les conséquences des mouvements d'histoire dont il a lui-même en bonne partie determiné le cours. Ce n'est pas peu de chose. Il faut avoir une bonne dose d'insignifiance pour ne pas s'en rendre compte. René Lévesque a, dans l'histoire recente du Québec, une importance tout à fait exceptionnelle et un prix non moins considérable. Il ne faut pas oublier ce leger detail.

Du plutonium à la bombe nucléaire

WASHINGTON (AP) — M. Fred Iklé, directeur de l'Agence américaine du contrôle des armements et du désarmement ACDA, a déclaré hier que l'accroissement des stocks mondiaux de plutonium recyclé et d'autres matières fissiles présente le danger d'une prolifération des armes nucléaires.

Tout en proposant que les Etats-Unis imposent de nouvelles restrictions, M. Iklé s'est déclaré opposé à l'adoption de lois qui interdiraient la fourniture de techniques et la vente de réacteurs nucléaires américains aux pays qui n'ont pas signé le traité de non-prolifération nucléaire. M. Iklé suggère que les Américains exigent le retour en ce pays des déchets radioactifs produits par les réacteurs achetés aux Etats-Unis.

Près d'une centaine de gouvernements ont déjà signé le traité mais un certain nombre de pays susceptibles de pouvoir se doter d'armes nucléaires ne l'ont pas encore signé, y compris l'Inde, Israël, l'Afrique du Sud, le Pakistan, le Brésil, l'Argentine et l'Espagne.

Les milieux scientifiques estiment généralement que les pays moins développés qui bénéficient de l'aide des pays technologiquement avancés dans ce domaine seront à terme en mesure de maîtriser le cycle de combustibles, d'enrichir l'uranium, de fabriquer les éléments qui seront brûlés dans les réacteurs et de les retraiter. A partir de là, estime-t-on dans ces milieux, il faut au maximum trois ans pour réaliser une bombe atomique.

Quels pays suivront et rejoindront les Etats-Unis, l'Union soviétique, la Grande-Bretagne, la France, la Chine et l'Inde dans le "club" nucléaire? Les spécialistes estiment qu'on peut compter parmi ces pays, l'Argentine, le Brésil, l'Egypte, Israël, le Pakistan, l'Afrique du Sud et l'Espagne. Six autres pays ont d'évidence la possibilité de réaliser l'arme atomique, mais n'y songent pas pour l'instant, pour des raisons politiques, à savoir la Belgique, l'Allemagne fédérale, l'Italie, le Japon, les Pays-Bas et la Suisse.

Premier gouvernement constitutionnel portugais

"Mon gouvernement ne fera pas de miracles"

— Mario Soares

Le gouvernement de M. Mario Soares a reçu, hier soir, au palais de Belem, l'investiture du général Ramalho Eanes, président de la République. Ce cabinet socialiste minoritaire est le premier gouvernement constitutionnel du Portugal après le 25 avril 1974. Il succède à une série de six gouvernements provisoires et est considéré généralement comme le cabinet "de la dernière chance" pour la gauche portugaise.

LISBONNE (AFP) — M. Mario Soares a déclaré hier soir, dans son discours d'investiture, qu'il ne fallait pas s'attendre à ce que son gouvernement "fasse des miracles".

"Mon gouvernement s'engage à travailler avec détermination et courage et à assumer toutes ses responsabilités", a ajouté le premier ministre soulignant que tous les Portugais devaient en faire autant.

"Notre tâche, a-t-il dit, est une tâche collective, c'est une tâche nationale, et je fais confiance au bon sens des Portugais".

Auparavant M. Mario Soares avait dressé un bilan des deux dernières années de la révolution portugaise, marquées, selon lui, par "des déviations, du sectarisme et de l'intolérance mais aussi par des réalisations de portée vraiment historique".

Il a souligné notamment que des abus devraient être corrigés et à titre d'exemple, il a affirmé que sous son gouvernement "il ne serait plus question que les banques nationalisées accordent des crédits fondés sur des considérations d'ordre idéologique".

Le premier ministre a également souligné que le droit du travail devrait être revisé "pour éviter des garanties exagérées qui pourraient se retourner contre les travailleurs eux-mêmes". Il a également garanti aux investisseurs privés que, si les nationalisations déjà faites ne seraient pas remises en cause, il n'y en aurait pas de nouvelles.

Enfin, M. Mario Soares a réaffirmé que le Portugal était déterminé à entretenir des relations avec tous les pays du monde sur la base du principe de la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats. Il a souligné qu'il fallait rapidement liquider le contentieux existant entre Lisbonne et ses anciennes colonies.

M. Soares entend que son gouvernement soit celui de la "conciliation". "Il faut en finir, avec le manichéisme social: la lutte des classes existe mais elle peut revêtir des formes compatibles avec la coexistence et le respect de la volonté populaire", estime-t-il. Mais, si M. Soares a rencontré parmi les syndicalistes, tant de la ligne "intersyndicale" pro-communiste que de la ligne indépendante — M. Soares dit ligne démocratique —, un état d'esprit favorable, il a pu aussi constater chez les uns et les autres une attitude très "dure" sur deux points: la loi sur les licenciements et la loi sur les conventions collectives que les syndicalistes ne veulent pas voir amender au détriment des travailleurs. Ce seront là les deux premiers tests sociaux du gouvernement PS et sans doute pas les moins difficiles.



L'investiture du gouvernement couronne une semaine d'actives consultations menées par M. Mario Soares (photo) à Lisbonne et à Porto avec les partis politiques représentés à l'Assemblée législative, avec les organisations syndicales et patronales et enfin avec les deux plus hauts représentants de l'Eglise catholique portugaise, Mgr Antonio Riberio, cardinal-patriarche de Lisbonne, et Mgr Antonio Ferreira Gomes, évêque de Porto. Par ailleurs, les rumeurs de retour au Portugal du général Spinola s'accentuent considérablement à Lisbonne.

FONDA CHILENA

Soirée Folklorique Chilienne
Chant - Danse - Spectacle folklorique
- Mets typiques

Samedi le 24 juillet - 20 heures

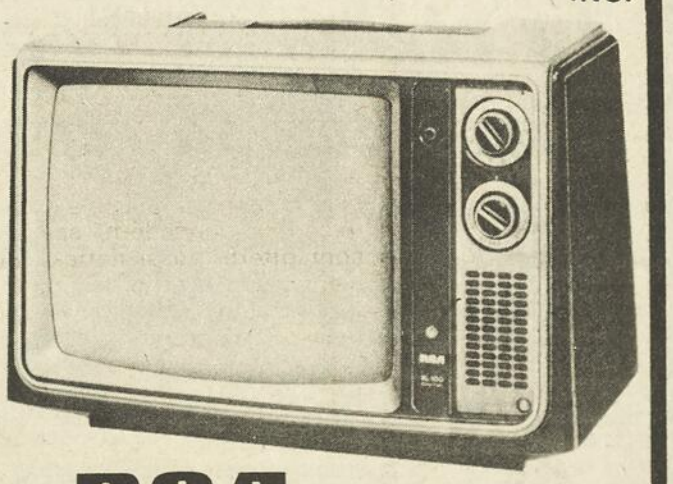
Sous-sol de l'Église Notre-Dame du très Saint-Sacrement
4450, rue St-Hubert
Montréal (près du Métro Mt-Royal)

"SOLIDARITÉ DU PEUPLE CHILIEN"

Association des Chiliens de Montréal

maison Beaudet INC.

DÉTENDEZ-VOUS! SUIVEZ LES JEUX DEVANT CET EXTRAORDINAIRE TÉLÉVISEUR RCA COMPLÈTEMENT AUTOMATIQUE! VOUS SEREZ PLUS EN FORME POUR FAIRE VOTRE BOULOT...



RCA



ColorTrak



3 nouveaux circuits ColorTrak rendent la syntonisation plus facile que jamais et donnent des couleurs magnifiquement équilibrées.

Le système ColorTrak RCA XL-100: la TV couleur la plus automatique jamais offerte par RCA:

Réglage automatique de la couleur ColorTrak. C'est ce circuit qui est le "génie de la couleur"! Vous ajustez les couleurs et les teintes (une fois seulement) pour obtenir les *tons de chair les plus naturels;* et ceux-ci se maintiendront automatiquement par la suite, quels que soient l'émission, la scène.

maison Beaudet
8723, 10e ave. SAINT-MICHEL MONTRÉAL INC.
729-5217

Le Liban explosé

L'optimisme règne à Damas...

DAMAS (AFP) — Un rapprochement aurait été opéré sur plusieurs points du contentieux palestino-syrien, apprenait-on hier soir à Damas, de source proche des deux délégations aux entretiens commencés jeudi entre le gouvernement Syrien et la résistance palestinienne.

Les deux délégations conduites du côté syrien par le ministre des affaires étrangères M. Abdel Khaddam, et du côté palestinien par M. Farouk Kaddoumi, chef du département politique de l'OLP ont poursuivi dans la soirée d'hier les discussions qui ont une nouvelle fois été qualifiées de "**franches, fraternelles et amicales**" par M. Khaddam.

La délégation palestinienne, ajoute-t-on de même source, devrait prendre contact incessamment avec le commandement de la résistance à Beyrouth afin de recueillir son approbation sur ces points, dont le contenu n'a pas encore été rendu public. Les entretiens



Anouar El Sadate

devraient reprendre aujourd'hui à 16 heures GMT.

Par ailleurs le ministère libanais des Affaires étrangères a vivement réagi hier au discours prononcé la veille par le président Anouar El Sadate et dans lequel le chef de l'Etat égyptien a notamment soutenu la résistance palestinienne et le "**Mouvement patriotique**" libanais, dénonçant l'intervention syrienne au Liban.

"**M. Sadate peut concrétiser le souci et l'intérêt qu'il porte à la résistance palestinienne en transférant dans la presqu'île de Sinaï les Palestiniens qui résident au Liban**", a déclaré un communiqué publié par le ministère des Affaires étrangères.

"**En outre,** indique le communiqué, **M. Sadate devrait ne pas se mêler d'affaires relevant de la seule autorité du Liban, telle que l'acceptation de l'aide militaire syrienne**". Le Liban, ajoute-t-il est, "**satisfait de celle-ci et la considère comme nécessaire à l'heure actuelle pour le rétablissement de la paix et du calme sur son territoire**".

Auparavant, le ministère libanais des Affaires étrangères avait rappelé au président égyptien que "**si la légalité est le fondement de l'exercice du pouvoir en temps normal, elle devient l'extrême recours et le symbole de la nation, quand celle-ci vit un drame de l'ampleur de celui que connaît le Liban par suite d'interventions étrangères**".

Une controverse oppose la droite et la gauche libanaises quant à la personne du ministre des Affaires étrangères: pour les progressistes c'est le premier ministre, M. Rachid Karame, qui continue d'assurer par l'intérim en l'absence du ministre titulaire, M. Philippe Takla.

Les conservateurs chrétiens pour leur part, estiment que c'est M. Camille Chamoun, ministre de l'Intérieur, qui est détenteur du portefeuille des Affaires étrangères.

mais pas au camp de Tall-El-Zaatar

BEYROUTH (AFP) — Pour la première fois depuis le début, il y a plus d'un mois, du siège du camp palestinien de Tall-El-Zaatar, dans la banlieue est de Beyrouth, des représentants du comité international de la Croix-Rouge (CICR) ont pu se rendre sur les lieux et se rendre compte de la situation.

Selon un responsable de l'organisation internationale les blessés se trouvant dans le camp sont "nombreux". Il s'est refusé à en préciser le nombre mais il a répondu "oui" à la question "sont-ils un millier". Ce responsable a, d'autre part, indiqué que à Tall-El-Zaatar "des enfants meurent chaque jour". "Vous savez ce que c'est que la gangrène", a-t-il ajouté, indiquant que de nombreux enfants étaient "déshydratés".

L'évacuation des blessés qui se trouvent dans le camp, a indiqué le représentant du CICR pour le Liban, M. Jean Hoefliger, ne pourra se faire que lorsqu'il y aura eu un accord politique entre les parties. "Nous avons besoin de plus qu'une trêve de deux heures, pour évacuer les blessés", a-t-il déclaré. Il a indiqué que l'opération pourrait commencer par un premier groupe de cinquante puis de cent personnes de manière à tester la procédure. Il a laissé entendre que l'évacuation pourrait prendre de 15 jours à trois semaines.

Sur le plan militaire, la situation a été, vendredi, tendue et des échanges de tirs ont été signalés sur la plupart des fronts "traditionnels". Le secteur le plus chaud, cependant, est resté le quartier de Nabaa qui constitue, avec le camp palestinien voisin de Tall-El-Zaatar, la dernière enclave palestino-progressiste en territoire contrôlé par les forces conservatrices.

De gigantesques incendies illuminant le ciel de Beyrouth se sont déclarés, hier en fin de journée, dans les quartiers est de la capitale libanaise (conservateur). Le principal dépôt de carburant de la région est en flamme ainsi qu'une importante brasserie et les bâtiments d'une boulangerie industrielle voisine.

Afrique du Sud

Le régime de l'apartheid accentue sa répression

par Mary Simon de la Prensa Latina

Le gouvernement raciste d'Afrique du Sud a déclenché la vague répressive la plus brutale contre les zones de réserve noires du pays depuis les massacres historiques de Sharpeville (1960) et de Cartonville (1973).

Moins d'un mois après la clôture du séminaire international pour l'élimination de l'apartheid et pour l'appui aux mouvements de libération nationale en Afrique australe, le caractère fasciste de la politique de discrimination raciale se confirme une fois de plus.

Le séminaire, tenu à La Havane du 24 au 28 mai dernier, a dénoncé la barbarie sud-africaine contre la population noire, qui vit entassée dans seulement 13 pour cent de son territoire national.

Le bilan officiel, publié par les autorités de Prétoria — 140 morts et plus de 1,120 blessés — reflète l'ampleur de la répression, déclenchée pendant trois jours contre les étudiants qui manifestaient leur opposition à l'égard de l'utilisation dans les écoles africaines de la langue afrikaans, dérivée de la langue hollandaise. Le mouvement de protestation estudiantine, qui a commencé dans les alentours de Soweto — où vivent plus de 700 mille noirs qui travaillent comme manoeuvres dans les industries ou dans les mines près de Johannesbourg — s'est étendu rapidement vers les autres zones de réserve de la population noire dans cette ville.

La protestation des jeunes n'est pas seulement dirigée contre l'utilisation obligatoire de la langue afrikaans, mais également contre la continuelle discrimination et le manque de droits humains auxquels sont soumis les habitants de Soweto et ceux des autres réserves pour Africains.

Le quartier de Soweto, d'une surface de près de 50 kilomètres carrés avec des chemins non-asphaltés, compte environ 35 mille bicoques sans eau et sans installations sanitaires, louées aux familles pour une somme équivalent au quart d'un salaire et dans lesquelles vivent entassées une moyenne de 5 à 6 personnes dans une chambre.

Les habitants de Soweto vivent toujours dans l'angoisse d'être expulsés par les autorités policières dans un délai de 72 heures, car on peut leur appliquer le système de "sans droit de résidence permanente".

Il s'agit d'un des statuts de l'apartheid, qui a pour but d'empêcher l'établissement d'une masse de travailleurs qui pourrait diriger ou encourager un mouvement anti-raciste en Afrique du Sud.

Soweto manque également de magasins de vêtements et de produits alimentaires et ses habitants sont obligés de demander un permis pour sortir du ghetto et pour se rendre dans d'autres villes, afin de faire les achats indispensables.

L'actuelle situation en Afrique du Sud, caractérisée par la violence la plus forte des 15 dernières années, n'est autre que la tentative désespérée des racistes d'empêcher un développement de la lutte des Africains pour leur droits humains et politiques légitimes.

Le mouvement de protestation de Soweto, d'Alexandra, de Kagizo, de Volsloorus, de Nataspruit, de Katifhong et de Tembisa, démontre la polarisation des indigènes africains autour de la lutte pour l'élimination totale de l'apartheid et pour l'indépendance nationale.

Rhodésie

... celui de Salisbury tient à sa politique raciale

SALISBURY, (AFP) et AP — Le premier ministre rhodésien, M. Ian Smith, a déclaré hier devant le parlement que le gouvernement rhodésien ne peut accepter les propositions de la Commission d'enquête sur la discrimination raciale concernant un système électoral non-racial, les achats de terre par des Africains dans les zones d'agriculture "blanches", et la possibilité de faire appliquer par la justice la déclaration des droits.

Le premier ministre a estimé que la loi électorale actuelle a permis d'accroître considérablement la participation des Africains à la vie politique et qu'elle permet de "maintenir le gouvernement entre des mains responsables" tout en assurant "une juste représentation de toute la population". Il a déclaré que si les blancs et les Africains se disputaient les mêmes sièges parlementaires, il en résulterait "de sérieuses frictions raciales".

Le premier ministre a déclaré d'autre part que la possibilité pour les Africains d'acquérir des terres dans les zones d'agriculture "blanches" ne pouvait pas être retenue "pour des raisons de sécurité et des raisons économiques". Il a précisé qu'il ne manquait pas de terres à acheter dans les zones d'agriculture "noires" et qu'il fallait éviter de favoriser les tentatives d'intimidation des nationalistes à l'égard des fermiers blancs pour chasser ceux-ci de leur terres. Le premier ministre rhodésien a déclaré enfin que le gouvernement était opposé à ce que "la déclaration des droits" puisse faire l'objet de recours devant les tribunaux pour éviter que la justice ne soit mêlée aux problèmes politiques ce qui porterait atteinte à "sa réputation d'impartialité".

Des observateurs de scène politique rhodésienne estiment que le gouvernement Smith offrira à la population noire d'autres "avantages" en échange de l'abandon des recommandations de la commission d'enquête. Ces "avantages seraient la levée de l'interdiction faites aux Noirs de fréquenter certains hôtels et bars à ce jour exclusivement réservés aux blancs. Toutes choses qui seront loin de satisfaire les demandes des leaders noirs qui ont déjà dit des recommandations de la Commission d'enquête: "C'est trop peu et trop tard."



Le JOUR olympique

Première journée en athlétisme...

LE CANADA: DE DÉCEPTION EN DÉCEPTION!

Nimbus aux Jeux



Quand j'ai vu que le vélo olympique prenait fin aujourd'hui, je me suis grouillé pour aller voir le vélodrome, parce que si on n'y va pas maintenant, je me demande bien quand on va pouvoir remettre les pieds dans un temple pareil.

Oui, un temple, un vrai temple du vélo, un cénacle, un saint-des-saints, appelez ça comme vous voudrez mais c'est un maudit beau vélofrome. Quand vous entendrez en France ou en Italie, les cyclistes dire de leur vélodrome que "y a plus beau mais c'est plus cher", vous serez certains qu'ils pensent à Montréal.

Faut donc en profiter pendant qu'il sert à quelque chose, parce que, de la façon que c'est fait, avec autant de piste que de gradins, on se demande bien à quoi ça va servir quand les champions de la pédale auront détalé.

Faut pas vous imaginer que ça fait du vélo là-dedans comme dans la rue, ho non! Faut pas penser qu'après les Olympiques, ça pourra servir pour le tricycle et la maternelle, c'est pas le genre de piste pour ça.

A la rigueur, ça pourrait servir comme les patinoires quand il n'y a pas de joute: on se met à 500 là-dessus avec nos vélos et on tourne, mais à condition d'exclure les motos et de prendre les virages assez vite parce qu'à 48 degrés inclinaison, ça risque de se paqueter comme des mouches dans le bas de la piste.

Mais le vélo olympique, c'est une autre paire de manche, mes canards. Je regardais filer hier un gars comme Morelon, c'est pas le même style que le bonhomme Thérien de mon enfance qui passait bien droit sur la rue Saint-Dominique avec son beau gros CCM 28 pouces, double barre.

Morelon et compagnie, c'est pas le genre qui prévient quand il double, on dirait que c'est venu au monde sur une selle avec des guidons dans les mains. Ça nous fait un tour de piste comme si ça courrait chez le dépanneur chercher une caisse de 50 le samedi soir à 11 heures moins 2, vu que le lendemain, dimanche, c'est fermé. A certains moments, t'a peur que le gars en ressorte étourdi.

Faut voir sur quelle sorte de vélo, les gars font ça. C'est des vélos tout nus, avec aucun, absolument aucun, des accessoires qui faisaient jadis qu'on avait des beaux bicycles: pas de panier, bien sûr, pas de lumière et pas de dynamo, pas de pneus balounes, pas de queue de renard, pas de sonnette, pas de garde-chaîne, pas de rubans de plastique au bout des guidons, pas de miroirs, rien, je vous dis, absolument rien.

Aucune fantaisie non plus: pas de carton accroché avec une épingle à linge pour faire clac-clac-clac dans les broches, pas de petite amie sur la barre. Les règlements du CIO sont formels!

C'est aussi des bicycles qui n'ont pas d'ailes, mais comme le vélodrome est couvert, ça ne cause pas trop de problèmes en cas de pluie.

Mais, il y a une chose que j'ai comprise hier seulement en mettant les pieds dans ce superbe vélodrome. Cette chose-là, c'est la grande ironie de celui à qui nous devons ces si beaux jeux, monsieur le maire lui-même.

En faisant un si beau vélodrome pour des coureurs étrangers, avec une piste qui ne ressemble pas à la rue Saint-Denis après les ravages du printemps, monsieur le maire s'est assuré que les meilleurs cyclistes, les imbattables, continueront à être les Montréalais, habitués chaque jour à faire face à la mort, à l'asphyxie, à l'écrabouillure.

Quand vous regardez cette piste du vélodrome en petit bois fin, sans circulation, avec air climatisé, vous pensez tout de suite que ces coureurs étrangers, dans le fond, ce sont des douillets.

Le vrai coureur, c'est celui qui traverse Montréal, sans piste cyclable et qui arrive vivant. Mettez-moi ces gars-là dans le vélodrome, ils vont gagner la course... à travers les gradins par dessus le marché, question de ne pas perdre la main!

Le professeur

Les Canadiens sont éliminés en poursuite

MORELON CHANTER

par Henri Jalbert

Cinq fois onze secondes et des poussières, pour un grand total de 57.06 secondes, voilà le travail des spécialistes de la vitesse, hier au plus coûteux vélodrome du monde. Même pas une minute (même s'il est vrai que ces secondes furent répour que notre cousin français Daniel Morelon et son adversaire de la finale d'aujourd'hui, le Tchécoslovaque Anton Tkac se débarrassent de leurs adversaires respectifs: les deux Allemands Dierter Berkmann, le "western", et Hans-Jurgen Geschke, le "démocratique".

Même pas une minute de travail bien fait (c'est vite dit, même si c'est vrai) car on aurait pu s'attendre à un spectacle plus remarquable que celui que nous ont offert ces quatre demi-finalistes.

Morelon, pour un, a liquidé Dieter Berkmann en criant lapin. Il ne s'est pas attardé à se demander s'il était nécessaire d'user de telle ou telle tactique pour battre son adversaire. Il lui a tout simplement laissé prendre toutes les initiatives, se contentant de lui clouer le bec sur le fil d'arrivée.

Et puis pas de "niaisage", pas de sur-place, pas de temps à perdre avec un "western", gardons nos énergies pour la finale ou pour monter sur le plus haut échelon du podium... après tout c'est peut-être plus difficile que de faire ces sempiternels petits tours sur la piste ovale (en cerisier africain, on vous le rappelle) du Vélodrome olympique de Montréal — ou de $70 millions, si vous préférez.

Anton Tkac ne s'est guère plus forcé, même s'il est vrai qu'il s'est littéralement fait avoir par l'Est-Allemand Geschke en deuxième manche, seule course où on a assisté à un bouillonnement de cerveau, celui de Geschke, ce qui a complètement sidéré la pauvre Anton. Mais le Tchèque lui a démontré noir sur blanc en troisième manche que ce n'était pas la journée des cerveaux. Et il lui a fait bye

La petite Olympie



Tout le monde pensait que... Tout le monde était certain que... Enfin, pour être bref, tous les terriens en principe ne parlaient, ne regardaient et ne dormaient qu'avec une seule idée en tête: les Jeux olympiques. (Moi même, j'y ai cru. Ce qui n'est pas peu dire!) Eh bien non. Comme on dit, on s'est fait passer un Québec long comme le bras du Géant Beaupré. Dans tous les pays du monde, croyez-le ou non, il y en a un qui ne se préoccupe pas du tout de "nos" Jeux: c'est la Chine. La vraie, celle de Mao Penché. Ils sont presque 800 millions là-bas et ils ne savent même pas que beaucoup de petits "af'icains" ont quitté le sol québécois, ou pis encore, ils ignorent que le Canada a remporté sa première médaille d'argent jeudi soir. J'aime autant pas penser à ça. Drapeau qui s'est presque tué pour mettre Montréal sur la "mappe", les Québécois qui se sont ruinés pour ces Jeux et qui ont dû faire le sacrifice de sourire à la reine, la Chine n'en souffle même pas un mot. J'aime autant pas penser à ça. Deux milliards de dollars que ça va nous coûter et la Chine reste muette, ou presque. Oui, ou presque, parce que l'agence de presse officielle Chine nouvelle a daigné glisser un mot (en retard) sur une performance de leurs frères soviétiques en escrime: "Notre frère Boris Onistchenko, qui a su si habilement trafiquer son sabre pour réussir à marquer des points qu'il n'avait, honnêtement, pas droit, n'est qu'une victime de la ligne révisionniste de la "clique Brejnev". Chine nouvelle va même jusqu'à accuser les dirigeants du Kremlin (une bâtisse qui ressemble à l'Oratoire St-Joseph-sans-frère-André) d'empoisonner l'esprit des athlètes soviétiques en recourant aux stimulants matériels que sont médailles, titres et trophées, et, en conséquence, ces athlètes ne pensent qu'à gagner. Ce qui, vous l'aurez deviné, n'est pas du tout en accord avec leurs lignes iréologiques. M'enfin... Chine nouvelle ajoute que la vilaine clique Brejnev n'en est pas à son premier subterfuge. Auparavant, elle avait drogué ses athlètes avec un liquide qui s'appelle, je crois, "coke".

Si le Canada (un pays nord-américain) n'est pas le plus fortuné en médailles, ne serait-ce que des bronzes, il s'est vengé du côté de la presse écrite, parlée ou télévisée. Ils sont en forces aux Jeux olympiques avec 4,881 journalistes. Si l'on considère que le Canada n'a remporté jusqu'à présent que 4 médailles, cela fait environ 1,220 1/4 journalistes par médaillé canadien. Pas besoin de vous dire tout ce qui a pu se dire dans toutes les sauces sur ces quatre champions. Cela fait également un peu moins de un journaliste par athlète aux Jeux, et à peu près un quart de journaliste par soldat. Du côté de la presse étrangère, ils sont 5,767 membres à parler d'autre chose que des champions canadiens.

●●●

Hier après-midi, les fanatiques de la boxe ont pu applaudir à la manière de Patof la victoire par KO du Québécois d'expression anglaise Ian Clyde. Je pourrai vous en parler longtemps, mais allez donc voir plutôt en page 26. Tout ce que je peux rajouter, c'est qu'il se propose de partir en lune de miel avec la fille de son entraîneur!

●●●

"Ti-Paul est pas lucky" (chanson du grand Vigneault) pourrait bien être l'hymne national des Québécois une fois que... bon, bon, on ne discutera pas de politique ici comme dans la grande olympie. Je disais donc que cela pourrait bien être notre "O Canada" à nous. Pour être pas lucky, on est servi à souhait: on a connu la déception Carignan, la disqualification Prévost.. et on connaît aujourd'hui le forfait du cycliste sur route Robert Van Den Eynde. Ce dernier a attrapé le microbe de la grippe et, évidemment, un coureur, surtout cycliste, a besoin de tout son "respire" quand il monte le Mont-Royal.

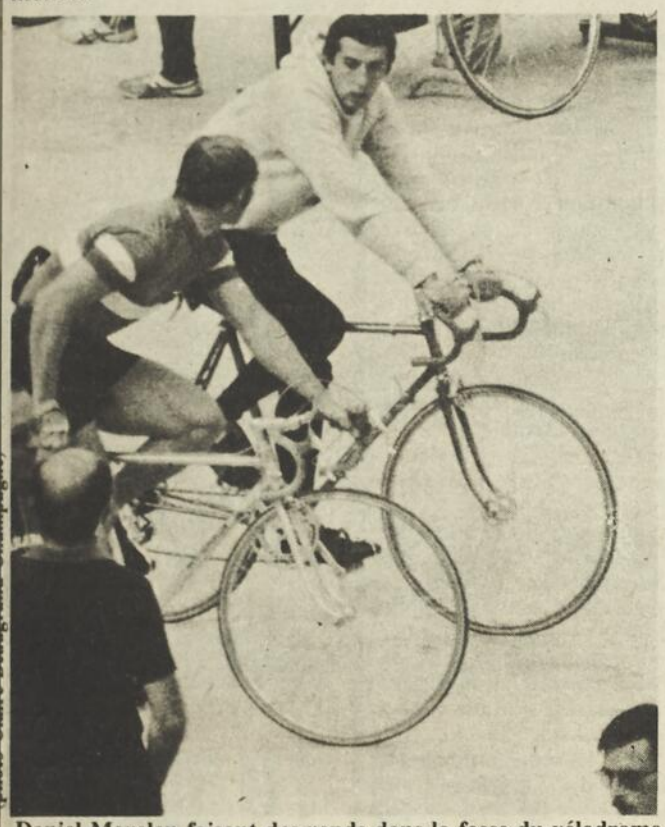
Petite histoire de fin de pentathlon: la dernière épreuve de cette course aux médailles qui a eu lieu au et aux alentours du grand stade, est la plus drôle et la plus mystérieuse de toutes. Le départ se fait comme n'importe quel départ, mais l'arrivée nécessite tout un contingent de personnes qui secourent ces pauvres athlètes à la langue pendante et au nombril mouillé. Lorsqu'ils réussissent à franchir le fil d'arrivée péniblement sur deux genoux (des fois un), les secouristes les étouffent avec un masque sur la bouche (ça doit être ça les tests anti-doping) et, quand ils sont presque morts, on les met sur des civières et le spectacle est fini. Tout de même, j'aimerais bien savoir ce qui se passe entre le moment où ils quittent le stade et l'autre où ils reviennent tout drôle...

C.N.

NOUS FERA-T-IL LA MARSEILLAISE?

bye avec un temps de 11.3 secondes, le meilleur de la journée, pour bien lui montrer que c'était la journée des mollets.

C'est une véritable "lutte de classe" qui se déroule au vélodrome en vitesse. Au-dessus de tout le monde, Morelon semble s'assurer. (C'est quand même bizarre pour un professeur d'éducation physique pour policiers, mais ça, c'est un secret qu'il ne faut dire à personne!).



Daniel Morelon faisant des ronds dans la fosse du vélodrome olympique.

Les autres ont beau essayer de faire leur cirque, il n'y a rien à faire. Il n'y a que Morelon qui passe vraiment la rampe. C'est tellement visible à l'oeil nu qu'il va laisser Anton Tkac sur le carreau aujourd'hui que le cousin Morelon peut dormir bien tranquillement sur ses deux oreilles: il n'y a personne pour le détrôner. (Sur ce, je me croise les doigts et je fais un voeu: j'me paie du Dom Pérignon s'il gagne et je l'engueule si jamais ce satané Anton...)

Et le Canada?

A part mes émotions quotidiennes en vitesse dans l'espoir d'une Marseillaise tricolore qu'on devrait enfin siffler aujourd'hui, peu de grabuge dans l'autre épreuve, celle du 4,000 mètres en poursuite par équipe, si ce n'est un petit tapage bien normal pour les efforts malheureusement infructueux de l'équipe canadienne, formée de Ron Hayman, Jocelyn Lovell, Adrian Prosser et Hugh Walton.

Avec quatre tours à faire, Prosser a dégringolé de sa bécane pour laisser ses copains terminer le travail à trois. Et ils ont finalement réussi un temps de 4 m 31.25 s, pour le onzième rang et... l'élimination.

Restent maintenant en lice pour les médailles (demi finales et finales ont lieu aujourd'hui) les deux Allemagnes (celles qui se sont séparées), l'Union soviétique et la Grande-Bretagne.

Les quatre cyclistes de ce dernier pays ont fait un gros effort, vu que leur reine leur a fait la grande gentillesse de venir les applaudir. Ce qui est moins gentil, par ailleurs, c'est qu'on ne l'a même pas présentée à la foule. (Il a même fallu un journaliste de Québec pour me dire que la madame avec le mignon petit chapeau rose et accompagnée de tout un arsenal de gentilhommes "proto-colleurs" était la reine de la fière Albie venue voir sa fille qui cette année participe aux Jeux olympiques). C'est bien gentil de sa part d'avoir pensé aussi à ces quatres cyclistes, ce sont de fidèles sujets.

Le vent a encore soufflé à l'Est hier matin à l'aviron

par Robert Lévesque

Sport britannique à l'origine, alors que les étudiants d'Oxford et de Cambridge se disputaient des courses sur la Tamise au début du dix-neuvième siècle, l'aviron n'est plus une spécialité anglaise, loin de là, et les Jeux de Montréal n'ont fait que confirmer la suprématie des pays de l'Europe de l'Est dans cette discipline.

Lors des demi-finales chez les hommes, hier, où six épreuves étaient disputées entre dix-sept pays, l'Allemagne de l'Est a placé ses six équipes en finale, seul pays à réussir cet exploit, l'URSS en a placé cinq, tout comme l'Allemagne fédérale. La Tchécoslovaquie aura trois équipes aux finales, comme la Bulgarie, et enfin la Norvège et la Nouvelle-Zélande enverront chacune deux équipes.

Dix autres pays, dont le Canada pour l'épreuve du "quatre en pointe", ont réussi à envoyer une équipe aux finales de dimanche. Les Etats-Unis, l'Angleterre, la France, l'Italie, l'Irlande, l'Argentine, la Finlande, la Pologne et la Yougoslavie auront chacun une équipe pour défendre leurs couleurs.

Si l'aviron est sans doute la discipline olympique la plus "reposante" à regarder (en plein air, dans la verdure de l'île Notre-Dame, on voit défiler dans une harmonie parfaite de longues et fines embarcations, sans bruit), elle demeure l'une des plus exigeantes pour les athlètes qui sur une distance de 2,000 mètres (le spectateur ne voit que les derniers 500 mètres de la course) tiennent leur allure à raison d'une moyenne de 38 coups de rame à la minute, soit environ 250 coups pour la course où chaque geste et chaque respiration des rameurs doivent être parfaitement synchonisés.

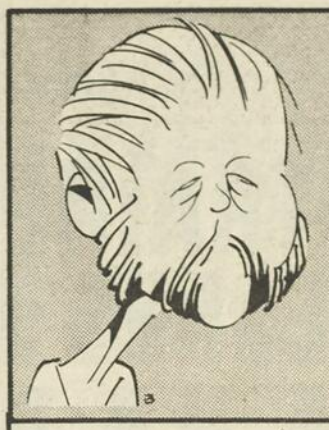
Dans l'épreuve où quatre rameurs en pointe et sans barreur (chaque rameur n'a qu'un aviron et personne ne dirige l'embarcation) faisaient le 2000 mètres, hier, le Canada a fourni une bonne tenue, finissant deuxième avec un temps de 5 min. 59 sec. et 21 centièmes, derrière les Est-Allemands qui détiennent les deux dernières médailles l'or. Le Canada avait obtenu une médaille d'or en 56.

L'Union soviétique a réussi, dans le quatre en pointe avec barreur, à détrôné l'Allemagne de l'Est qui a remporté sept fois la médaille d'or dans cette épreuve, dont celle de Munich. Les Est-Allemands se sont placés quatrième, lors de cette demi-finale, et devront combattre sérieusement pour aller chercher dimanche une huitième médaille d'or.

Les frères Frank et Alf Hansen, de Norvège, ont beaucoup impressionné la foule du bassin olympique, à l'épreuve du "deux en couple" ou "double scull" en faisant le 2000 mètre en 6 min. 12 sec. 48 centièmes. L'URSS, arrivée cinquième, détient les quatre dernières médailles d'or, et la surprise a été de voir les jumeaux est-allemands Jorg et Bernd Landroigt, champions du monde, finir quatrièmes.

A l'épreuve où un seul rameur doit faire le 2000 mètres, c'est l'Irlandais Sean Drea qui a fait le meilleur temps. Ce sont pourtant les Soviétiques qui sont les favoris à cette épreuve solitaire, ayant ravi cinq des six médailles d'or depuis les Jeux de 52. Nilolai Dovgan, pour l'URSS, a fait le troisième meilleur temps, derrière l'Irlandais et l'Argentin Ricardo Ibarra, ancien grand champion skiffeur.

En général, les épreuves d'aviron des Jeux de Montréal servent à confirmer la supériorité des Allemands de l'Est qui, à Lucerne en 74 et à Nottingham en 75, aux championnats du monde, avaient aussi réussi à placer toutes leurs équipes en finale.



Eh bien voici...

Il va y avoir comme de la frénésie à prévoir au stade olympique dans les prochains jours et si les réactions de la foule hier matin doivent servir d'indice pour le reste des compétitions en athlétisme, Montréal ne se sera jamais émue de la sorte pour des disciplines qui lui sont à peu près inconnues.

Voyez un peu le portrait. Alors que la presse mondiale s'assemblait péniblement dans les gradins réservés à son intention (10 heures le matin n'est pas exactement l'heure à laquelle les journalistes ont été entrainés à réagir au meilleur de leur talent...) les spectateurs, qu'on a évalué à environ 40,000, eux, semblaient se soucier fort peu de l'heure ainsi, d'ailleurs, que de la qualité du spectacle et s'époumonaient à la moindre épreuve de qualification.

C'est que si on excepte deux nouveaux records olympiques aux lancers du poids (homme) et du javelot (dame), les courses de qualification du 400 mètres haies et du 100 mètres n'avaient rien de très spectaculaire. Mais, les Jeux, c'est les Jeux et cela fait assez longtemps qu'on fait saliver le peuple avec la soupe olympique que le seul fait d'en humer les lointaines odeurs suffit à provoquer des trépignements.

Je suis prêt à parier qu'il n'y a pas 100 spectateurs qui ont remarqué par exemple qu'au lancer du poids, les deux Canadiens, Bruce Pirnie et Bishop Dolegiewicz, n'ont même pas réussi le standard de qualification et ont été éliminés d'office en moins d'une demi-heure. Je me demande même si on parvenait à distinguer les Canadiens des autres lanceurs de poids cachés dans un coin du stade. Et contrairement au parc Jarry ou au Forum, il n'y avait personne là pour leur expliquer ce qui se passait. Mais, qu'importe, à $8 le siège, ça fait passer le temps, et puis on peut raconter à la parenté qu'on a vu courir les meilleurs sprinters du monde. Et ce sera vrai... sauf que la crème des gazelles humaines de la planète ne pètait pas le feu hier matin.

Les Borzov, Leonard, Riddick, Glance, Quarrie et compagnie se sont contentés de se délier les jambes pour faire comprendre aux obscurs sprinters des "pays en voie de développement" qu'ils auraient avantage à aller se faire voir ailleurs. La moyenne des temps réussie aux 100 mètres se situait dans les 10.40 secondes... quand on sait que pour se classer dans la finale il faudra parcourir la distance en moins de 10 secondes, ça vous donne une idée.

Borzov, pour ne nommer que lui, s'est contenté de franchir les premiers 50 mètres à une allure raisonnable pour une course olympique, puis a jeté un coup d'oeil autour de lui et a fini l'épreuve dans un trot de jogging quasi-insultant. Mais la foule, débout, semblait s'en moquer et acclamait à tout rompre "le Russe" qui avait gagné aussi facilement. L'opération de marketing olympique a bien marché dans les grosses lignes...

Bref, si on enlève les deux records olympiques aux lancers du poids et du javelot, records qui ne devraient pas tenir très longtemps et qui, de toute façon, n'ont ému à peu près personne dans le stade, ça fait à $8 un spectacle d'une qualité douteuse.

En après-midi, les courses étaient plus longues et les prix maxima ont triplé, soit $24 pour un bon siège. Je suis peut-être dans le mauvais état d'esprit, mais ça me semble carrément exagéré pour des préliminaires et quelques bribes du 20 kilomètres marche qui a été disputé en majeure partie dans le Jardin botanique.

Mais qui osera se plaindre d'un petit $20 pour participer à un événement d'une telle envergure? D'ailleurs ceux qui ont payé le prix se considèrent chanceux d'occuper leur siège et ont déjà oublié les $50 qu'ils ont déboursés la veille sur le marché noir pour aller voir Nadia Comaneci au Forum. Dans deux jours ils auront même oublié Nadia Comaneci et se souviendront vaguement que Kornelia Ender a failli causer un arrêt cardiaque à Jean-Maurice Bailly.

Les Jeux, ça se consomme comme du dentifrice et ses héros, ses drames, ses bêtises sont aussi éphémères que les clameurs qui les accompagnent. J'ai dû lire ça quelque part...

Jean-Marc Desjardins

De l'or pour le Mexicain Bautista au 20km marche

"S'ENTRAÎNER AVANT ET APRÈS HUIT HEURES DE TRAVAIL À L'USINE ...ÇA N'A PAS DE BON SENS!"

—Marcel Jobin

par Jean-Marc Desjardins

Marcel Jobin savait bien avant de prendre le départ du 20 km marche hier après-midi qu'il n'avait aucune chance de finir l'épreuve parmi les trois premiers et il ne s'en cachait pas.

"Mes Jeux olympiques à moi, c'est de participer..." a-t-il soupiré à l'issue de l'exténuante marche forcée qu'il a négociée en 1 heure 34 min. **"Que veux-tu que je fasse contre des professionnels qui font ça à l'année longue? Moi, je travaille à l'usine huit heures par jour et je dois m'entraîner avant et après les heures de travail. Alors, tu penses bien que malgré le fait qu'on m'ait libéré pendant quelques mois avant les Jeux, il m'était impossible de rivaliser avec les Mexicains et les Allemands de l'Est qui, eux, marchent 6 et 7 heures par jour, 365 jours par année".** Comme Jobin l'avait prédit, c'est l'incroyable Mexicain, Daniel Bautista, qui a remporté la médaille d'or en un temps d'une heure 24 minutes et 40 secondes, suivi des deux Allemands de l'Est, Hans Reimann et Peter Frenkel. Ces trois marcheurs se sont échangé les premières places tout au long de l'épreuve et leur supériorité n'a jamais été mise en doute.

Alors que la majorité des concurrents avaient peine à se mouvoir au fil d'arrivée, Bautista, lui, s'est jeté à genoux pour remercier le ciel, embrasser le sol et s'envoyer un magistral signe de croix à la mexicaine avant de poursuivre un autre tour triomphal, coiffé d'un gigantesque sombrero. S'il était épuisé, Bautista a fait de son mieux pour le cacher.

"J'ai voulu suivre le train d'enfer qu'imposaient les meneurs", a poursuivi Jobin, en tirant de longues gorgées d'une bouteille d'eau minérale à laquelle il avait rêvé durant la course, **"et au début je me suis bien défendu** (après 5 kilomètres il occupait la treizième position). **Mais, peu à peu, alors que je voulais oublier les gens trop nombreux qui m'encourageaient pour me forcer à maîtriser ma respiration et maintenir mon rythme, je voyais passer des gars du coin de l'oeil et c'est finalement entre les 10ème et 15ème kilomètres que j'ai commencé à casser.**

"Nous, les marcheurs d'ici, ne sommes pas encore habitués à subir autant de pression. D'habitude, la compétition se déroule devant une dizaine de personnes, alors... Et puis, comme nous ne participons jamais à des épreuves internationales, nous manquons d'expérience, c'est normal".

Jobin, qui retournera à l'usine Alcan de Shawinigan, au lendemain de la clôture des Jeux, ne se décourage pas pour autant et considère qu'à 34 ans, il est encore bon pour une autre Olympiade. **"Je veux aller chercher l'autre record de marche du Canada à Regina à la fin d'août** (il possède déjà celui sur route) **et je ne sais trop comment je m'y prendrai, mais je n'ai pas l'intention de lâcher.**

"Combien tu dis? Le temps du Mexicain? Une heure et 24 minutes... ça n'a pas de bon sens!"

Travailler à l'usine huit heures par jour et s'entraîner seul pour les Olympiques pendant tant d'années pour une 23ème place... ça n'a pas de bon sens non plus. Mais Marcel Jobin ne l'admettra jamais.



Le marcheur de Shawinigan, Marcel Jobin, qu'on voit à l'extrême droite de notre photo du haut, a suivi le peloton pendant les cinq premiers kilomètres, mais n'a pu "survivre" au train d'enfer imposé par les Mexicains et les Allemands de l'Est.



Photos Claire Beaugrand-Champagne



Diane Jones, de Saskatoon, en

AVEC UN ORDI... RÉ...

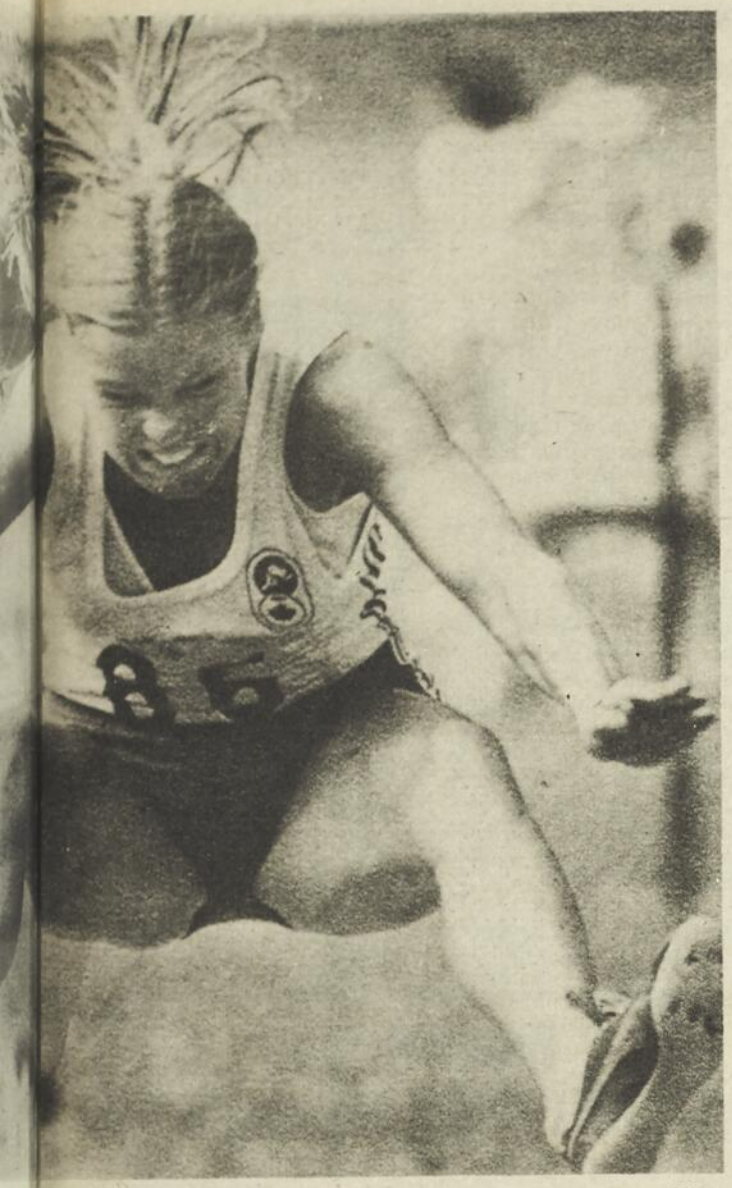
(A.C.) — La premièr... médaille d'or en athlétisme ... été remportée hier après-mi... par l'Allemande de l'Est Ar... gela Voigt avec un saut bie... ordinaire de 6.72 mètres. L'Américaine Kathy McMi... lan a pour sa part récolté l... médaille d'argent avec un sau... de 6.66 mètres tandis que cell... de bronze a échoué à la Sovi... tique Lidiya Alfeeva.

La Canadienne Dian... Jones, qui s'était qualifiée d... justesse lors des épreuves d... qualification disputées le ma... tin même, n'a effectué qu... trois des six sauts permis pou...

MARTIN: E...

(PC — Un membre ... l'équipe canadienne d'athl... tisme aux Jeux olympique... Robert Martin, de Paris, ... Ontario, a été radié, vendre... de l'équipe pour avoir héber... un de ses amis au village olym... pique, a annoncé le directe... de l'équipe canadienne, ... Maurice Allan.

Mais une deuxième e... quête devait révéler que ... personne en cause, Wilkinso... se trouvait dans le Villa... olympique sans accréditatio...



ion durant l'épreuve du saut en longueur. (téléphoto PC)

EC UN SAUT BIEN RDINAIRE, VOIGT RÉOLTE DE L'OR

ensuite se retirer tant il était manifeste qu'elle n'était pas dans le coup. Elle a terminé au (11e) et dernier rang.

C'est l'Américaine qui affichait le plus large sourire lors de la conférence de presse suivant le test anti-doping. Et c'était fort compréhensible puisqu'elle avait affaire à forte opposition, puisque Voigt, détentrice du record du monde (6.99 mètres). Alfeeva est la quatrième au classement final, l'Allemande de l'Est Siegrun Siegl, étaient toutes trois candidates logiques aux médailles.

Mais l'Américaine McMillan, âgée de 31 ans, a bouleversé les cartes à son avant-dernier saut. A son dernier essai, elle a réussi un saut qui lui aurait sans doute valu la médaille d'or mais les juges l'ont refusé.

Les trois médaillées se sont plaints de la lenteur de l'aire de course et de la pesanteur de l'atmosphère qui selon leurs entraîneurs peuvent avoir une influence prépondérante sur les athlètes. Quoiqu'il en soit, leur duel n'en fut que plus excitant...

N: CLU DE L'ÉQUIPE DU CANADA

Une réunion spéciale eut lieu avec Robert Martin, à la suite de laquelle les autorités confirmèrent la véracité de la nouvelle rapportée par le Star.

Martin devait prendre part à la course des 100 mètres chez les hommes pour fêter son 26e anniversaire de naissance, vendredi. Il était aussi membre de l'équipe du 4x100 mètres relais.

L'incident a commencé jeudi après que le Toronto Star eut annoncé qu'un imposteur — un certain Paul Wilkinson, athlète de l'Orégon — vivait avec les membres de l'équipe canadienne de piste depuis près de deux semaines sans être accrédité aux Jeux.

Une première enquête effectuée par la délégation canadienne et les forces de sécurité dans le village avait aboutit à la conclusion que toute l'affaire était une mystification montée par un athlète d'un autre pays.

La première journée en athlétisme

2 RECORDS OLYMPIQUES ET LES DÉBOIRES DU CANADA!

par André Chartrand

Deux nouveaux records olympiques et l'élimination presque totale des athlètes canadiens engagés dans les épreuves de qualification ont marqué hier la première journée d'athlétisme tenu dans un stade olympique garni de quelque 60,000 spectateurs enthousiastes.

Le Soviétique Alexander Baarifnikov, déjà détenteur depuis peu du record mondial du lancer du poids, a tout d'abord ajouté 14 centimètres à la marque olympique en la portant à 21.32mètres.

Quelques instants plus tard, l'Allemande de l'Ouest, Marion Becker, s'adjugeait le record olympique du javelot avec un jet de 65.14 mètres contre les 63.88 mètres pour la précédente marque. Ces deux performances n'ont toutefois pas rapproché leurs records mondiaux respectifs.

Pendant ce temps, les athlètes canadiens, égaux à eux-mêmes, ne faisaient rien qui vaille et sauf Marvin Nash aux 100 mètres plats, ils ont tous été éliminés des épreuves de piste dès la première ronde.

Ce furent tout d'abord en matinée les lanceurs de poids Bruce Pirnie et le Québécois Bishop Dolegiewicz qui ne réussirent pas à passer au travers de leur épreuve de qualification. Pirnie n'a pu projeter son engin à plus de 19.40 mètres et Dolegiewicz n'a même pas pris part au concours, une blessure à la main l'en empêcha.

Puis, au 800 mètres dames disputé en après-midi, aucune des trois Canadiennes n'a pu passer la seconde ronde. Abbigail F. Hoffman, Joan W. Goa Wenzel et Ivone Saunders ont en effet été retranchées dès leur première sortie et l'élimination précoce des deux premières pourraient bien constituer leur chant du cygne.

Ces épreuves de qualification, précisons-le, n'ont qu'un but: éliminer le plus grand nombre de concurrents possibles afin que ne participent à la finale que les meilleurs athlètes. Ceux qui concouraient hier avaient à peu près tous atteint le standard olympique. Mais ils devaient réussir une autre performance minimale cette fois plus élevée que le standard de participation aux Jeux olympiques. En ce qui concerne les pistards, ils étaient répartis en plusieurs séries et seuls les trois ou quatre premiers selon l'épreuve, et un nombre déterminé de meilleurs temps parmi les perdants accèdaient à la ronde suivante. Comme mode de sélection, il n'y a rien de plus pénible car certains sont éliminés dès leur première sortie.

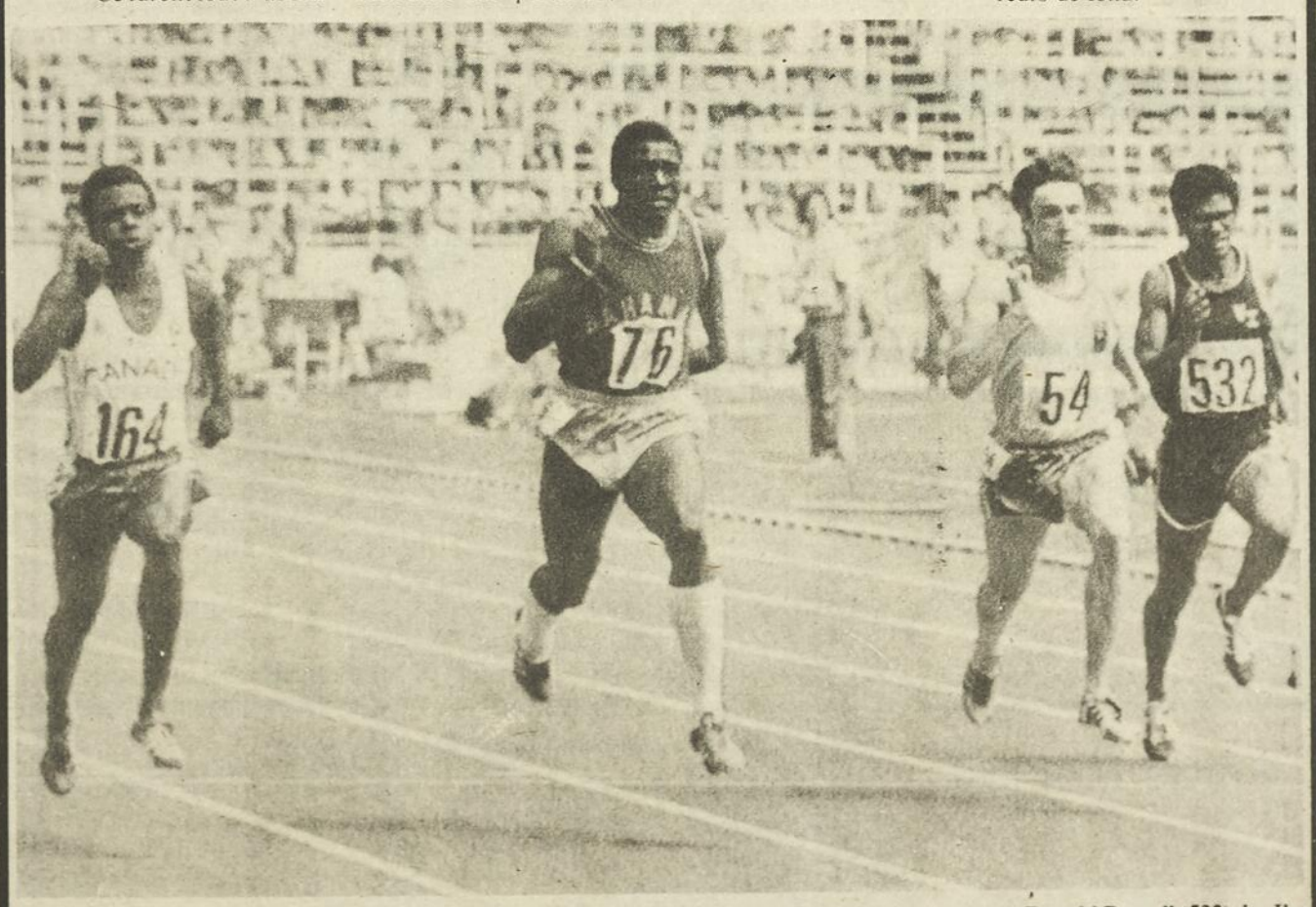
Plusieurs épreuves en étaient donc au seuil des qualifications hier et mis à part les deux nouveaux records olympiques et certaines éliminations auxquelles on ne s'attendait guère, aucune surprise de taille ne fut enregistrée.

Un seul favori a été écarté du 100 mètres plat et il s'agit du jeune Cubain Sylvio Leonard, coupé profondément à une cheville il y a une semaine. Tous les autres prétendants à une médaille, les Américains Glance, Riddick et Jones, le Jamaicain Quarrie, le Soviétique Borzov et Hasely Crawford, de Trinidad, sont toujours en liste. Même chose pour le 400M-haies où trois autres Américains, Quentin Wheeler, Michael Shine et Edwin Mose ont remporté haut la main leur série. Seuls le Britannique Alan Pascoe et le Soviétique Gavri Lenko pourront résister à leurs prétentions de récolter les trois médailles de cette épreuve.

Rick Wohlhuter, le Belge Ivo Vandamme, le Yougoslave Lucijano Susang, le Cubain Alberto Juantorena et le Britannique Frank Clement ont pour leur part réussi d'excellents chronos au 800 mètres. A noter que le Néo-Zélandais John Walker, dont ce n'est cependant pas la spécialité a été éliminé de cette épreuve.

Au lancer du javelot chez les femmes, Becker, l'Allemande de l'Est, Ruth Fuchs, détentrice du record mondial, et Katherine Schmidt ont terminé dans cette position l'épreuve de qualification et devraient finalement se disputer les médailles en finale. Le 800 mètres féminin n'a été la scène d'aucun fait saillant si ce n'est l'élimination des trois Canadiennes.

Enfin, à remarquer l'élimination de George Woods, hier matin. Ce dernier avait terminé deuxième lors des essais américains d'athlétisme et on fondait de grands espoirs sur lui pour ramener aux Etats-Unis le titre du lancer du poids. Pour terminer, disons que les trois séries de 10,000 mètres ont donné lieu à des performances plutôt moyennes et il faudra attendre la finale pour voir surgir les meilleurs coureurs de fond.



Marvin Nash (164) du Canada, Michael Sands (76) des Bahamas, Peter Fitzgerald (54) d'Australie et Ronald Russell (532) des Iles Vierges, en quête d'une participation à la finale du 100 mètres en athlétisme.

(téléphoto PC)

Pronostics et résultats

par Jacques Frenette (collaboration spéciale)

PLONGEON
3 mètres — hommes
Or: Boggs (E.U.)
Argent: Cagnotto (Italie)
Bronze: Kozenkov (U.R.S.S.)
Phil Boggs, 27 ans, capitaine de l'armée de l'air des Etats-Unis, a largement devancé l'Italien Franco Cagnotto gagnant de la médaille de bronze à Munich en 1972, le Soviétique a terminé troisième.
LE JOUR a sélectionné une médaille sur trois, soit le gagnant de la médaille d'or.

●●●

TIR
pistolet tir rapide
Or: Klaar (R.D.A.)
Argent: Wiefel (R.D.A.)
Bronze: Ferraris (Italie)
L'Allemand de l'Est Norbert Klaar a terminé avec un pointage de 597 sur 600 pour mériter le titre olympique, un autre Allemand de l'Est a terminé deuxième avec une marque de 596. Suite à un barrage supplémentaire, Roberto Ferraris s'est mérité la médaille de bronze.
LE JOUR n'avait pas prévu aucun de ces résultats donc zéro médaille sur trois.

●●●

TIR
cible mouvante sanglier courant
Or: Gazov (U.R.S.S.)
Argent: Kedyarov (U.R.S.S.)
Bronze: Greskiewicz (Pol.)
Les deux Soviétiques Alexandre Gazov et Alexandre Kedyarov ont mérité les deux premières places, le Polonais Jerzy Greskiewicz (Bronze).
LE JOUR, zéro médaillé sur trois.

●●●

ATHLÉTISME
Saut en longueur — dames
Or: Voigt (R.D.A.)
Argent: McMillan (U.S.A.)
Bronze: Alfayeva (U.R.S.S.)
Angela Voigt a remporté la médaille d'or au saut en longueur avec un bond de 6.72 mètres (22 pieds 2½ pouces) devant Kathy McMillan des Etats-Unis (6.66 mètres) et la Russe Lidiya Alfayeva a fini au troisième rang.
LE JOUR a sélectionné deux médailles sur trois dont la médaille d'or.

●●●

ATHLÉTISME
20 km (12½ milles)
Marche messieurs.
Or: Bauttista (Mexique)
Argent: Reimann (R.D.A.)
Bronze: Frenkel (R.D.A.)
Le Mexicain Daniel Bauttista avec trois kilomètres à franchir a déclenché une poussée qui lui a permis de gagner cette épreuve épuisante avec une facilité déconcertante, supplantant les deux Allemands de l'Est Hans Reimann et Peter Frenkel. Le Mexicain a pris une heure 24 minutes et 49 secondes à parcourir la distance.
LE JOUR malheureusement a sélectionné zéro médaille sur trois.

●●●

GYMNASTIQUE
Concours aux engins messieurs
exercices au sol
Or: Andrianov (U.R.S.S.)
Argent: Marchenko (U.R.S.S.)
Bronze: Kormann (E.U.)
Les Soviétiques ont démontré, hier soir, qu'ils sont encore une grande puissance en gymnastique, Nikolai Andrianov a remporté la médaille d'or suivi de son compatriote Vladimir Marchenko tandis que les Américains faisaient une poussée chez les hommes avec une troisième place par Peter Kormann.
LE JOUR a sélectionné une médaille sur trois, dont la médaille d'or.

●●●

GYMNASTIQUE
Concours aux engins
Hommes — cheval d'arcons.
Or: Magyar (Hongrie)
Argent: Kenmotsu (Japon)
Bronze: Andrianov (U.R.S.S.) Nikolay (R.D.A.)
Le Hongrois Zoltan Magyar a remporté la médaille d'or devant le Japonais Eizo Kenmotsu (deuxième) et une égalité pour la troisième place, Nikolai Andrianov de l'U.R.S.S. et Michael Nikolay de l'Allemagne de l'Est.
LE JOUR a sélectionné deux médailles sur trois, dont la médaille d'or.

●●●

GYMNASTIQUE
Concours aux engins
Anneaux - hommes
Or: Andrianov (U.R.S.S.)
Argent: Diatine (U.R.S.S.)
Bronze: Grecu (Roumanie)
Les Soviétiques ont continué leur balayage en remportant les deux premières places. Tandis que le Roumain terminait troisième.
LE JOUR a sélectionné deux médailles sur trois.

●●●

GYMNASTIQUE
Concours aux engins
Hommes - Saut du cheval
Or: Andrianov (U.R.S.S.)
Argent: Tsukahara (Japon)
Bronze: Kajiyama (Japon)
Dans cette épreuve, les Japonais n'ont pu devancer le Russe qui semble être le meilleur des Jeux de Montréal.
LE JOUR a sélectionné deux médailles sur trois.

●●●

ESCRIME
concours individuel
homme - sabre
Or: Pusch (R.F.A.)
Argent: Hehne (R.F.A.)
Bronze: Kulcsar (Hongrie)
LE JOUR a sélectionné deux médaillés sur trois.

●●●

GYMNASTIQUE:
concours aux engins
hommes - barre fixe

Médailles

Nation	O	A	B	T
URSS	13	15	9	37
E.-U.	13	11	6	35
RDA	11	9	9	29
RFA	3	2	2	7
ROUMANIE	3	2	3	8
JAPON	2	4	4	10
HONGRIE	1	1	3	5
POLOGNE	2	2	1	5
BULGARIE	2	1	0	3
MEXIQUE	1	0	0	1
ITALIE	1	1	2	4
G-BRETAGNE	1	1	1	3
CANADA	0	1	3	4
HOLLANDE	0	1	2	3
TCHÉCOS.	0	1	1	2
BELGIQUE	0	1	0	1
PORTUGAL	0	1	0	1
FRANCE	0	0	3	3
DANEMARK	0	0	2	2
IRAN	0	0	1	1
AUTRICHE	0	0	1	1
AUSTRALIE	0	0	1	1

Le programme d'aujourd'hui

Voici le programme du samedi 24 juillet, 19 titres olympiques seront attribués.
Athlétisme
10h00: Qualification de la perche (h)
Qualification du disque (h)
11h00: Séries du 100 mètres (f)
15h00: Demi-finales du 200m haies (h)
Finale du javelot (f)
Finale du poind (h)
15h30: Demi-finale du 100m (h)
15h30: Demi-finales du 800m (f)
16h10: 2ème série du 100m (f)
16h35: Demi-finales du 800m (h)
16h55: Finale du 100m (h)
Aviron
De 10h00 à 13h05: Six finales féminines.
Escrime
8h00 à 17h00: Eliminatoires du fleuret par équipes
18h00 à 21h00: Poule finale du fleuret individuel
Haltérophilie
14h30 puis 19h00: Catégorie 82,5 kgs.
Basket
9h00: USA-Tchécoslovaquie (h)
11h00: Cuba-URSS (h)
16h00: Mexique-Canada (h)
19h00: Italie-Porto Rico (h)
21h00: Australie-Japon (h)
Boxe
13h00 et 19h00: Eliminatoires
Cyclisme
A partir de 15h00: Demi-finales, puis finales de la poursuite par équipes, finales de la vitesse.
Hand-ball
17h30: Allemagne de l'Est-Canada (f)
Roumanie-Japon (f)
URSS-Hongrie (f)
19h00: Pologne-USA (h)
Roumanie-Tchécoslovaquie (h)
20h30: Danemark-Canada (h)
Allemagne de l'Ouest-URSS (h)
Yougoslavie-Japon (h)
Lutte
10h00 puis 19h00: Poule finale de gréco-romaine.
Natation
A partir de 9h30: Eliminatoires du 200 dos (h), 800 nage libre (f), du 100 libre (h), du 400m 4 nages (f).
A partir de 19h00: ½ finales du 100 nage libre, puis finales du 100 brasse (f), du 200 brasse (h), du 400m 4 nages (h), du 200 dos (h).
Plongeon
14h00 puis 19h00: Cinq puis trois plongeons de haut vol (f).
Water polo
9h30 et 15h00: Six rencontres.
Hockey sur gazon
10h00: Inde-Malaisie
12h00: Australie-Argentine
15h00: Pakistan-Nouvelle-Zélande
17h00: Allemagne de l'Ouest-Belgique
Equitation
8h00 à 17h00: Epreuve de fond du concours complet.
Tir
9h00: Skeet (50 pigeons)
Volley-ball
15h00: Corée-Cuba (f)
19h30: URSS-Allemagne de l'Est (f)
21h30: Italie-Brésil (h)

PRONOSTICS ATHLETISME MASCULIN

	Or	Argent	Bronze
100 mètres:	Glance (E.U.)	Borzov (U.R.S.S.)	Crawford (Trinidad)
800 mètres:	Wohlhutter (E.U.)	Susanj (Yug.)	Van Damme (Bel.)
Marathon:	Shorter (E.U.)	Drayton (Can.)	Cindolo (Ita.)
Longueur:	Robinson (E.U.)	Cybulski (Pol.)	Rousseau (Fra.)
400 m-haies:	Moses (E.U.)	Pascoe (G.B.)	Nallet (Fra.)

Veuillez noter: Crawford remplace Gilkes (Guyane), Van Damme remplace Boit (Kenya), Cindolo remplace Gurmu (Ethiopie), Rousseau remplace Ehizuelen (Nigeria), Nallet remplace Akii-Bua (Ouganda).
Ces changements sont dus aux départs de plusieurs athlètes des nations africaines.

denturologiste
Y. Bélanger, d.d.
Montréal — BUREAU AU Centre-ville

Serge Bourdua
Chirurgien Orthopédiste
Saint-Hyacinthe

FRECHETTE ET HEBERT
AVOCATS
RAYNALD FRÉCHETTE
DANIEL HÉBERT
13 NORD, RUE WELLINGTON
SHERBROOKE (819) 563-6666

YVES DUHAIME
AVOCAT ET PROCUREUR
288, 7e rue
Shawinigan (819) 536-2569

YVAN MOISAN
AVOCAT
702, boul. Bois-Francs
ARTHABASKA
Bur. 357-8266
Rés.: 758-3667

Dubé
Martin
AVOCATS-PROCUREURS
LAURENT DUBÉ
PIERRE MARTIN
138 nord, rue Wellington, Sherbrooke, Qué. J1H 5C5 Tél.: (819) 563-0334

Serge Ménard
Avocat
500, Place d'Armes, suite 1980
Montréal 126, tél 288-4241

Michel Synnott
Avocat
1344 est, rue Sherbrooke
Montréal B. 527-3485
R. 481-5275

G.ROY inc.
DÉMÉNAGEMENT
567-6733
SHERBROOKE
emballage entreposage
AGENT Atlas Van Lines

Or: Tsukahara (Jap)
Argent: Kenmotsu (Jap)
Bronze: Boerio (France) et Geinger (All.)
Les Japonais ont retrouvé un certain aplomb en remportant les deux premières places.

LE JOUR a sélectionné une médaille sur trois dont l'or.
LE JOUR a sélectionné 75 médailles sur 156 dont 26 d'or sur 52

Basketball

BASKET-BALL
Dames
Hier:
Bulgarie 66, Japon 63
Tchécoslovaquie 67, Canada 59
U.R.S.S. 112, Etats-Unis 77

Poule "unique"	PJ	G	D	DPts.
U.R.S.S.	4	4	0	8
Japon	4	2	2	4
Etats-Unis	4	2	2	4
Bulgarie	4	2	2	4
Tchéco.	4	2	2	4
Canada	4	0	4	0

Football

Hier:
Guatémala 1, Mexique 1
Israël vs France (soirée)
U.R.S.S. 3, Corée du Nord 0

Poule "A"	PJ	G	D	NPts.
Brésil	2	1	0	1	3
R.F.A.	2	1	0	1	3
Espagne	2	0	2	0	0
Poule "B"	**PJ**	**G**	**D**	**NPts.**
France	2	2	0	0	4
Guatémala	3	0	1	2	2
Israël	2	0	0	2	2
Mexique	3	0	1	2	2
Poule "C"					
Pologne	2	1	0	1	3
Iran	2	1	1	0	2
Cuba	2	0	1	1	1
Poule "D"					
U.R.S.S.	2	2	0	0	4
Corée Nord	2	1	1	0	2
Canada	2	0	2	0	0
Belgique	3	1	2	0	2
R.F.A.	3	0	2	1	1

Handball

HAND-BALL
Dames
Hier
Aucune joute

	PJ	G	D	NPts.
R.D.A.	2	2	0	0	4
U.R.S.S.	2	2	0	0	4
Hongrie	2	2	0	0	4
Roumanie	2	0	2	0	0
Japon	2	0	2	0	0
Canada	2	0	2	0	0

HAND-BALL
Messieurs
Hier
Aucune joute

Poule "A"	PJ	G	D	NPts.
Yougoslavie	3	3	0	0	6
R.F.A.	3	3	0	0	6
U.R.S.S.	3	2	1	0	4
Danemark	3	1	2	0	2
Japon	3	0	3	0	0
Canada	3	0	3	0	0
Poule "B"				
Roumanie	2	2	0	0	4
Pologne	2	2	0	0	4
Tchéco.	2	1	1	0	2
Hongrie	3	1	2	0	2
Tunisie retirée				
Etats-Unis	3	0	3	0	0

Hockey

Hier:
Belgique 3, Espagne 2
Hollande 1, Argentine 0
Malaisie 1, Canada 0

Poule "A"	PJ	G	D	NPts.
Hollande	4	4	0	0	8
Australie	4	3	1	0	6
Inde	4	2	2	0	4
Malaisie	4	2	2	0	4
Canada	4	1	3	0	2
Argentine	4	0	4	0	0
Poule "B"	**PJ**	**G**	**D**	**NPts.**
Pakistan	3	2	0	1	5
Espagne	4	1	1	2	4
N.-Zélande	3	1	0	2	4

Volleyball

Hier:
Cuba 3, Corée du Sud 0
Tchéco. vs Pologne (soirée)

Poule "A"	PJ	G	DPts.
Pologne	3	3	0	6
Cuba	3	2	1	4
Tchéco.	2	1	1	2
Corée Sud	3	1	2	2
Canada	3	0	3	0
Poule "B"	**PJ**	**G**	**DPts.**
U.R.S.S.	3	3	0	6
Japon	2	2	0	4
Italie	2	0	2	0
Brésil	2	0	2	0
Egypte retirée				

VOLLEY-BALL
Dames
Hier:
Hongrie 3, Pérou 1
Japon 3, Canada 0

Poule "A"	PJ	G	DPts.
Japon	3	3	0	6
Hongrie	3	2	1	4
Pérou	3	1	2	2
Canada	3	0	3	0

Water-polo

Hier:
Cuba 7, Canada 5
U.R.S.S. 4, Mexique 3
Italie 5, Yougoslavie 4
Australie 8, Iran 2
Hollande 4, Roumanie 4

Poule "B"				
Russie	2	2	0	4
Cuba	2	1	1	2
Corée Sud	2	1	1	2
R.D.A.	2	0	2	0

Poule finale pour la 1ère à la 7ème place

	PJ	G	D	NPts.
Hollande	2	1	0	1	3
Hongrie	1	1	0	0	2
Roumanie	2	0	0	2	4
Italie	2	1	1	0	2
Yougoslavie	2	0	1	1	1
R.E.A.	1	0	1	0	0

Poule de consolation - 7 à la 12ème place)

	PJ	G	D	NPts.
Cuba	2	2	0	0	4
Australie	2	2	0	0	4
Canada	2	1	1	0	2
Mexique	2	1	1	0	2
U.R.S.S.	2	1	1	0	2
Iran	2	0	2	0	0

Les horaires des J O

● Samedi le 24 juillet

A 8h30, à Radio-Canada: reprise de l'émission présentée la veille à 11h30.

A 9h30, à Radio-Canada: reportages sur les compétitions: **Athlétisme:** qualifications: saut à la perche (h); lancer du disque (h); séries: 100m (f). **Natation:** éliminatoires: 200m dos (h); 800m nage libre (f); 200m brasse (h); 100m nage libre (h); 400m nage libre (f). **Aviron. Lutte.** (3h).

Au réseau anglais de Radio-Canada, à 9h30: **Natation, Athlétisme, Hockey, Aviron, Lutte gréco-romaine, Polo aquatique.** (4h).

A 12h30, à Radio-Canada, magazine paraolympique: **Appelez-moi Lise,** animé par Lise Payette.

A 13h, à Radio-Canada, reportages sur les compétitions: **Athlétisme:** série: 100m (f); demi-finale: 100m (h); 800m (h); finales lancer du javelot (f); lancer du poids (h); 100m (h); **Aviron. Cyclisme. Plongeon. Handball:** R.D.A.-Canada (f). (5h).

A 14h30, à Radio-Canada, réseau anglais: **Plongeon** (f), **Athlétisme, Hockey, Cyclisme, Polo aquatique, Handball:** R.D.A.-Canada. (2h30).

A 18h, à Radio-Canada: résumé des compétitions du matin et de l'après-midi.

A 18h35, à Radio-Canada; reportages sur les compétitions: **Natation:** demi-finales: 100m nage libre (h); finales 100m brasse (f); 200m brasse (h); 400m quatre nages (f); 200m dos (h). **Boxe, Haltérophilie, Lutte, Escrime, Plongeon.** (3h55).

A 19h, au réseau anglais de Radio-Canada: **Natation, Plongeon, Basket-ball, Boxe, Hand-ball, Haltérophilie, Lutte, Volley-ball.** (4h).

A 23h00, à Télé-Métropole, sommaire de la journée.

A 23h30, à Radio-Canada, dernière édition. Entrevues, reportages, et faits saillants de la journée.

Le mercredi, c'est la chronique de l'APA: "Auto, questions et réponses" A ne pas manquer!

Ma journée radiolympique

Le samedi 24 juillet

6 h 05 à 9 h 00 Un samedi comme ça
9 h 05 à 10 h 00 USA 30 ans d'histoire
10 h 05 à 12 h 00 Les jeux en direct
12 h 15 à 13 h 00 À la une
13 h 05 à 17 h 00 Les jeux en direct
17 h 03 à 18 h 00 Fleurs aux dents
18 h 00 à 18 h 15 De tous les points du monde
18 h 30 à 23 h 00 Les jeux en direct
23 h 00 à 23 h 10 Le monde ce soir
23 h 10 à 0 h 03 Les samedis de l'oiseau de nuit
0 h 03 à 0 h 08 Pensées de la nuit
0 h 08 à 1 h 03 Noctambules
1 h 03 à 6 h 00 Alliage

aviron: finales (F): 3 bateaux canadiens.

athlétisme: finales: lancer du javelot (F); lancer du poids (H); 100 m (H), Valeri Borzov (U.R.S.S.), Hawey Glance (U.S.A.).

aviron: finales (F).

cyclisme: finales: vitesse, Daniel Morelon (France); poursuite par équipes.

natation: finales: 100m brasse (F); 200m brasse (H); 400m quatre nages (F); 200m dos (H).

Une longueur d'avance...

CBF 600



LES QUÉBÉCOIS AUX JEUX

AUX ÉLIMINATOIRES DE FLEURET FÉMININ CHANTAL PAYER REJOINT LES SPECTATEURS

par Antoine K. Char

Quelques spectateurs, quelques applaudissements, quelques cris enthousiastes ... L'escrime est peut-être avec la lutte gréco-romaine, l'une des disciplines les moins cotées à la kermesse olympique. Sport d'aristocrates — qui, paraît-il, se popularise — l'escrime exige de ses connaisseurs, coordination, stratégie, vitesse, confiance en soi. Et, hier matin au Centre sportif de l'université de Montréal — qui ressemblait à une belle cour royale — l'équipe canadienne n'avait, pratiquement, aucune de ces qualités pour remporter une quelconque médaille aux éliminatoires de fleuret féminin.

Chantal Payer, de Montréal et Donna Hennyey, de Toronto, ont certes brillé comparer à Susan Stewart, de Vancouver, qui a fini 43ème en se faisant éliminer dès le premier tour ... Mais, les deux ''espoirs'' canadiens avaient beau attaquer, couler, feinter, se dégager donner des coups de pointe, des coups droits ou des coups fourrés, elles finirent, dès le second tour, par s'asseoir avec les spectateurs.

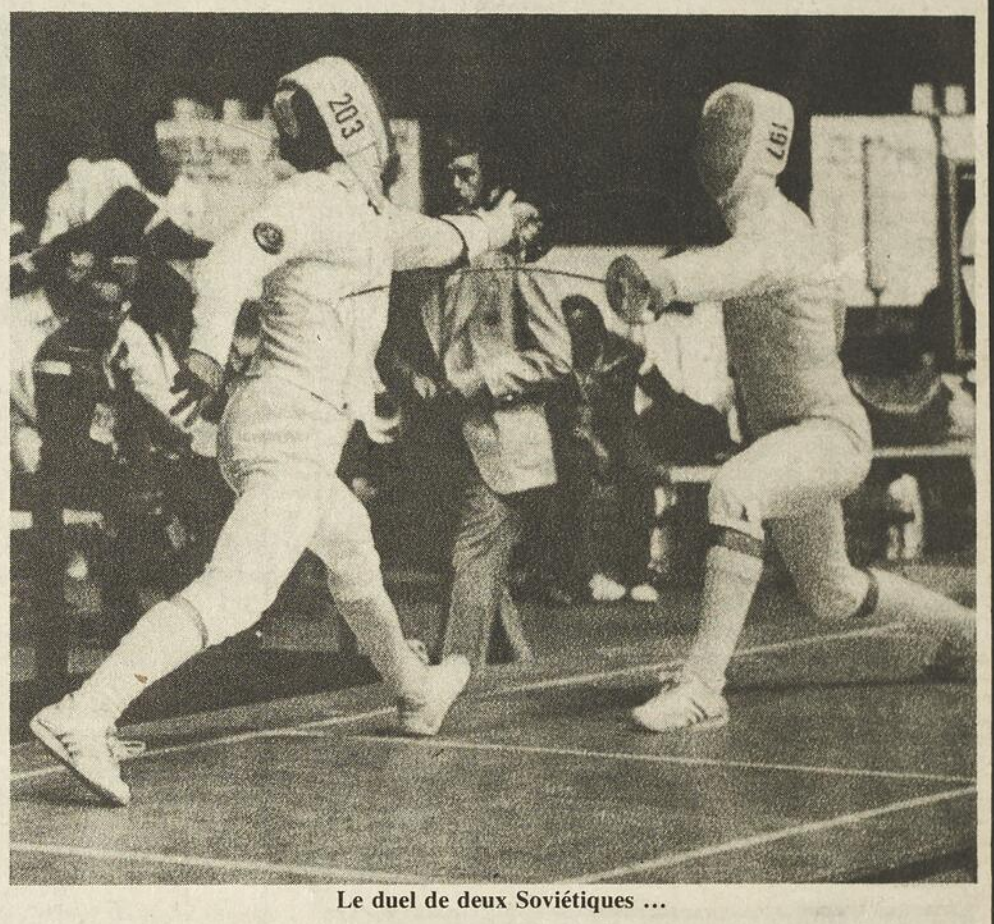
Cinq touches

Après avoir terminé 35ième aux premiers doubles tours, Chantal Payer devait d'ailleurs nous déclarer, en pleurant, que pour ne pas être éliminée par la Française Brigitte Dumont — qui a pu se qualifier hier — elle aurait dû marquer quatre touches contre son adversaire. Au fleuret, le tireur (l'attaquant) doit en effet réaliser quatre touches sur son adversaire en cinq minutes, pour ne pas perdre un combat. A l'épée et au sabre, (combats que les femmes ne pratiquent presque pas) cinq touches en six minutes sont nécessaires. Et la fille de Jeanne Gilbert, qui remporta en '53 les championnats canadiens, n'a réussi à faire que deux touches contre la Française. Le meilleur match de Payer aura incontestablement été celui contre la Soviétique Helena Belova au second tour. Pendant cinq minutes, les spectateurs ont en effet pu contempler la Montréalaise, détendue, jouant sans cesse avec son adversaire.

Chantal Payer, qui aura vingt-trois ans demain, a certes été éliminée — parce que peu familière au style et à la rapidité des compétitions internationales — mais elle promet de ''faire mieux''. Mariée depuis deux ans (elle n'a pas eu encore le temps, nous dira-t-elle, de faire des enfants) elle rêve de participer pendant un ou deux ans à des tournois européens.

Quant à l'autre ''espoir'' canadien , qui a déjà trente-quatre ans, Donna Hennyey, elle s'est déclarée en terminant 21ième au premier tour et 35ème au second, avoir ''fait mieux qu'à Munich''. Hennyey qui arrivait, malgré son rhume, à se fabriquer un sourire, se bat à l'arme blanche depuis 1965. Elle s'était classée cinquième aux Jeux panaméricains de Mexico en 1975.

Enfin, dans ces parties d'échec à l'arme blanche, un nom à surveiller, la Roumaine Stahl, encore une, championne du monde l'an dernier. Du côté masculin, et à l'épée, une cascade de noms: l'Allemand de l'Ouest, Pusch, champion du monde, le Hongrois Kulcsar, champion olympique à Mexico et le Suédois Rolf Edling champion du monde en 73-74.



Le duel de deux Soviétiques ...

CLYDE SE QUALIFIE POUR LES QUARTS DE FINALE AVEC UN KO

(PC) — Le poids-mouche Ian Clyde, de Montréal, a arrêté le Britannique Charlie Magri avec un crochet de droite dans la 3e reprise en boxe olympique hier.

Cette victoire, remportée alors qu'il accusait un retard aux points, permit à Clyde de se qualifier pour les quarts de finale chez les 112 livres.

Magri, considéré comme espoir britannique en vue d'une médaille, a tenu son rival hors d'équilibre jusqu'à ce que celui-ci le surprenne avec une droite.

Le Britannique a visité le tapis et s'est relevé au compte de trois avant de prendre le compte obligatoire de huit. Quand il s'est avancé au centre de l'arène, il chancelait encore et l'arbitre a arrêté le match à 1:56 du 3e round.

Après s'être soumis au test de dopage, Clyde a admis qu'il accusait probablement un retard lorsqu'il a placé son coup victorieux, mais croyait ne pas avoir besoin de K.O. pour triompher.

''Je crois que je l'aurais emporté sans K.O. avec un bon 3e round a dit Clyde. Je crois que le match a été serré, mais il ne m'a causé aucune difficulté.''

Clyde a été surpris du style bagarreur de son rival, médaille de bronze aux championnats européens après avoir cédé devant les Russes seulement.

Plusieurs observateurs accordent à Clyde les meilleures chances canadiennes en vue d'une médaille en raison de son expérience en compétitions internationales.

''Je ne pouvais l'attraper avec ma gauche, a dit Clyde, car il se tenait toujours à l'intérieur, ce qui me causait des difficultés. Certes, je me suis retrouvé en 3e round et je me sentais mieux. Je l'avais manqué quelques fois avec mon crochet avant de l'attraper solidement.''



Le Québécois Ian Clyde ne croyait pas avoir besoin d'un KO pour vaincre le Britannique Charlie Magri ...

Basket

LES CANADIENNES DÉÇOIVENT!

(PC) — La Tchécoslovaquie a conservé hier ses chances pour une médaille d'argent au basket-ball olympique féminin en triomphant de l'équipe canadienne, qui n'a remporté aucune victoire, 67-59.

Bozena Miklosovicova a mené l'offensive des vainqueurs avec 12 paniers, tandis que Carole Turney, de la C.-B., était la meilleure Canadienne avec 14 points. Les Tchèques affichent un bilan de 2-2, en comparaison de 0-4 pour les Canadiennes. Selon l'instructeur canadien Brian Heaney, ''les Tchèques alignent une bonne équipe, comparable à celle de l'URSS à l'intérieur. De notre côté, nous avons continué, comme dans les matches précédents, de marquer le pas pendant quelques minutes dans la partie, ce qui nous a coûté la victoire.

petites annonces

Nos bureaux sont ouverts de lundi au vendredi de 10h. à 5h.
331-8961

50 messages

DISCOTHÈQUE MOBILE CLAUDE ET ANDRÉ POUR TOUTE OCCASION MUSIQUE DE TOUT GENRE PRIX RAISONNABLE. **274-4910 - 322-7914.**

Désire acheter une Suzuki 500 Titan accidentée pour pièces, aussi une fourche de Suziki 550 avec frein à disque. Appelez 279-9520.

Auberge fort sympathique et à prix modique $5.00 par soir (A Saint-Etienne de Bolton, près d'Eastman, à 1 1/2 mille de la sortie 58 de l'autoroute des Cantons de l'Est. Merveilleux site. Informations: (514) 297-2188.

Kébécoise, Kébécois! Si tu crois que l'UTOPIE, peut et doit bientôt être RÉALITÉ, si tu veux y travailler... j'aimerais te rencontrer. Roger Julien, citoyen Kébécois du monde, révolutionnaire libertaire, C.P. 114 succ. Rosemont. 738-6594 729-2027.

Recherchée, compagne entre 18-30 ans pour aller passer quelques jours de vacances à Québec ou Toronto. Ecrire à C.P. 3, Succ A, Hull.

HOMOSEXUELS(ES) vacances voyages aller-retour. Province Town Cape Cod. Une semaine ou deux. Autobus. Hôtel au bord de la mer au coeur même de la ville. Départ tous les samedis. Prix à partir de $175.00 pour une semaine. Pour réservations Ronald: 332-6261.

Professionnel divorcé 45 ans recherche compagne 30-35 ans distingué, assez cultivé, sens de l'humour. Pour huitaine de jour vacance à la mer fin juillet début août. Écrire avec photo case postal 238 journal le Jour 387 Boul. Lebeau Ville St-Laurent.

Si tu pars en Californie fin Septembre en voiture et que tu désires quelqu'un pour partager les frais d'essence, appele Diane. Jour: 256-7551 poste 79 Soir: 321-0883.

Gentil québécois 34 ans libre, recherche québécoise sensuel, élégante, féminine pour sortis exotique. Écrivez à Pierre C.P. 62 Beloeil.

101 propriétés à vendre

LONGUEUIL, duplex, 2 5 1/2, plus sous-sol très bien situé, écoles et C.T.C.U.M. à proximité. Demandez Robert Vivian: 651-5300 ou 670-2901.
MONTRÉAL TRUST COURTIERS

LONGUEUIL, maison de ville, décoration unique, idéal pour jeune couple sans ou avec un enfant, doit être vu! Robert Vivian: 651-5300 ou 670-2901.
MONTRÉAL TRUST COURTIERS

105 propriétés à revenus

VILLE ST-PIERRE: Quadruplex, parfaite condition, prix demandé: $36,000., revenu annuel: $5,500., Propriétaire: 482-2627.

117 propriétés commerciales industrielles

Ecole privée de niveau collégiale à vendre reconnue par le ministère de l'Education. Pour plus d'informations communiquer: 626-4066.

132 fermes à vendre

Petite ferme tranquille, bord Rivière Rouge, 80 milles Montréal, 10 milles Mont-Tremblant, maison, grange, 36 acres montagneux, $22,000. Renseignements 271-3996 soir entre 7h et 11h p.m.

202 appartements à louer

**GILFROD 700,
FACE MÉTRO LAURIER
1 1/2 CLIMATISÉS $40. 523-1814.**

283 on demande à louer

Recherche maison de campagne à louer, environ de Montréal. Le soir après 6 hres 463-1148.

P.Q. Marguerite-Bourgeoys recherche local dans LaSalle spécialement dans secteur Ste-Catherine. Labouré, 2 pièces 1/2 environ, beau, bon, pas cher! 366-3788.

302 ameubiement

Lits d'eau, pin ou finis merisier, ou capitonnés, velours côtelé, ou borg, beanbags et coussins. DÉCOR PLUS 1203 Crescent. 871-8008.

MATELAS
Toutes grandeurs, marques et qualité à prix d'escompte. Livraison immédiate. Lits queen size, King size, lits ronds... etc...
MANUFACTURIER MEUBLES NON PEINTS
Le plus grand choix au pays. Tout pour le foyer, cuisine, chambre, salon, antiquités, etc...
207 Beaubien est, Montréal 276-9067
45 Beaubien est, Montréal 270-2093
790 Atwater, Montréal 935-6716
Fermé le mercredi

305 antiquités à vendre

Ancien lit de pin avec motif floraux, peint à la main en bon état. Le soir après 6 hres 463-1148.

319 instruments de musique

A LOUER, discothèque mobile. Mada, pour toutes occasions Jean: 722-8805 Yvon: 666-6836.

332 effets de bureaux magasins - restaurants

Dactylo, vente, location, I.B.M. Olympia, etc... Jour: 274-8462, soir: 387-4959.

335 tableaux - peintures

Plusieurs répliques de tableaux des grands maîtres de la peinture et deux reproductions d'urnes grecques faites à la main, à vendre à bon compte. Particulier 279-5276.

337 livres

Collection prix Nobel de Littérature, 60 volumes reliés cuir blanc. Bon prix cause départ. Entre 4h00 et 7h00, 729-8339.

338 artisanat

Fabriquons en cuir véritable, tout article sur demande. Fait à la main, et sur mesure. Daniel ou Carole. 382-6300.

349 lingerie - fourrures - vêtements

Chapeaux mariées, voyages de noces, fleurs, formes, tulle, grand choix, 6870 St-Hubert. Mtl.

Linge de femme, grandeur 18-20 ans, bon marché. 374-1496 ou 351-5988.

369 animaux à vendre

Jolis châtons à donner. 845-6658

379 divers à vendre

IMPRESSION DE T-SHIRTS de tous genres. Desing gratuit. André soir ou matin. 229-3030.

Je casse maison, j'ai quelques meubles, bibelots etc... à vendre. 279-5276.

Boîte à guitare 12 cordes, doublé feutre rouge. 334-4618.

"1/2 prix" 700 livres, bicyclette Peugeot (10 vitesses), stéréo, flûte ténor. Appeler Raygis 376-2285.

402 peintre

PEINTURE INTÉRIEUR, DEUX PEINTRES COMPÉTANT VOUS OFFRES SES SERVICES, GRANDE PROPRETÉ. 351-0439.

417 denturologiste

J. Gauthier fabrication et réparation de prothèses dentaires 728-3401.

438 déménagements transport camionnage

ENTREPOSAGE déménagement à prix modique, local ou longue distance 521-8873. Acceptons Bien-Être Social.

A bas prix accepterais petit déménagement ou petit transport, service rapide. 525-6872.

440 services divers

L'ÉCHANGE
Achat vente échange
—Disques usagés
—Livres (science fiction et policiers)
—Artisanats québécois
3706 St-Denis 849-1913.
Métro Sherbrooke.

Clôture stelco - vényle Valv. Résidence et industriel, vente et posage. Travail garanti par expert. 937-3219.

AMASO
Service de rencontre sérieux, 822, est rue Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette, b.a. b.péd. b.ph. 1. ès lettres. Tél.: 524-3852.

444 lavage - nettoyage

Nettoyage de tapis à la machine. Après 6 heures. 727-1460.

455 impôts - tenue de livres

DÉCLARATIONS D'IMPOT
Formule depuis 1968 tenue de livres. Tél.: 381%5425.

302 ameubiement

CLIMATISATEURS ÉLECTROHOME GARANTIE ET LIVRAISON INCLUSE
Prix de fin de saison
Pourquoi attendre et payer plus cher? Dormez bien et vous serez en forme pour faire votre vrai boulot.
MAISON BEAUDET INC
8723, 10e avenue St-Michel, Montréal. 729-5217

630 avis légaux - appels d'offres - demandes de soumissions

PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
GREFFE DES DIVORCES DU DISTRICT DE MONTREAL
NO: 12-061340-760
COUR SUPERIEURE
DAME JACQUELINE DELISLE domiciliée à Montréal, district de Montréal.
Requérante
VS
LIONEL GABOURY, de domicile inconnu
Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
L'INTIME: LIONEL GABOURY est par les présentes requise de comparaître dans un délai de soixante (60) jours à compter de la dernière publication. Une copie de la REQUETE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal, à son intention. PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce, accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite de vous.
MONTREAL, ce 17 juin 1976
CLAUDE DUFOUR
Régistraire adj. des Divorces
Mes TRUDEL, LABERGE & TOULET., avocats
1010, est, rue, Ste-Catherine., appt. 530
Montréal., P.Qué.
PROCUREUR DE LA REQUERANTE.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
GREFFE DES DIVORCES DU DISTRICT DE MONTREAL
NO: 12-061661-769
COUR SUPERIEURE
MR. PATRICE DOYLE domicilié à Montréal, district de Montréal.
Requérant
VS
MARIE THERESE AUDET, de domicile inconnu
Intimée
PAR ORDRE DE LA COUR
L'INTIMEE: MARIE THERESE AUDET est par les présentes requise de comparaître dans un délai de soixante (60) jours à compter de la dernière publication. Une copie de la REQUETE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal, à son intention. PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce, accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite de vous.
MONTREAL, ce 30 juin 1976
CLAUDE DUFOUR
Régistraire adj. des Divorces
Mes TRUDEL, LABERGE & TOULET., avocats
1010, est, rue Ste-Catherine., appt. 530
Montréal., P. Qué.
PROCUREUR DU REQUERANT

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
NO: 500-05-011-763-768
COUR SUPERIEURE
HUBALD LEDUC
VS
ALEX MAFFORD
PAR ORDRE DE LA COUR
Le défendeur, Alex Mafford, d'adresse inconnue est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à la Cour Supérieure, 10 est, Craig à Montréal, à son intention.
Montréal, ce 21 juillet 1976
M. A. Beaulieu
Greffier adjoint
Mes Unterberg, Boyer, Mainville Bonin & Robert
1980, Sherbrooke ouest, suite 700
Montréal, Qué.

630 avis légaux - appels d'offres - demandes de soumissions

"Nous donnons avis que Jeannine Kean employées au Centre Communautaire Juridique de Montréal, domiciliée au 2250 Duncan Road dans les cité et district de Montréal, s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en Conseil pour obtenir un décret changeant son prénom pour celui de Janine".

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
NO 500-02-024-301-769
COUR PROVINCIALE
STEPHEN KIRALY
VS
LIONEL L'ESPERANCE
JACQUES ALLARD
PAR ORDRE DE LA COUR
Les défendeurs, Lionel L'Espérance et Jacques Allard, d'adresse inconnues, sont par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à la Cour Provinciale, 10 est, Craig à Montréal, à leurs intentions.
Montréal, ce 21 juillet 1976
M. A. Beaulieu
Greffier adjoint
Mes Unterberg, Boyer, Mainville Bonin & Robert
Avocats
1980, ouest, rue Sherbrooke, suite 700
Montréal, Qué.

725 divers — cours.

Professeur expérimenté donne cours d'allemand et espagnol chez vous. Tous niveaux. Prix raisonnable. 626-1907.

830 hommes - femmes demandés

Pâtissier demandé, 336-5515.

Musicien, chanteur très dynamique pour piano-bar à 50 milles de Montréal. Appelez entre 9h:00 et 17h:00 au 655-5112 (514) M. Ouellet.

845 emplois demandes

Comédien metteur en scène cherche travail avec groupe sérieux qui vise un fini professionnel quelque soit le genre de spectacle. Appelez 525-5211.

630 avis légaux - appels d'offres - demandes de soumissions

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
NO: 500-05-011674-759
Aide Juridique
Cour Supérieure
(Division des Divorces)
GREFFE DES DIVORCES
DAME LOIS JANE (DOROTHY) SMITH, ménagère, résidant et domiciliée au 176-A, 8e Avenue, Cité de LaSalle, District de Montréal,
Requérante
VS
ROBERT LLOYD ANDERSON, autrefois de Montréal et actuellement d'adresse inconnue,
Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
L'Intimé ROBERT LLOYD ANDERSON, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours à compter de la dernière parution.
Une copie de la requête en divorce a été laissée à la division des divorces de Montréal à son intention. PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce, accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
MONTREAL, ce 9 juillet 1976
Claude Dufour
Régistraire des divorces
SHADLEY, MELANCON & BORD
Avocats de la requérante
1255, Carré-Philippe
Suite 303
Montréal, Québec

999 autos à vendre

Oldsmobile Delta 69, très bonne condition, radio AM-FM vitres électriques, 8 cyl., de luxe, $650. Yves ou Marcel, 727-7719 (sam. de préférence).

Convertible Mustang 73, excellente condition, cause départ demander Pierre: 739-0808.

Volks 1970, automatique, bonne condition: $500. 872-5831 488-2961.

Chevelle 1970, très bonne condition, $950. tél. 735-0194 avant 14 h. 331-8961 poste 235 après 14 h.

Tous les deux lundis, nos chroniques: "La moitié du ciel" et "Les Néo-québécois"

ACCEPTONS
CHARGEX
master charge
LA CARTE INTERBANQUE THE INTERBANK CARD
POUR VOS PETITES ANNONCES

éditorial



par Yves Michaud

Le contrat du siècle

Il reviendra à un ministre francophone du gouvernement libéral d'Ottawa, M. Jean-Pierre Goyer, ministre des Approvisionnements, l'honneur discutable d'avoir signé cette semaine dans la capitale fédérale, le contrat du siècle en armement militaire. La société américaine Lockheed Aircraft se voit en effet adjugée par le gouvernement de M. Trudeau la commande de dix-huit avions patrouilleurs au prix modeste de un milliard trente-et-un millions de dollars ($1,031,000,000).

Cette transaction spectaculaire a passé comme une lettre à la poste, en plein délire olympique, sans que l'opposition officielle à la Chambre des communes, les tiers partis et l'opinion publique, s'émeuvent outre mesure du montant et des termes de l'entente ratifiée dans la capitale fédérale par le gouvernement d'Ottawa et la société multinationale Lockheed Aircraft dont la réputation n'est plus à faire quant à son extrême habileté à décrocher des commandes de fournitures militaires. Le ministre de la Défense nationale du Canada, M. James Richardson, a déclaré naïvement à ce sujet que "le gouvernement était convaincu qu'aucun fonctionnaire canadien n'a reçu de ports-de-vin de la Lockheed pour l'obtention du contrat. A cet égard, nous avons reçu des garanties écrites des directeurs de la société Lockheed et des autorités américaines". Comme s'il était dans la coutume des rabatteurs de contrats de fournitures militaires et des marchands de canons de fournir la liste des personnes qu'ils jugent utile de soudoyer pour en arriver à leurs fins.

Mais à supposer que tout le monde, il soit beau, honnête et gentil, il demeure qu'une somme de un milliard et plus de dollars pour l'achat de dix-huit avions patrouilleurs, c'est plus qu'il n'en faudrait pour éveiller l'attention de l'opinion publique et l'intérêt des citoyens. Lorsque l'on songe, par exemple, que des rames de papier-journal ont été consacrées au coût démentiel du stade olympique de Montréal et que le même montant de dépenses publiques engagées par le gouvernement central soit si peu soumis à un examen sévère, notons à tout le moins une certaine part de démesure et d'irresponsabilité de la part de ceux qui sont commis à la surveillance de l'Etat fédéral.

Toute cette histoire est d'ailleurs bien étrange. Dans un premier temps, il y a quelques mois, les banques à charte du Canada refusent de prêter à la Lockheed Aircraft les centaines de millions nécessaires à l'adjudication du contrat, malgré la prestigieuse caution du ministère de la Défense nationale et par voie de conséquence du gouvernement fédéral tout entier. Le lobby militaire à Ottawa ayant été fortement déçu par l'absence de décision concernant les avions-patrouilleurs de la Lockheed Aircraft, le gouvernement fédéral lui accorde en guise de bonbon-jouet une commande de quelque deux cents millions de dollars de chars d'assaut dernier-cri à une firme allemande. Lockheed Aircraft ne désarme pas pour autant et réussit dans l'intervalle à décrocher le contrat tant convoité. Avec le résultat que les militaires auront à la fois les chars d'assaut et les avions-patrouilleurs, c'est-à-dire le potage, les hors-d'oeuvre, l'entremets, la salade, la poire, le fromage et le dessert. Coût total du menu: un milliard et quelque trois cents millions de dollars. Pour protéger, bien sûr, le Canada d'une mare à l'autre, et respecter nos précieux engagements avec l'OTAN et NORAD, piliers jumeaux sur lesquels reposent l'essentiel de la politique canadienne de défense nationale.

Pour le Québec, cela signifie que le ministre fédéral des Approvisionnements, M. Jean-Pierre Goyer, vient d'engager d'un trait de plume la bagatelle de trois cents millions de dollars ($300,000,000) que nos concitoyens devront verser au trésor fédéral pour l'honneur de nos armées, l'amusement des militaires, et la sacro-sainte protection du territoire du Dominion. En sus, bien entendu, des autres centaines de millions que les Québécois doivent cracher dans la marmite fédérale pour l'entretien normal et les dépenses courantes des armées de Sa Majesté.

Spécialiste en "fédéralisme rentable", le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, se gardera bien de porter le moindre jugement de valeur sur cette saignée des contribuables québécois au profit du budget-vampire du gouvernement fédéral en matière de dépenses militaires. De la même façon son grand frère outaouais, M. Pierre-Elliot Trudeau, naguère antmiliariste à tout crin, pacifiste de salon et gauchiste d'occasion à la défunte Cité Libre, se tiendra coi devant le contrat du siècle signé par son double et cher collègue du conseil des ministres, M. Jean-Pierre Goyer.

Les uns et les autres, à leur suite des députés libéraux du Québec à Ottawa qui n'y comprennent rien comme à l'accoutumée, continueront à chanter les louanges du fédéralisme et à prédire les plus noires situations au cas où les Québécois décideraient à brève ou moyenne échéance d'administrer eux-mêmes le produit de leurs impôts et leur affectation aux priorités de développement qu'ils pourraient eux-mêmes déterminer.

Ce qui n'est pas le cas dans le carcan fédéral actuel. Par décision unilatérale du gouvernement canadien, les contribuables québécois devront, au cours des cinq prochaines années, engloutir des centaines de millions de dollars gagnés à la sueur de leur front, pour des équipements militaires qui risquent de devenir désuets avant même qu'ils aient fini de régler la note. Des centaines de millions qui pourraient être consacrés, dans la situation d'un Québec souverain, à son développement industriel, à ses priorités culturelles ou sociales ou au dynamisme de ses sociétés d'Etat.

Pour l'heure, le coût olympique de l'achat des patrouilleurs Aurora à la Lockheed Aircraft préoccupe moins l'opinion que les graciles et éblouissantes performances d'une attachante représentante de la "petite Roumanie" aux Jeux de Montréal.

Mais les Jeux cesseront et la vie continuera. Et il faudra reprendre le débat en long et en large sur ce contrat du siècle qui nous coûte les yeux de la tête.

vous avez la parole

Profit et service public à Québécair

Monsieur Lionel Chevrier,
président Québécair

Monsieur,

Je m'en voudrais de passer sous silence dans les circonstances la fois où, fin d'année 75 à l'aéroport de Mont-Joli, **étant assis** dans un avion de Québécair je fus contraint de sortir de l'appareil parce qu'un employé au comptoir décida soudainement qu'il n'y avait pas de place pour moi à bord de cette envolée... Je me vis alors obligé d'attendre cinq (5) heures à ce même aéroport pour la prochaine envolée.

Je ne désire pas plus vous entretenir trop longuement sur la fois, début 76, où étant parti des Iles de la Madeleine pour Québec, je me vis attendre vingt (20) minutes autour de la rampe à bagages de l'aéroport de Québec. Mes bagages n'y étaient point! Après m'être informé au comptoir de Québécair, on m'avisa que mes bagages étaient demeurés aux Iles parce qu'il y avait un surplus de bagages à bord de l'appareil.

Je sais pertinemment aujourd'hui, qu'on aurait eu le temps de m'en avertir avant le départ de cette envolée.

Je désire toutefois vous conter la dernière...

Vendredi 2 juillet 76, le vol de neuf (9h00) a.m. Iles de la Madeleine-Gaspé-Mont-Joli-Québec et Montréal ne pouvait partir à cause d'un épais brouillard sur une bonne partie des régions pré-citées. Nous sommes habitués, nous avions compris! On nous dit alors que l'envolée était prévue pour midi. Vint midi, l'avion ne pouvait pas encore partir. On nous dit que l'envolée était remise à 17h00. Vint 17h00, l'avion ne pouvait toujours pas décoller. On nous dit, alors que l'envolée serait à neuf (9h00) a.m. le lendemain matin. Certains bagages de ces passagers en attente passèrent la nuit à bord de l'appareil. Vint neuf (9h00) a.m. le lendemain, l'avion pouvait partir mais non les passagers qui étaient en retard déjà d'une journée. On fit la remise de leurs bagages et l'explication fut donnée: les passagers inscrits sur la liste du vol prévu pour samedi 3 juillet à 9 heures a.m. avaient la priorité sur ceux déjà en retard... règlement aérien international untel! On s'enquit donc du moment où les passagers en retard pourraient prendre l'avion, on ne le savait pas! J'ai appelé moi-même le surveillant des opérations à Montréal pour me faire répéter la justification de ce même règlement untel; on s'efforçait toutefois de trouver une solution... depuis hier! A tout hasard, je lui ai donné ma version qui était que les passagers en retard avaient eux aussi payé leur billet de retour et qu'en toute justice, ils avaient eux aussi le droit et priorité pour un retour immédiat. Il me répéta la justification du règlement untel. Je lui ai demandé s'il pouvait prendre la décision d'envoyer un appareil chercher les passagers en retard aux Iles. On s'efforçait toujours de rechercher une solution. ...depuis hier! J'ai raccroché en espérant que leur cogitation trouverait un déroulement rapide et une solution équitable. Et l'avion s'envola laissant bouche bée les passagers déjà en retard d'une journée. Puis, le gérant de Québécair aux Iles nous annonça que les passagers en retard pourraient partir... à **minuit.**

J'ai cogité à mon tour et j'ai compris ceci: **Québécair étant une compagnie à but lucratif, il est donc plus avantageux pour elle d'accorder la priorité à de nouveaux passagers (c'est plus lucratif) et de faire attendre les passagers en retard qui ont eux, déjà acheté leur billet de retour et qui ne peuvent qu'attendre...** N'oublions pas qu'il y avait dans l'après-midi de ce même jour une arrivée prévue pour 13h30 et départ des Iles à 14h00. Mais encore là, priorité à ceux qui étaient inscrits pour ce vol. Tout ce qu'on trouva à offrir aux passagers en retard était l'avion qui arrive aux Iles à 23 heures. On condescendait enfin que cet appareil reparte des Iles et ramène à destination d'origine les passagers en retard depuis déjà deux (2) jours. J'ai par la suite appris qu'une telle situation était chose courante.

Je comprends, monsieur le président, qu'une telle situation n'est probablement pas le propre seulement de la compagnie Québécair. Je veux toutefois croire que d'autres compagnies peuvent avoir prévu des solutions de rechange même si elles doivent se conformer au dit règlement aérien international. J'entends par là, que d'autres compagnies ont peut-être la possibilité d'affecter un de leurs appareils spécialement à cette fin lors de telles éventualités. Je me permets de vous inciter à prévoir une telle affectation, du moins pour la période estivale où l'affluence de passagers est énorme et qu'on ne peut inscrire tous les passagers en retard sur les listes des vols réguliers. A long terme cette politique jouera probablement à votre avantage, mais c'est surtout faire preuve de plus de considération envers votre clientèle.

Vous vous demandez probablement pourquoi je voyage par Québécair lorsque j'aurais le choix de prendre des Iles une autre compagnie qui me transporterait du moins à Montréal en beaucoup moins de temps et à un tarif moins dispendieux que le vôtre? C'est parce que Québécair demeure la seule compagnie d'aviation québécoise française et que par respect envers mes convictions sociales je me dois d'agir ainsi. Cependant, partant de ces mêmes considérations je trouve que la "farce" a maintenant assez duré et qu'il est peut-être utopique d'espérer que Québécair devienne le "nec plus ultra" des compagnies d'aviation desservant le Québec.

Vous êtes un service public et qui plus est, vous êtes une compagnie québécoise; donnez donc alors des services en conséquence!

Jacques Steingue
Iles de la Madeleine

La comédie humaine

L'Auto-Québec...

Etes-vous de ces automobilistes sans assurance qui doivent boire une douzaine de bières avant d'affronter nos autoroutes? Si oui, réjouissez-vous, car la compagnie d'assurance Cime & Tière émet des polices d'irresponsabilité avec déduction si le titulaire parvient à fuir les lieux de son accident. Cime & Tière Inc. consent des rabais importants aux sadiques, aux fous du volant, aux grands buveurs et, en particulier, aux complexés qui se défoulent dans leur voiture. Profitez de ces aubaines et inscrivez-vous dès aujourd'hui au plan mise de fossé (qui ne s'applique toutefois qu'aux "détenteurs" de trois collisions ou de deux piétons renversés, selon la première éventualité).

Pierre Kiroule

vous avez la parole

Le retrait des Jeux des pays africains est un geste politique motivé

Chacun de nous a ses raisons pour agir. L'Afrique noire a donc ses raisons pour agir. Elle semble cependant être la seule à comprendre pourquoi elle lutte contre la politique de l'apartheid de la république d'Afrique du Sud et avec elle contre tous ceux qui d'une façon ou d'une autre défendent cette politique. Depuis plus d'un siècle et demi le Noir africain subit chaque jour les rigueurs, les injustices et les humiliations d'un régime à tous égards inhumains pour nos frères azaniens. Il n'y a pas encore un mois, les racistes blancs d'Afrique du Sud massacraient sans pitié des centaines de Noirs de cette partie d'Afrique. Un proverbe africain dit que seuls ceux qui habitent une paillote savent par où dans la toiture l'eau des pluies s'infiltre. Il semble que seuls les Africains peuvent comprendre pourquoi ils ont pris la décision de se retirer des Jeux olympiques de Montréal auxquels participe la Nouvelle-Zélande. Oui, cette Nouvelle-Zélande qui n'a pas les meilleures prédispositions face aux Noirs (mais cela est son droit à l'intérieur de ses frontières) a décidé de manifester sa sympathie, son amitié, son appui au gouvernement raciste de la République sud-africaine en y envoyant une équipe de rugby sur ce sol où le sang des martyrs de Soweto n'a pas encore eu le temps de sécher. Et ce malgré les conseils et protestations des pays africains. Oui seule l'Afrique peut comprendre le sens de sa décision de se retirer de la 21e Olympiade.

Cependant l'Afrique peut comprendre que les Etats-Unis retirent leur soutien aux pays du Tiers-Monde qui n'approuvent pas certains aspects de leur politique étrangère; que le président Ford et la reine Elisabeth II d'Angleterre s'émeuvent aux larmes parce que quatre mercenaires, quatre aventuriers assassins ont été condamnés à mort au cours d'un jugement régulier en République populaire d'Angola; elle peut même comprendre que le gouvernement américain ait menacé à un moment donné de se retirer des Jeux après la sage décision du Canada de ne pas admettre Taewan comme représentant de la Chine à Montréal. A entendre gémir l'Occident, l'Afrique noire ne fait que perturber inutilement l'ordre naturel(?) des choses. Mon oeil!

On se plaignait que l'Afrique mèle trop de politique à tout. Les événements lui donnent raison. Qu'elle se félicite d'avoir appris aux autres gouvernements de prendre leurs responsabilités sur toutes les questions touchant la nation. Aujourd'hui on ne fait pas appel à ce genre de vieux clichés pour minimiser, discréditer la décision historique de l'Afrique. Non. Cette fois la presse dans son effort de manipulation de l'information parlait au début de l'absence de la Tanzanie qui allait enlever le spectacle d'un duel entre Bayi et Dixon le Néo-Zélandais. Plus tard cette même presse mentionnera brièvement les actes isolés de quelques Etats africains qui ne se rendrait pas à Montréal. L'Affaire de Taewan retenait trop l'attention mais elle devait se rendre à l'évidence; étant donné les circonstances, le continent noir ne pouvait s'accomoder de la présence simultanée de la Nouvelle-Zélande en Afrique du Sud et à Montréal. On nous dit que les Jeux continuent quand même. Tant mieux, les Africains n'en sont que ravis car leur but n'était pas de perturber ces jeux. Bien sûr on fait remarquer qu'il y a encore quelques pays africains à Montréal. Et alors! L'Afrique a bien droit à des récalcitrants et à ses plaies incurables. On nous dira que les athlètes africains en sont malheureux: peut-être, mais il faut bien savoir que les gouvernements ont leurs raisons que les athlètes ne comprennent pas nécessairement. Mais qu'on ne vienne pas nous dire que c'est là une décision impopulaire. Impopulaire pour qui? S'il s'agit du peuple africain certains termes ou concepts si aisément populaires en Occident ne conviennent pas en tout temps au contexte africain.

Le Rassemblement des Africains au Canada désire manifester ici son appui le plus total à cette décision du Conseil supérieur des sports en Afrique, guidé par les recommandations des chefs d'Etat lors de la conférence de l'Ile Maurice. Plutôt que de parler de courage ou de maturité politique, l'Afrique noire prend ses responsabilités, tout simplement. Et au-delà du cas présent impliquant la Nouvelle-Zélande, l'Afrique une fois de plus exprime sa ferme intention de vaincre et au plus tôt, les régimes colonialistes et racistes d'Afrique australe. Pour cela elle prendra tous les moyens qu'elle jugera nécessaires pour y parvenir. Elle ne veut pas attendre 150 autres années pour que les autres comprennent les décisions qu'elle prend et prendra dans ce sens. Les pays amis qui le font ont toujours compté sur la reconnaissance de notre continent. Mais les ennemis et détracteurs du peuple africain peuvent être assurés de la haine qu'ils lui inspirent et du traitement qu'il méritent.

Les Africains ont toujours réclamé de leurs dirigeants des positions fermes face au problème de nos frères d'Afrique australe. Malgré certains impératifs de politique internationale, ils croient que les compromis n'ont pas produit les résultats espérés. Il est plus que temps d'arrêter de se préoccuper de ce que va penser l'Occident lorsque nous traitons certains problèmes qui ne sont du reste pas négociables. Nous n'avons pas tous les moyens actuellement de régler certains de nos problèmes à notre satisfaction, mais sachons que dans cette lutte, notre cause est juste et nous vaincrons.

La Nouvelle-Zélande a eu le choix et ses raisons d'envoyer des athlètes en Afrique du Sud, l'Afrique a eu le choix et ses raisons de ne pas envoyer d'athlètes à Montréal.

Le Rassemblement des Africains au Canada (RAC)

Le "joint" électoral

Bon voilà, comme dirait le père Gédéon, "me voilà poigné entre deux joints", d'une part l'éditorial d'Evelyn Dumas "L'entreprise de démoralisation" (le Jour, lundi 12 juillet 1976) et d'autre part, le texte d'une chanson qui m'est soumise pour analyse et le cas échéant pour la soumettre à un compositeur et à une société d'enregistrement.

Mais prenons une chose à la fois. D'abord, notons le flair de Mme Dumas et son analyse juste en citant le ministre Berthiaume. Ce dernier face au bourbier du patronage monopoleur institutionnalisé des libéraux qui pourrait déclencher une vague de protestations, élève habilement ce patronage au rang des vertus et tente de lui assurer des lettres de noblesse. Piège dit Mme Dumas, piège, nous répétons.

Entre menteurs

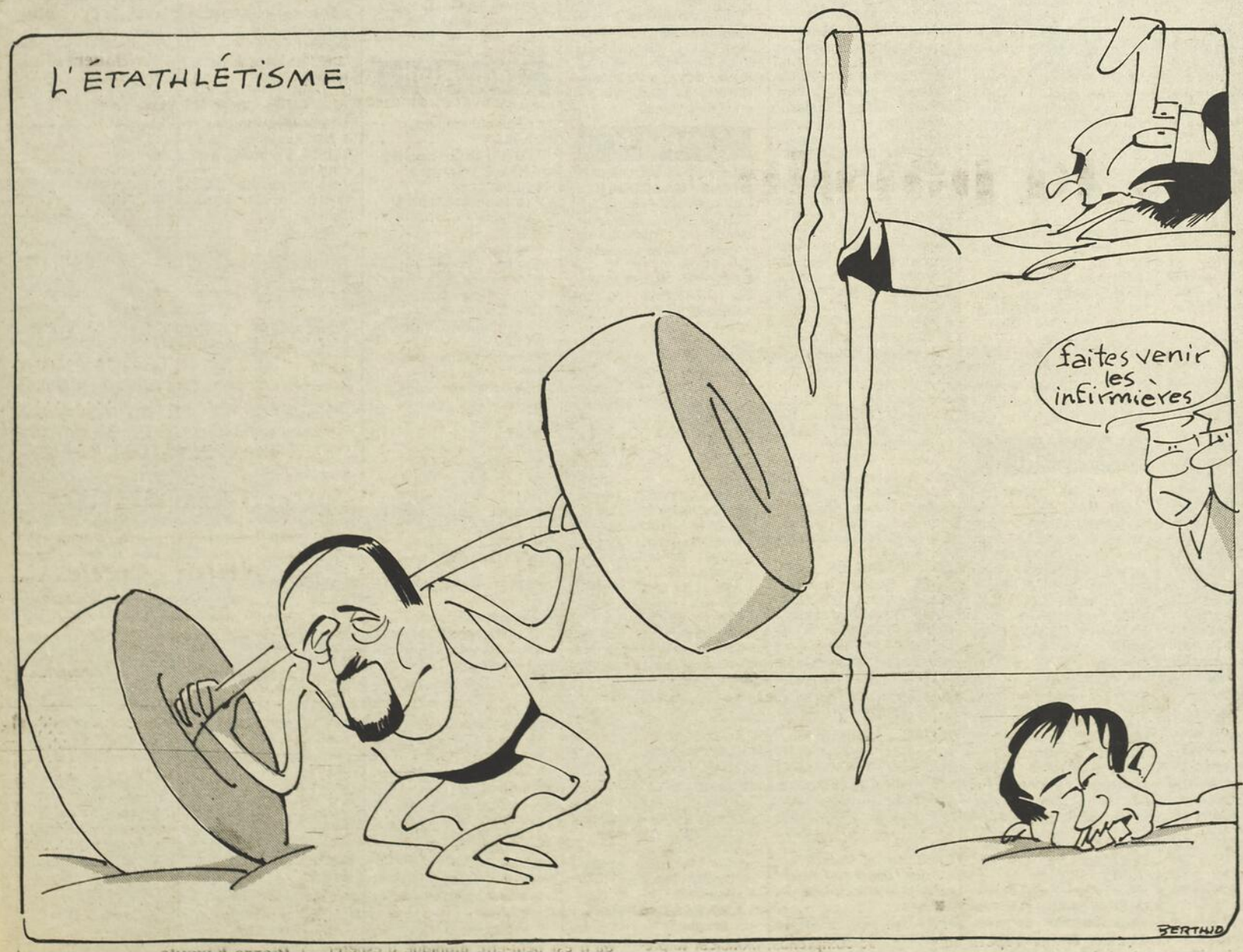
Le valet Berthiaume et l'autre, Bourassa croient que le P.Q. possède toujours le monopole de la naïveté. Ainsi à la candeur, à la propreté, propre, propre, propre et à la vérité vraie, vraie, vraie du P.Q. on opposera dans l'opinion publique à l'autre antipode une autre sorte de mensonge, celui de la malpropreté et du patronage phénomène normal. Ainsi se disent les libéraux, entre deux mensonges situés aux pôles opposés d'une même vertu, on devrait pouvoir imposer notre point de vue à la population, pas tellement "dingue" de l'angélisme et de "l'enfant-de-choeurisme" de nos adversaires. En effet, comme le veut l'adage, qu'est-ce qui ressemble le plus à un menteur, sinon un autre menteur.

La solution à apporter ici — sorte de joint électoral — est tirée des carnets du majordome Duplessis lui-même: "Honni sur le tiran libéral qui dilapide les bienfaits du patronage au profit des puissants de ce monde, étrangers à notre terre, à notre région, à notre village et que reviennent les beaux jours où il y en avait un peu pour tout le monde, du petit travailleur d'élection au cantonnier, au contracteur de voirie, au commerçant du village". (Credo populaire de la justice redistributive, préambule au retour en force de la petite et de la moyenne entreprise).

Nous espérons que nos éditorialistes, Michaud, Dumas, Parizeau, Lévesque, Keable, O'Neill et les autres, ne s'en tiendront plus dorénavant qu'à l'analyse des situations, mais que pour chaque dénonciation d'un problème québécois, ils proposent aux travailleurs de la base des remèdes à saveur électorale. Un million d'individus au Québec s'y attendent; ils sont tannés de se faire "-ourrer".

Nous espérons également qu'un membre du comité électoral national prenne des notes, car les libéraux n'y manqueront pas. En attendant, il me reste toujours le deuxième problème ou le deuxième joint, celui de ma petite Roumanie à moi que je devrai placer, pour peu qu'il se trouve une âme musicale rock ou pop pour en écrire la musique!

Guy Blanchand, M.D.
Montréal



A L'AFFICHE AUJOURD'HUI

Cinémas

ATWATER 1: Plaza Alexis Nihon (Niveau du métro) 935-4246. "Midway": 12.10, 2.30, 4.50, 7.20, 9.40.
ATWATER 2 (étage mode): "The Bingo long": 7.20, 9.20 sam. et dim.: 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20.
AVENUE: 1224 Greene Ave., Westmount 937-2747. "Ode to Billy Joe": 12.45, 2.50, 4.55, 7.00, 9.05.
BEAVER: 5117 avenue du Parc 844-1932. "Sensually liberated female": 12.30, 3.25, 6.15, 9.10, "Casting Call": 1.25, 4.20, 7.10, 10.05. Court Métrage": 12.00, 2.50, 5.45, 8.35.
BERRI: 1280 St-Denis, 878-2424, "La montagne ensorcellée": 12.20, 4.00, 7.40. "Le fantôme de Barbe Noire": 2.05, 5.45, 9.25.
BIJOU: 5030 Papineau. "La sécurité chez les adolescentes": 12.30, 3.40, 6.50, 10.05. "Sexe à la barre": 2.15, 5.25, 8.40.
CARTIER: 1019 Cartier, Québec, 525-9340. Vendredi: "Barry Lindon": 8h., samedi: "Barry Lindon": 8h., dimanche: "Les dents de la mer": 7h., "Le vieux fusil": 9h30, lundi: "Les dents de la mer": 7h, "Elvira Madigan": 9h30.
CHATEAU 1: 6956 St-Denis, 271-4400. "L'homme au pistolet d'or": 12h30, 4h40, 9h. "Vivre et laisser mourir": 2h35, 6h50.
CHATEAU 2: 6950 St-Denis, 271-4400. "Poupée à la Rolls Royce": 12h45, 3h40, 6h35, 9h30. "Jeux pervers du lit": 2h20, 5h15, 8h10.
CHEVALIER: 1590 rue St-Denis, 845-3222. "La situation est grave mais pas désespérée": 1.25, 3.25, 5.25, 7.30, 9.30.
CINÉMA 7e ART: 3180 Bélanger est, 722-0302. "American Grafitti": 7h30, dim.: 3h, 7h30. "L'Odyssée du Hindemburg": 9h35, sam.: 5h10, 9h35, dim.: 12h50, 5h10, 9h35.
CINÉMA V: 5560 Sherbrooke ouest, 489-5559. Vendredi: "Shampoo": 6h45, "Emmanuelle": 7h15, "The Godfather": 9h15, "Gone with the wind": 9h45, "Pink Flamingos" & "Female trouble": 12h15. Samedi: "Nashville": 3h15, "The Godfather 1": 6h45, "Shampoo": 9h45, "Pink Flamingos" & "Female trouble": 12h. Dimanche: "Nashville": 3h15, "The Godfather 1": 6h45 "Monty Pyther and the Holy Grail": 7h15, "Gone with the wind": 9h15, "Nashville": 9h45. Lundi: "Conversation piece": 6h45, "Fourmasketoers": 7h15, "The Godfather, part 11": 9h15, "Chloe in the afternoon": 9h45.
CINÉMA LE PIERROT: 1590 St-Denis, 845-3222. "L'Histoire d'Adèle H": 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10. "Un jour la fête": 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15.
CLAREMONT: 5038 Sherbrooke ouest, 486-7395 "Gone with the wind": 12h15, 4h05, 8h00.
COMPLEXE DESJARDINS, Salle 1: "Voyage en grande Tartarie": 1.05, 3.10, 5.20, 7.25, 9.30. **Salle 2:** "Attention les yeux": 1.00, 2.45, 4.35, 6.20, 8.10. **Salle 3:** "Charlie et ses deux nenettes": 12.35, 2.30, 4.25, 6.15. **Salle 4:** "L'important c'est d'aimer": 1.30, 3.30, 5.35, 7.35, 9.40.
CRÉMAZIE: 8610 St-Denis, 388-4210. "L'île sur le toit du monde": 2.30, 6.15, 9.50. "L'honorable Griffin": 12.10, 3.45, 7.30.
DAUPHIN: (Renoir) 2396 E. Beaubien, 721-6060. "Nuage entre les dents": 7.30, 9.30. Sam. et dim.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
Salle MacLaren: "Parfum de femme": 7.30, 9.30, sam. dim.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
LAVAL: 1600 Le Corbusier, 688-8200. **Salle 1:** "L'homme au pistolet d'or": 6.45, 9.00. Sam. et dim.: 12.15, 4.35, 9.00. "Vivre et laisser mourir": 6.45. Sam. etdim.: 2.25, 6.45. **Salle 2:** "L'esclave du plaisir": 6.25, 9.35. Sam. et dim.: 3.10, 6.25, 9.35. "Flesh Gorden": 8.00. Sam. et dim.: 1.30, 4.45, 8.00. **Salle 3:** "Jackson County Gail": 6.05, 7.45, 9.25. Sam. et dim.: 1.00, 2.40, 4.20, 6.05, 7.45, 9.25. **Salle 4:** "Folle nuit de noces": 6.10, 9.30. Sam. et dim.: 2.50, 6.10, 9.30. "Les dépravées du plaisir": 7.40. Sam. et dim.: 1.00, 4.20, 7.40. **Salle 5:** "St-Ives": 7.20, 9.15. Sam. et dim.: 1.30, 3.25, 5.25, 7.20, 9.15.
KENT: 100 Sherbrooke O. 489-9707. "Barry Lindon": 1.00, 4.10, 7.20.
MERCIER: 4260 Ste-Catherine, 255-6224. "La montagne ensorcelée": 12.30, 4.10, 7.50. "Le fantôme de barbe noire": 2.15, 5.55, 9.35.
MONKLAND: 5505 ave Monkland, 484-3570. "Bad News bears": 2.40, 6.00, 9.40. "Won ton ton the dog who saved Hollywood": 1.00, 4.20, 8.00.
OUTREMONT: 1248 ouest rue Bernard 277-4145. Vendredi et samedi: "Harold et Maude": 7.00, "The Towering Inferno": 9.00, "That'll Be The Day": minuit. Dimanche: "Harold et Maude": 7.00. "La tour infernale": 8.45. Lundi: "Harold et Maude": 6.00, "Les trois mousquetaires": 8.00, "Les quatre mousquetaires": 10.00.
PARC: 720, Avenue de l'église, 768-2509. "Fraulein en uniforme": 1.00, 4.20, 7.40. "Que font ces dames quand leurs maris bossent": 2.45, 6.05, 9.25.
PALACE: 698 Ste-Catherine ouest, 866-6991 "Outlaw Josey Wales": 1.00, 3.15, 5.50, 8.30.
PAPINEAU 1: 4519 Papineau, 521-6853 "L'Esclave du plaisir": 3.05, 6.15, 9.25. "Flesh Gordon": 1.30, 4.40. 7.50. **Salle 2:** "Ondine 76": 12.45, 3.45, 6.45, 9.45. "La révolte des vierges": 2.15, 5.15, 8.15.
PARISIEN 1: 480 Ste-Catherine ouest, 861-2697. **Salle 1:** "St-Ives": 1.40, 3.40, 5.40, 7.40, 9.40. **Salle 2** "Jackson county jail": 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20. **Salle 3** "St-Ives": 12.50, 2.50, 4.50, 6.50, 8.50. **Salle 4** "Logan's run": 12.40, 2.50, 5.05, 7.15, 9.30. **Salle 5** "Les deux grandes gueules": 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10.
PLACE DU CANADA: Entrée via Hôtel Château Champlain, 861-4595. "Silent movie". 7.20, 9.10. Sam. et dim.: 2.00, 3.40, 5.30, 7.20, 9.10.
PLACE VILLE-MARIE GRAND: 777 Dorchester O. 866-2655. "One Flew Over The cuckoo's Nest": 12.05, 2.20, 4.40, 7.05, 9.30. **Petit cinéma:** "All the president's men": 1.05, 3.40, 6.10, 8.45.
PUSSYCAT: 4015 boul. St-Laurent. 845-5215. "The sexualist": midi, 2.50, 5.40, 8.30. "Knock them over": 1.30, 4.20, 7.10, 10.00. "Court metrage": 2.40, 5.30, 8.20.
MAJESTIC: 3166 rue Henri-Bourassa est, 381-6116. "Société anonyme anti-crime": 7.30. Dim.: 3.45, 7.30. "Docteur Françoise Gailland": 9.15. Sam.: 5.30, 9.15. Dim.: 1.45, 5.30, 9.15.
RIVOLI 1: 6906 St-Denis, 277-4129. **Salle 1:** "Emmanuelle": 2.40, 6.00, 9.25. "Emmanuelle l'anti-vierge": 1.00, 4.20, 7.45. **Salle 2:** "Brute, force à canton": 3.10, 6.30, 9.40. "Le 13ième est un traitre": 1.30, 4.45, 8.40. "Mahogany": 2.40, 6.50.
SEVILLE: 2155 Ste-Catherine ouest, 932-1139. "Lady sings the blues": 12.20, 4.25, 8.40. "Mahogany": 2.40, 6.50.
SNOWDON: 5225 Décarie, 482-1322. "St-Ives": 6.15, 8.00, 10.00. Sam. et dim.: 1.00, 2.35, 4.25, 6.15, 8.00, 10.00.
ST-DENIS: 1594 rue St-Denis. "C'est pas d'ma faute".
VAN HORNE: 6150 Côte-des Neiges, 731-8423. "One flew over the cuckoo's nest": 12.10, 2.30, 4.50, 7.10, 9.30.
VERDUN: 3841 rue Wellington, 768-2092. "La montagne ensorcelée": 2.20, 6.00, 9.40. "Le fantôme de barbe noire": 12.30, 4.05, 7.45.
VIAU: 226 boul. des Laurentides, Laval. "Cercueils de plomb pour une jeunesse dorée": 6.00. Dim.: continuel dès 12.30. "Si ce n'est toi, c'est donc ton frère": 6.00. Dim. continuel dès 12.30.
VILLERAY: 8042 St-Denis, 388-5577. "La montagne ensorcelée": 2.20, 6.00, 9.40. "Le fantôme de Barbe Noire": 12.30, 4.05, 7.45.
YORK: 1487 rue Ste-Catherine ouest 927-8978 "Gone with the wind": 12.15, 4.05, 8.05.
WESTMOUNT SQUARE: 1, Wesmount Square, 931-2477. "That's entertainment part II": 12.15, 2.25, 4.40, 7.00, 9.15.

Théâtres

LE THEATRE D'ÉTÉ DE "SUN VALLEY" autoroute des Laurentides, et route no 11, 229-3514. "L'oeuf à la coque", comédie de Marcel Frank, avec Henri Norbert, Madeleine Sicotte, Louis Lalande, Françoise Lemieux et Sylvia Gariépy. Du mardi au vendredi à 21h. Samedi: 20h et 22h30. Dimanche: 20h.
LE THÉÂTRE DES PRAIRIES: Notre-Dame-des-Prairies, 756-0559. "Je veux voir Mioussov". Comédie de Valentin Kataïvev avec Roger Lebel, Françoise Faucher, Dérise Morel, Béatrice Picard, Serge Turgeon, Yvan St-Ange, Michel Forget et Jean Duceppe.
THÉÂTRE DE LA FENIÈRE: 1500 de la Fenière, Ancienne-Lorette (418) 872-1424. "Le système Ribadier" comédie de Georges Feydeau, avec Sophie Clément, Jean-Guy, Réjean Roy, Jean-Marie Lemieux, Marie Cantin et Pierre Brisset Des Nos. Mise en scène de Jean-Marie Lemieux à 21h. (sauf le lundi).
LE THÉÂTRE DE LA MARJOLAINE: Eastman (514) 297-2862. "Les héros de mon enfance" comédie musicale de Michel Tremblay et Sylvain Lelièvre avec D. Berryman, Edgar Fruitier, Gaétan Labrèche, Mirielle Lachance, V. Le Flaguais, Pauline Martin, Denis Mercier, André Montmorency, Marjolaine Hébert. Mise en scène de Gaétan Labrèche. Du 26 juin au 5 sept.
THÉÂTRE DES MARGUERITES: à Trois-Rivières, (819) 377-3223. "Herminie" de Claude Magnier, comédie-vaudeville avec Janine Sutto, Léo Iléal, Roger Garceau, Jean Brousseau, Aubert Pallascio, Jean-Louis Paris, Georges Carrère et Elisabeth Chouvalidzé. Du mardi au vendredi: 21h. Samedi 19h30 et 22h. Entrée $4.00. Samedi $5.00. Du 24 juin au 4 sept.
THÉÂTRE À LA BRÛNANTE: 64 nord, rue Merry, Magog, 843-1177. "Ménage à quatre", d'Armand Laroche, Marc Hébert et Robert Lavoie, mise en scène: Robert Lavoie. Dim, lun. & mardi du 27 juin au 31 août à 21h.
THÉÂTRE EXPÉRIMENTAL DE MONTRÉAL: 320, Notre-Dame est, 879-1306. "Garden party" avec Robert Gravel, Louise Laprade, Jacques Lavallée, Nicole Lecavalier, Pol Pelletier, Pierre Pesant, Anne-Marie Provencher, Alice Ronfard, Jean-Pierre Ronfard, Jean-Guy Viau. A minuit.
THÉÂTRE D'ÉTÉ DE ST-SAUVEUR: à St-Sauveur des Monts, 665-4569. "Monsieur Mazure" de Claude Magnier. Avec Réjean Lefrançois, Christiane Pasquier et Yves Corbeil. Mise en scène de Richard Martin à 20h30. Samedi et dimanche: 19h et 22h30.
STUDIO-THÉÂTRE DA SILVA: Autoroute des Laurentides. Sortie 27 est. 1155, rue Morel Ste Sophie-de-Lacorne, 514-436-1304. "La grande Aurore", comédie de Serge Mercier avec Louise Beauséjour, Lise Leclerc, Claire Villeneuve, Jean-Marce da Selva. Mise en scène: Robert Lavoie. Du mercredi au samedi à 21h. Entrée $5.00. Du 23 juin au 18 sept.
LE THÉÂTRE DE L'ESCALE: St-Marc-sur-le-Richelieu (514) 584-2226. "Dites-le avec des fleurs". Comédie écrite en collaboration par Jean Barbeau et Marcel Dubé avec G. Godin, André Boucher, Louise Latraverse, Christiane Raymond, Christiane Raymond, Claude Frenet, Jean-Pierre Bélanger et Raymond Bouchard
LE THÉÂTRE DE LA DAME DE COEUR: à Raxton Falls, 467-3078. Commençant le 23 juillet: "Jackpot" de Denis Chouinard et Michel Robidoux comédie musicale. De jeudi à dimanche, à 21h.
THÉÂTRE DU HORLA: St-Bruno, 653-0501. "Gerard", c'était son nom, à Gérard, mon mari", de Pierre Duceppe. Avec Léo Munger, Yvon Dumont, Danielle Panneton, Marcel Gauthier. En 2e partie: "Ke-Breiz": à 20h30. Entrée: $3.00. Jusqu'au 31 juillet.
LA POUDRIÈRE: de l'Ile Ste-Hélène, 526-0821. "Absurd person singular" jusqu'au 7 août. "Le petit monde de l'île Ste-Hélène", théâtre de marionnettes pour enfants, de merc. à sam. à 14h, en français et à 16h en anglais, jusqu'au 28 août.
THÉÂTRE DU CHIEN-DENT: A la Coopérative l'Ecole du Mieux-Vivre d'Ulverton, (819) 478-1014. "Les 4 mousquetaires ou le héros mord" de François Camerand, avec Renée Biron, Carole Faucher, Danielle Laforce, Marie-Hélène Rajotte, Daniel Paré, Gilles Latour, Denis Levasseur, François Camirand. Mise en scène, André Huet. Spectacle avec folie, tragédie et chansons. Les vendredis et samedis à compter du 8 juillet.
LE THÉÂTRE DE L'ÎLE: 1 rue Wellington, Hull Québec. 771-6669. "Des chenilles à poils dans l'cocon du papillon ou sur le matelas". de Michel Garneau. Avec Claire Faubert, Suzanne Charbonneau, Charles Mignault, Michel Allaire et Guy Mignault. Du 14 juillet au 8 août à 21h. Entrée $3.00.
THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 840 Ste-Catherine, 861-0563 "L'ouvre-boîte de Victor Lanoux, mise en scène de Jean-Louis Roux, avec Yvon Deschamps et J.-L. Roux. Jusqu'au 12 septembre, du mardi au dimanche à 20h30.

Variétés

GRAND SALON DU DOMAINE MASCOUCHE: (Boîte de Marc Hamilton) 3537 St-Pierre, 474-0314. Mercredi à dimanche: Jacques Blais et Jesse Otten à 23h et 1h.
CAFE DU PORT: 356 Berri. 845-8765. Repas naturiste de midi à 20h. "Deva" groupe québécois, vendredi jusqu'à dimanche 9.00 et 11.00. Admission $2.00.
LE PATRIOTE: Ste-Agathe, 523-1131 ou (819) 326-3655. "Clémence Desrochers", jusqu'au 1er août. En première partie "Laurence Lepage".
SOLEIL LEVANT: 286 rue Ste-Catherine, ouest. 861-0657. Vendredi: Johanne Desforges et son groupe. Samedi et dimanche: Zak.
CAFÉ LA CHACONNE, 338 rue Ontario, 843-8620. De jeudi à dimanche: Dominique, Gill et Michel Rousseau, guitare et flûte traversiere à 21.00. Entrée: $2.00.
LA CROUTE: 191 rue St-Paul ouest, 843-7444. Mercredi jusqu'au 25 juillet inclusivement "Richard Leroux" - chansonnier, "Serge Poirier" - chansonnier, "Robert Lemieux" - chansonnier.
IMPRÉVU DE L'HOTEL IROQUOIS: "Volte Face", sur semaine à 22h et minuit, vendredi et samedi: 22h, 23h30 et 1h30. Entrée libre.
LA BOITE À CHANSONS: de l'Hotel Mérindien, 4, Complexe Desjardins. 285-1450. Du 21 juillet au 1er août: "Jeanne d'Arc Charlebois", à 21h et 23h.
AU P'TIT LUTIN: 98 boul. Ste-Adèle, Ste-Adèle. 514-229-3167. De lundi à samedi: "Marie Johnson" à 21h.
THÉÂTRE DES ANCETRES: Sortie 105 de la route 20, 395-253 ou 395-2466. Samedi: "Anne Joyal à 21h.
LA SUITE: 230 rue Notre-Dame ouest. Relâche.
LE BARENBAS: de la maison Cartier, 407, Place Jacques Cartier. "Le gros Pierre" au piano, du mercredi au dimanche, à 21.30.
CHEZ CLAIRETTE: 50 rue St-Jacques ouest, 843-7775. De mercredi à dimanche: "Monique Vermont" et "Jean Faubert" à 21h30.
CAFÉ DES BERGES: 2801 St-Joseph, Lachine. Vendredi: Pierre Lacombe, dimanche: "Fritz le chat" (au chalet du Parc Lasalle).
CAFÉ HIRONDELLE: 3 rue Paré, Ste-Thérèse, 435-7564. Samedi le 24 juillet: "Yves Alix" chansonnier, à 20h30.
CAFE DU QUAI, Magog. (819) 843-9007. Relâche.
LA BOITE: 303 rue Lindsay (Gilles Lambert), 472-3117.
MANOIR RICHELIEU: de Pointe au Lac, (418) 665-6648. Jeudi, vendredi et samedi: Gaston Brisson.
ÉVÊCHÉ: Hotel Nelson, Place Jacques-Cartier. Vendredi: Espace et Fabienne Thibault à 21.30. Samedi: guitares, jazz. Komuso, dimanche: Pricilla, Jim et Bertrand. Entrée: $1.50.

Télévision

2●9.00
12 The community
●9.30
2 (9) (11) 13 Les Jeux de la XXIe Olympiade
●10.00
7 10 Michel Vaillant
ïï kidstuff
●10.30
7 10 Capitaine Scarlet
●11.00
4 Du désespoir à la vie
7 10 Joe 90
12 Waterville gang
30 Fanfan Dédé
●11.30
4 Bonjour comment ça va?
7 10 La famille Stone
12 The Flintstones
30 L'écran des petits
●12.00
4 De tout de tous
7 10 Bon week-end
12 Saturday at the movies - "Valley of the Gwangi".
30 Super car
●12.30
2 (9) 11) 13 Appelez-moi Lise
30 Michel Vaillant
●1.00
2 (9) (11) 13 Les Jeux de la XXIe olympiade
4 A votre service
30 Capitaine Scarlet - "Dans l'ombre de la peur".
●1.30
(4) 5 6 The Flaxton boys
30 Joe 90 - "Le piège".
●2.00
4 Denis la petite peste
5 6 Klahanie
7 10 Papa a raison
8 Outdoor sportsman
12 Superstars of the mat
30 Banana Split
●2.30
4 7 10 30 Sur le matelas
5 6 Games of the XXI olympiad
8 Rothman's tennis series

2 CBFT Montréal (R.-C.)
4 CFCM Québec (TVA)
5 CKMI Québec (CBC)
6 CBMT Montréal (CBC)
7 CHLT-TV Sherbrooke (TVA)
9 CKSH-TV Sherbrooke (R.-C.)
10 CFTM-TV Montréal (TVA)
11 CBVT Québec (R.-C.)
12 CFCF-TV Montréal (CTV)
13 CKTM-TV Trois-Rivières (Ind.).
17 CIVM-TV (UHF) Montréal (R.-Q.)
30 CFVO (UHF) Hull (TVA)

Tous les communiqués doivent parvenir au plus tard le mercredi, à l'attention de Katou, 387 Lebeau, 331-8961, poste 66.

●3.00
12 Sports beat '76
4 Cinéma - "Du plomb pour l'inspecteur".
7 Dimension estire
10 Horizon sports
12 World championship tennis
30 Dessins animés
●4.00
(9)NC La montagne magique
10 La soeur volante
●4.30
8 12 Wide world of sports
(9)NC Mireille et sans sonnette
10 C'est arrivé cette semaine
30 Voyage aux mille facettes
●5.00
4 7 10 A l'heure olympique
(9)NC Sans génies et ses amis
●5.30
(9)NC Bonjour la vie
●6.00
2 9 (9) (11) 13 Aujourd'hui aux Jeux
4 10 30 Disco tourne
5 Wild kingdom
6 CBC Saturday evening news
7 Soiree canadienne
(9)NC Soirée canadienne
(9)NC Soirée canadienne
12 Lawrence welk
●6.30
2 9 (9) (11) 13 Téléjournal
●6.35
2 (9) (11) 13 Les Jeux de la XXIe Olympiade
●7.00
4 Soirée canadienne
5 6 Games of the XXI Olympiad
7 10 Les grands spectacles - "Les géants de l'ouest".
8 12 Emergency
17 Ciné... plus - "Les bas-fonds new yorkais".
(9)NC Famille caméléon
30 Les grands spectacles - "La colline des hommes perdus".
●8.00
4 A la brunante
12 Olympic Summary
(9)NC Capitaine Kebec
●8.30
(9)NC Un Québecois à travers le monde
●9.00
12 Academy performance
(9)NC Sortez vos pinceaux
●9.30
7 Disco tourne
(9)NC A la découverte
10 Sam Cade
17 Le loup
30 Ca prend un voleur
●10.00
4 Les protecteurs
(9)NC Vivre en sante
●10.30
2 (9) (11) (13 Le telejournal
4 7 10 30 Les nouvelles TVA
(9)NC 24 heures à la fois
●10.45
2 (9) (11) 13 Nouvelles du sport
9 Dernière édition
●11.00
2 9 (9) (11) 13 Appelez-moi Lise
5 6 12 News
4 7 10 30 Sommaire des Jeux d'été.
(9)NC Informass
●11.15
5 After eleven - "Strategic air command".
6 Montreal tonight
22 Rock Concert
●11.20
12 Olympic Recap
●11.30
2 (9) (11) 13 Les Jeux de la XXIe Olympiade
4 Ciné-4 - "A l'italienne".
7 10 Sans pantoufles - "La bourse et la vie".
(9)NC Scene 1/Prise 9
30 Ciné 11h. - "Grand prix".
●11.35
12 Pulse
●11.40
6 Canadian open golf tournament
●11.45
8 (13) The Liam Clancy show
●12.00
5 6 Olympic '76
(9)NC The checkered flag
●12.05
12 The twelve midnight movie - "Witness for the prosecution".
●12.15
(13) Heritage Highways
●12.20
(13) Late night movie - "The looking glass war".
●12.30
2 (11) Cinéma - "Dernier train pour Frisco".
(9)NC Télé-photo
(9) Ciné-soir - "On n'y joue qu'à deux".
13 Ciné-soir - "Garçonnière pour quatre".
●12.45
(8) Local news
●1.00
5 After eleven
(9)NC Les arts martiaux
10 Sans pantoufles - "Le moulin des supplices".
●1.30
(9)NC Sports specials
●2.00
(9)NC The checkered flag
13 Ciné-soir - "La porte du diable".
●2.16
5 Music with Marc Legrand
●2.30
(9)NC Post time at the races
10 Le 10 vous informe
●3.00
(9)NC Sport heritage

Une entrevue avec le baryton québécois

Pour Bruno Laplante, le récital d'abord

par Gilbert Poulin

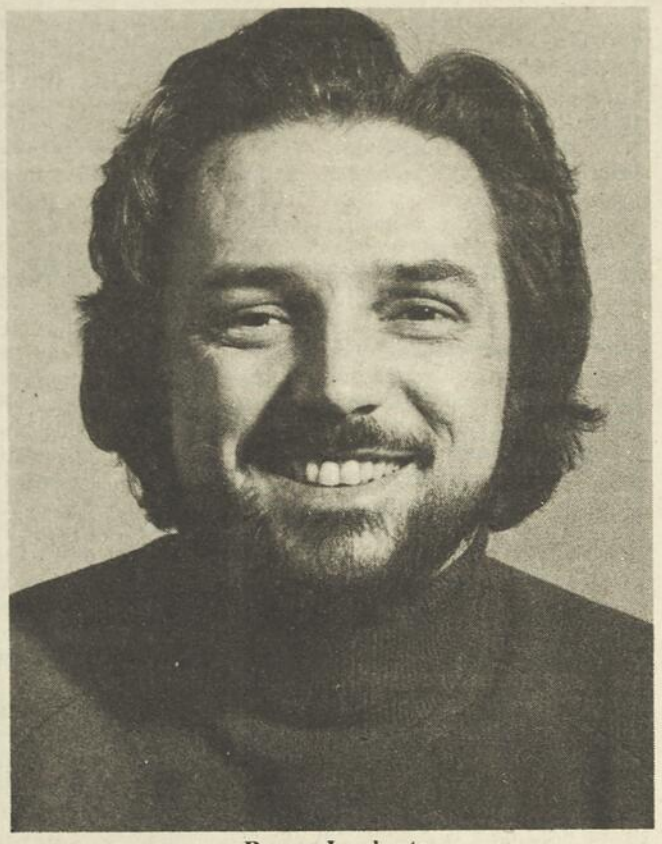
"J'aime l'opéra. Je ne pourrais vivre sans en faire. Mais ici, tout le monde le sait, une carrière à l'opéra reste toujours aussi difficile sinon impossible. Bien sûr, je pourrais faire les grands circuits au Canada et aux Etats-Unis mais à cause de ma voix de baryton lyrique léger, je devrais me contenter des emplois de second ordre. Ça ne m'intéresse pas. Le récital me permet d'interpréter dix programmes différents au lieu de jouer dix fois le même petit rôle". Ainsi s'exprime le baryton québécois Bruno Laplante.

A son retour d'Europe où il travailla plusieurs années, en Allemagne d'abord, puis à Paris, avec le grand Pierre Bernac, c'est surtout la télévision qui le révéla au grand public. On se rappelle sans doute qu'il fut Mercutio dans "Roméo et Juliette" de Gounod. A la scène, il fut des distributions de "Carmen", "Il Trittico", "Manon", "Don Giovanni"... C'est toutefois en Allemagne qu'il fit ses débuts professionnels (dans le rôle de Robinsone du "Mariage secret" de Cimarosa). Bruno Laplante avoue d'ailleurs être toujours resté attaché à l'Europe. Aujourd'hui, il consacre une bonne partie de son temps à des tournées européennes et à des enregistrements pour les radios française, belge, suisse romande, hollandaise et britannique.

Déjà quatre disques

En 1974, Bruno Laplante réalise son premier enregistrement pour Calliope (CAL. 1840), une prestigieuse maison française. Deux faces consacrées aux mélodies de Reynaldo Hahn. Pourquoi Hahn? "D'abord, dit-il, parce que j'aime Hahn qui fut pour moi une découverte de jeunesse. Ensuite parce que le centenaire du compositeur, en 1975, me paraissait digne d'être souligné. De plus, ses mélodies n'étaient pas représentées dans les catalogues". Il faut reconnaître que Laplante n'a pas manqué de flair. Son disque, qui a reçu un accueil généralement favorable de la critique, suscite un vif intérêt chez les discophiles. Ce qui est particulièrement remarquable compte tenu du caractère ésotérique du programme et de l'encombrement du marché international du disque.

Son deuxième disque, toujours chez Calliope (CAL. 1830) regroupe des mélodies de Massenet, un compositeur guère plus "commercial" que Hahn. "Evidemment, souligne Laplante, ce n'est pas de la musique profonde, de la très grande musique, mais Massenet eut beaucoup d'influence sur les musiciens du 20e siècle. Debussy lui-même a su le reconnaître. Ces mélodies, en plus de leur valeur musicale, à laquelle je crois, sinon je ne m'y intéresserais pas, présentent un intérêt documentaire certain".



Bruno Laplante

Pour Calliope encore, Laplante vient de terminer un troisième disque qui paraîtra à l'automne et sur lequel figure une douzaine de mélodies de Gounod. Et le chanteur entend bien poursuivre son exploration de ce qu'on pourrait appeler le répertoire marginal de la mélodie française. Il parle avec beaucoup d'enthousiasme d'Ernest Chausson: "Chausson, dont on ne connaît à peu près que le "Poème de l'amour et de la mer", fut de la même époque que Duparc et il a laissé une trentaine de mélodies parmi lesquelles on trouve des choses superbes".

Ce qui signifie pas pour autant que Bruno Laplante ne s'intéresse pas aux grands noms de la mélodie française et allemande. Pour Radio-Canada International il a enregistré le plus célèbre recueil de Gabriel Fauré, "La Bonne Chanson" (RCI-393). Mais non dans la version avec piano que tout le monde connaît mais dans l'arrangement pour quatuor à cordes et piano.

Au cours du récital conjoint qu'il donnera ce soir, à 20h30, au Théâtre Port-Royal de la Place des Arts, (le pianiste William Tritt fera la première partie), Bruno Laplante sera accompagné au piano par Janine Lachance. A son programme, il a inscrit des mélodies de Duparc, Gounod, Clermont Pépin et Schubert.

Le même récital sera repris à Ottawa, au Centre national des arts, le 30 juillet. Cette fois, le baryton québécois partagera l'affiche avec le pianiste Marek Jablonski.

les choix du jour

Télévision

Samedi
Appelez-moi Lise (R.C.) à 12h30 et en reprise à 23h00. Entrevues avec deux personnalités de passage à Montréal.

Dimanche
La onzième heure (canal 10) à 11h30, invité: Claude Ryan, sujet: Pourquoi le Québec est-il difficile à gouverner?

Radio

Samedi
A la Une (CBF 690) à 12h15. Pierre Olivier s'entretient avec M. Franck Gyle, journaliste anglais au Sunday Times et directeur adjoint en chef du journal.

Théâtre

L'Ouvre-Boîte au T.N.M., samedi et dimanche. Une pièce de Victor Lanoux, avec Yvon Deschamps et Jean-Louis Roux.

Cinéma

A l'Elysée, **Les dernières fiançailles** de Jean-Pierre Lefebvre (samedi à 14h00 et 18h00). Place Ville-Marie, grande salle: **"One Flew Over The Cuckoo's Nest".**

Variétés

Au Barenbas, **"Le Gros Pierre"** au piano. A l'Evêché: **Priscilla, Jim et Bertrand.**

SOLEIL LEVANT
24 et 25 JUILLET
JAZZ
QUATRIÈME DIMENSION
ZAK
ENTRÉE $2.50
Parmis complet 844-6028 Restaurant
286 O. Ste-Catherine 861-0657 ouvert

en librairie
Roger Taillibert, *Architecte*
Plus de cent photos, croquis, schémas $4.95
éditions hurtubise hmh
380 ouest rue craig montréal

THÉÂTRE DU HORLA st-bruno 653-0501
1ere partie
GERARD C'ÉTAIT SON NOM A GÉRARD MON MARI
de PIERRE DUCEPPE
AVEC LEO MUNGER YVON DUMONT
DANIELE PANNETON MARCEL GAUTHIER
2e partie
LE GROUPE KE-BREIZ
20h30 adm. $3.00 du 6 au 31 juillet

Programme Arts et Culture
Billets en vente aux guichets et aux comptoirs TRS
COGNE FOU
Spectacle de musique, de percussions et de répercussions...
avec
Charlot Barbeau
Denis Farmer
Ysengourd Knhor
Yves Laferriere
Mathieu Leger
Claude Meunier
Richard Perrotte
Judy Richards
Michel Rivard
Christiane Robichaud
Robert Stanley
Estelle Ste-Croix
Andre Vincelli
photo: Daniele Arsenault
PRODUCTION BEAU BEC
Salle Wilfrid-Pelletier
Place des Arts
25 juillet, 20h30
Billets: $6, $5, $4, $3.

Programme Arts et Culture
Billets en vente aux guichets et aux comptoirs TRS
La compagnie des deux chaises présente/presents
"Les Hauts et les Bas d'la vie d'une Diva: Sarah Ménard"



Théâtre Port-Royal
Place des Arts
28, 29 et 30 juillet, 20h30
Billets: $5, $4, $3.

horaires du dimanche

●12.00
5 The Garner Ted Armstrong program
7 10 30 Bon dimanche
●12.15
6 A way out
●12.30
2 (9) (11) 13 Appelez-moi Lise
6 Concerning woman - "Women in management".
5 Agape
●1.00
2 (9) (11) 13 Les Jeux de la XXIe olympiade
5 6 Games of the XXI Olympiad
12 Rolf Harris show
●1.30
4 Jeunes-sciences
12 CTV summer sports series
●2.00
4 Cinéma 1) "Les félins" - 2) "Une incroyable histoire".
7 10 Jugement rendu
●2.30
7 10 La famille Stone
12 Sunday theatre - "After the fox".
30 Jugement rendu
●3.00
7 10 30 Sports spec
●3.30
7 10 Papa a raison
30 Flipper
●4.00
7 10 30 Télé-quilles
(9)NC Mireille et sans sonnette
●4.30
12 Question period
(9)NC Comme la vie
●5.00
4 Au pays des géants
7 10 Les Monroes
12 Untamed world
(9)NC Sport heritage
30 Le ranch 'L'
●5.30
12 Garner Ted Armstrong
●6.00
2 (9) (11) 13 Aujourd'hui aux jeux
4 Au royaume des animaux
5 6 The wonderful world of Disney
7 Adèle
(9)NC Entree des artistes
10 Information-voyages
12 Travel '76
30 Le cirque a son meilleur
●6.30
2 (9) (11) 13 Le téléjournal
(9)NC Dollars et douleurs
12 Going places
●6.35
2 (9) (11) 13 Les Jeux de la XXIe Olympiade
●7.00
5 6 Games of the XXI Olympiad
(9)NC Quebec URSS
12 Ace
17 Viens voir
●7.30
4 Ciné-choix - "La vieille garde reprend du service
7 10 Ciné-choix - "Vengeance en differe".
(9)NC Les arts martiaux
12 Adventurizing with the chopper
17 Tam ti Delam
30 Ciné-choix - "Yuma".
●8.00
12 Olympic summary
(9)NC Le monde de M. Danse
●8.30
(9)NC Famille Caméléon
17 Au pays des lutrins
●9.00
12 Kojak
4 7 10 30 Mannix
17 Prête-moi ta plume
●9.30
(9)NC Le salon du livre
17 Ce coin de pays
●10.00
4 7 10 30 Regards sur le monde
12 W5-inquiry
●10.30
2 (9) (11) 13 Le téléjournal
4 7 10 30 Les nouvelles TVA
(9)NC Mille et un emplois
●10.45
2 (9) (11) 13 Sports-dimanche
●11.00
2 (9) (11) 13 Appelez-moi Lise
5 6 12 News
4 7 10 30 Sommaire des Jeux d'été de Montréal
(9)NC Mille et un emplois
●11.15
5 After eleven
6 Montreal tonight
●11.20
12 Olympic recap
●11.30
2 (9) (11) 13 Les Jeux de la XXIe Olympiade
4 7 10 30 La onzième heure
●11.35
12 Pulse
●11.40
6 Canadian open golf report
●12.00
5 6 Olympics '76
(9)NC Posons-lui la question (Reprise).
●12.05
12 The twelve midnight movie - "Age of consent".
●12.30
2 (9) (11) 13 Cinéma - "Les feux de l'enfer".
4 Musique Marc Legrand
7 10 Sans pantoufles - "Le couronnement de ma vie".
(9)NC La relève - (Reprise). (60 min.).
●1.00
5 After eleven - "Lucy Gallant".
10 Le 10 vous informe
●1.15
4 Musique Marc Legrand
●1.30
(9)NC The checkered flag - (Reprise). (60 min.).
●2.00
(9)NC Cowtown Rodeo - (Reprise). (60 min.).
10 Le 10 vous informe
●2.06
5 Music with Marc Legrand
●3.00
(9)NC Roller Derby (Reprise).

"La télévision et les Jeux"

Une semaine après

par Jean-Pierre Tadros

Dire qu'on ne vient de vivre que la première semaine des Jeux olympiques. Et encore n'est-elle pas tout à fait terminée. Mais à passer, depuis dimanche dernier, journées et soirées devant son téléviseur on en est devenu sursaturé d'images "sportives". Et c'est presque avec reconnaissance qu'on a vu apparaître l'autre après-midi le cheval de son altesse Anne, princesse de son état. Mais qu'est-ce que c'est vite devenu "platte", cet exercice de dressage dont on aura au moins appris que le cheval en question était trop imbu de sa personne. Un défaut, paraît-il, qui ne pardonne pas en équitation! Tout un système de valeurs qui s'est ainsi écroulé sous nos yeux. Par la faute d'un cheval et d'une princesse!

Passons, et disons tout de suite ma surprise lorsque le commentateur de Radio-Canada nous fit remarquer l'autre jour qu'on n'en était qu'à la cinquième journée de compétition. Moi qui pensait qu'on approchait de la fin; mais non, cela ne faisait que commencer. Et j'ai bien failli déclarer forfait... si les épreuves d'athlétisme n'avaient pas débuté. Ce qui m'a fait réalisé que le grand "show olympique" était malgré tout fort bien organisé. Chaque jour a donc ses points forts et ses grands moments inoubliables. La mécanique est parfaite.

Mais je n'en reviens toujours pas à l'idée que les vedettes de ce "show", et les seules vedettes, on s'évertue à les avoir gratuitement. Pensez donc au pauvre athlète qui essayerait de faire une cenne en capitalisant sur le renom que lui apporte le sport, et voilà que papa CIO crie au sacrilège. Et à côté de cela, on vend l'emblème olympique sur des chapeaux, sur des blousons, sur des timbres et même... sur des pièces de monnaie. Suprême hypocrisie.

Tout comme, il faudrait qu'on finisse de s'apitoyer à Radio-Canada — je veux dire sur les ondes de Radio-Canada — sur les heures épouvantables de travail des commentateurs et autres membres de l'équipe qui couvrent ces Jeux. A ma connaissance, il n'y a pas que l'amour du sport qui les aide à passer cette longue et difficile période. A ce que je sache, en effet, avec les heures supplémentaires, les frais de déplacement, les per diem et autres petites consolations du genre, ces messieurs et dames de Radio-Canada se porteront fort bien au lendemain des Jeux. Alors, de grâce, plus de lamentations.

Et maintenant, que dire d' "Appelez-moi Lise"? Cela aurait dû être un moment de détente. Mais l'heure est bien mal choisie et la formule trop statique pour vraiment intéresser. C'est donc d'un oeil fort distrait et d'une oreille qui l'était encore plus que nous avons regardé les émissions de ces derniers jours. On s'aperçoit maintenant que la formule idéale aurait exigé une plus grande mobilité de l'émission, aussi bien dans le temps que dans l'espace. Un petit dix minutes ici et là, tout au long de la journée, avec Lise interviewant ses invités ailleurs qu'en studio. Les Olympiques, en effet, c'est le plein air, le grand air. Se retrouver en studio pendant une demi-heure, c'est presque suffocant. Mais il est trop tard, je suppose, pour que la formule puisse être changée.

C'est donc avec un certain plaisir qu'on a regardé le reportage sur Nadia Comaneci. Mais malgré les efforts de l'équipe de Radio-Canada — en nous montrant des images de la délégation roumaine arrivant aux studios sous les applaudissements des employés de Radio-Canada — je pense; et puis ailleurs sur les gradins du Forum avec une poupée — le reste était encore en studio.

Il faut se rendre à l'évidence, en ce qui concerne les reportages: Radio-Canada n'a ni le savoir-faire ni la flexibilité de sa grande rivale, la chaîne américaine ABC. Mais je veux terminer en disant que les commentaires et analyses à Radio-Canada sont excellents. Et pas seulement Jean-Maurice Bailly; qui n'arrivait plus à trouver le bon bouton, l'autre soir, lorsque le Canada a gagné sa médaille d'argent en natation.

Arts et culture aujourd'hui

Spectacles gratuits

Corridart (L'Agora du Parc Lafontaine) à 11h00: Conseil canadien des Arts populaires.
Corridart (Place Jacques-Cartier) à 12h00: Pepper, One Third Nine, Jeux traditionnels des Territoires du Nord-Ouest.
Place Bonaventure à 13h00 et 15h00: Association des Indiens du Québec, Danseurs Hurons.
Place des Nations à 14h00: Conseil canadien des Arts populaires.
Corridart (Carré St-Louis) à 14h30: Folklore.
Corridart (L'Agora du Parc Lafontaine) à 16h00: Frères Brosse.
Corridart (Carré St-Louis) à 16h00: Les Enfants du Paradis, Pepper.
Place des Nations à 16h00 et 20h00: Conseil canadien des Arts populaires.
Place Bonaventure à 17h00 et 19h00: Jeux traditionnels des Territoires du Nord-Ouest.
Hôtel Nelson (Jardin) à 18h00: Nabaird, Frères Brosse.
Place des Nations à 18h30: Conseil canadien des Arts populaires.
Corridart (L'Agora du Parc Lafontaine) à 19h00: Pepper, Raoul Roy.
Complexe Desjardins à 20h00: Conseil canadien des Arts populaires.
Corridart (Théâtre de Verdure) à 20h30: Les Enfants du Paradis, Mimes électriques. Conseil canadien des Arts populaires.

Théâtre

Théâtre de Quat'Sous à 10h00: Mermaid Theatre "Glooscap and the Mighty Bull Frog".
Théâtre du Rideau Vert à 14h00: "Le chapeau magique".
Théâtre du Nouveau Monde à 14h00: Le Théâtre des Pissenlits "Les ballons enchantés".
Théâtre du Rideau Vert à 15h00: "François et l'oiseau du Brésil".
Théâtre du Rideau Vert à 20h00: "Evangéline Deusse".
Théâtre du Nouveau Monde à 20h30: "L'Ouvre-boîte".
Centaur I à 20h30: Danse I.
Expo-Théâtre à 20h30: Les Grands Ballets Canadiens.
Place des Arts (Salle Wilfrid Pelletier) à 20h30: Blood, Sweat and Tears.
Place des Arts (Théâtre Port-Royal) à 20h30: William Tritt, Bruno Laplante.
Hôtel Nelson (Evêché) à 21h00: Guitares Jazz, Komuso à cordes.

Cinéma

Cinéma Elysée à 14h00 et 18h00: 1974, Revisited, Joyce Borenstein. 1973 "Les dernières fiançailles", Jean-Pierre Lefebvre, à 16h00 et 20h00: 1961, The days of whisky gap, Colin Low. 1974 "Il était une fois dans l'est", André Brassard.

Conservatoire d'Art Cinématographique à 14h00 et 18h00: 1974, Ping pong, Marcel Carrière. 1970 "The Great White Hope", Martin Ritt,
à 16h00 et 20h00: 1965, Un jeu si simple, Gilles Groulx. 1971 "Face-Off", George McGowan.

Les Expositions

Hall de la piscine olympique de 09h00 à 20h30: Timbres, Monnaie et Posters olympiques.
Complexe Desjardins de 09h00 à 21h00: La Chambre Nuptiale — GRASAM — Spectrum — Royal Canadian Academy of Arts.
Centre d'Art du Mont-Royalde 09h30 à 21h00: Meubles anciens du Québec.
Musée d'Art Contemporain (Cité du Havre) de 10h00 à 21h00: Art Québécois).
Vidéographe de 10h00 à 22h00: (Documents vidéo).
Musée McCord de 11h00 à 18h00: Images du sport au Canada au 19e siècle.
Place Bonaventure de 12h00 à 20h00: Mosaicart.
Place Bonaventure de 12h00 à 20h00: Artisanage.
Galerie Signal de 12h00 à 17h00: Graphisme & Design des Jeux de la XXIe Olympiade.
Centre Saidye Bronfman de 19h30 à 21h00: Imprint '76, Gravures — Artistes Canadiens.
Place des Arts (Salle Wilfrid Pelletier) à 20h00: Tableaux de Guy Montpetit.
Place des Arts (Hall Port-Royal) à 20h00: Contact.
Théâtre de Verdure à 23h00: Poésie anglaise.

Arts et culture dimanche

Spectacles gratuits

Place Jacques-Cartier à 12h00: Conseil canadien des Arts populaires, Raoul Roy, L'Aubergine de la Macédoine.
Place Bonaventure à 13h00 et 15h00: Pepper, Robert Grégoire.
Place des Nations à 14h00: Conseil canadien des Arts populaires.
Corridart (Carré St-Louis) à 14h30: Claude Sirois.
Complexe Desjardins à 15h00: Les Enfants du Paradis.
Corridart (L'Agora du Parc Lafontaine) à 16h00: Claude Sirois.
Place des Nations à 16h00 et 20h00: Conseil canadien des Arts populaires.
Place Bonaventure à 17h00 et 19h00: Conseil canadien des Arts populaires.
Hôtel Nelson (Jardin) à 18h00: Pepper, Judith Cohen.
Place des Nations à 18h30: Conseil canadien des Arts populaires.
Corridart (L'Agora du Parc Lafontaine) à 19h00: Les Enfants du Paradis.
Complexe Desjardins à 20h00: Conseil canadien des Arts populaires.

Théâtre

Théâtre du Rideau Vert à 14h00: "Le chapeau magique".
Théâtre du Rideau Vert à 15h00: "François et l'oiseau du Brésil".
Théâtre du Rideau Vert à 19h00: "Evangéline Deusse".
Théâtre du Nouveau Monde à 20h30: "L'Ouvre-boîte".
Saidye Bronfman Centre Theatre à 20h30: "La Locandiera".
Place des Arts (Salle Wilfrid Pelletier) à 20h30: "Cogne-Fou".
Hôtel Nelson (Evêché) à 21h00: Priscilla, Jim et Bertrand.

Cinéma

Cinéma Elysée à 14h00 et 18h00: 1955, Blinkity blank, Norman McLaren. 1973 "L'Infonie inachevée", Roger Frappier,
à 16h00 et 20h00: 1973 "Kamouraska", Claude Jutra.
Conservatoire d'Art Cinématographique à 14h00 et 18h00: 1961, Wrestling, M. Brault, C. Jutra, C. Fournier, M. Carrière, 1971 "Ivana joue au football", Joseph Pinkava,
à 16h00 et 20h00: 1972, Karaté — Pyramid, 1975 Cvicte s nami, 1972 "The Munich Olympics", David Wolper.

Les Expositions

Hall de la Piscine olympique de 09h00 à 20h30: Timbres, Monnaie et Posters olympiques.
Complexe Desjardins de 09h00 à 21h00: "La Chambre Nuptiale", GRASAM, "Spectrum", Royal Canadian Academy of Arts.
Centre d'Art du Mont-Royal de 09h30 à 21h00: Meubles anciens du Québec.
Musée d'Art Contemporain (Cité du Havre) de 10h00 à 18h00: Art Québécois.
Centre Saidye Bronfman de 10h00 à 21h00: Imprint '76, Gravures — Artistes Canadiens.
Vidéographe de 10h00 à 22h00: Documents Vidéo.
Musée McCord de 11h00 à 18h00: Images du sport au Canada au 19e siècle.
Place Bonaventure de 12h00 à 20h00: Mosaicart.
Place Bonaventure de 12h00 à 20h00: Artisanage.



Galerie Signal de 13h00 à 17h00: Graphisme et Design des Jeux de la XXIe Olympiade.

Place des Arts (Hall du Théâtre Maisonneuve) à 20h00: Gravures Contemporaines québécoises.

Place des Arts (Hall de la Salle Wilfrid Pelletier) à 20h00: Tableaux de Guy Montpetit.

Une politique alimentaire pour assurer un revenu décent aux agriculteurs

OTTAWA (PC) — "Une politique alimentaire canadienne devrait protéger nos agriculteurs en leur garantissant un revenu décent pour leur travail. Par contre, une politique alimentaire doit assurer en même temps au consommateur canadien une valeur décente au dollar qu'il consacre à son alimentation", a déclaré le ministre de la Consommation et des Corporations, M. Bryce Mackasey, alors qu'il était invité à commenter un rapport rédigé par des hauts fonctionnaires du gouvernement.

M. Mackasey a d'abord dit qu'il aurait été "surpris" qu'un tel rapport n'existe pas en ajoutant qu'il "est évident que notre pays a tout aussi besoin d'une politique alimentaire qu'il a besoin d'une politique énergétique, industrielle ou de transport".

Même s'il reconnaît qu'une politique alimentaire canadienne s'impose, il considère que la seule question à se poser actuellement est de savoir ce que devrait être cette politique.

A l'échelle du pays

"Dans un pays choyé comme le Canada, où les ressources alimentaires jouent une part si importante dans notre prospérité, le genre de politique que j'appuie doit dépasser les intérêts de tout groupe de producteurs ou de consommateurs pour refléter les considérations plus vastes du pays tout entier", a-t-il précisé.

Agriculteurs vs consommateurs

En terminant ses remarques, M. Mackasey a déclaré: "Mais il me semble tout à fait possible qu'il existe d'autres moyens pour assurer des revenus raisonnables aux agriculteurs sans pour cela imposer un fardeau aux consommateurs canadiens, négliger des devoirs moraux et abandonner les avantages de l'exportation en tant que grand producteur de denrées agricoles".

CONSEIL DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE L'OUTAOUAIS

OFFRE D'EMPLOI

DIRECTEUR DE LA PLANIFICATION

LE POSTE:
Cadre chargé, sous l'autorité du directeur général, du secteur de la planification des services sociaux et de santé au CSSSO conformément à l'article 16 de la loi sur les services de santé et services sociaux (L.Q. chap. 48)

NATURE DE LA FONCTION:
Planifier, coordonner et contrôler les activités relatives aux conseils en matière de planification et de programmation dans le but d'assurer la complémentarité et la continuité des services dans la région.

ATTRIBUTIONS:
Assure la réalisation de recherches socio-économiques et/ou socio-sanitaires pour la région desservie.
Assure l'analyse et l'identification des besoins en services de santé et en services sociaux.
Assure l'élaboration des plans quinquennaux de santé et de services sociaux.
Assure l'élaboration de programmes; suscite la mise en place de services communs et l'échange de services;suggère l'élimination des dédoublements et la répartition adequate des services de la région.
Assure aux établissements l'assistance et les conseils dans l'élaboration de leurs programmes de développement et de fonctionnement des services.
S'assure de la diffusion dans la région de l'information relative aux données socio-sanitaires et socio-économiques.

EXIGENCES:
—Formation universitaire en gestion, en économique, en planification régionale ou dans une discipline connexe.
—Aptitudes à la recherche, à la conceptualisation et au travail en équipe.
—Au moins trois années d'expérience à un poste de responsabilité dans un organisme de services sociaux, santé ou connexe.
—Capacité de se déplacer dans la région de l'Outaouais.

TRAITEMENT:
—Entre 17,897. et $25,229. (échelles de 1975; pour 1976, ajouter au moins 10%) selon qualifications et expérience.

LIEU DE TRAVAIL:
Hull

FIN DU CONCOURS:
Vendredi le 30 juillet 1976 à minuit.

Veuillez adresser votre candidature accompagnée d'un curriculum vitae à:

Jean-Bernard Guindon
Directeur Général
CSSSO
4, rue Georges-Bilodeau
Hull, (P.Q.).
J8X 1V2

Université du Québec à Trois-Rivières

DÉPARTEMENT DE PSYCHOLOGIE
(2 POSTES)

1er POSTE:

Fonction:
Professeur dans le domaine de l'intervention en Psychologie.

Qualifications:
Doctorat avec spécialisation en intervention et expérience pertinente.

2ième POSTE:

Fonction:
Professeur dans le domaine de l'intervention en Enfance inadaptée.

Qualifications:
Maîtrise et expérience pertinente.

Traitement:
Selon la convention collective des professeurs de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Date d'entrée en fonction: Le 20 août 1976

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

M. Roger Asselin, directeur
Département de Psychologie
Université du Québec à Trois-Rivières
C.P. 500
Trois-Rivières

CSS GIM

LE CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DE LA GASPÉSIE ET DES ÎLES DE LA MADELEINE

recherche

UN DIRECTEUR DES SERVICES PROFESSIONNELS

Nature de la fonction:
Sous l'autorité du directeur général, le directeur des services professionnels planifie, coordonne et contrôle les activités professionnelles et scientifiques du C.S.S. dans le but d'assurer des programmes adéquats de services sociaux aux bénéficiaires.

Qualifications requises:
Diplôme d'études universitaires de quatre années en service social ou l'équivalent.
Trois années d'expérience de travail comme professionnel et un minimum d'un an comme gestionnaire.

Rémunération:
Selon la politique du Ministère des Affaires sociales.

POUR INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES, communiquer avec Reynald Fournier à **(418) 368-3381.**
Veuillez faire parvenir votre application accompagnée de votre curriculum vitae avant le ***6 août 76*** *en mentionnant sur l'enveloppe:*

Concours pour le poste de D.S.P.
Centre de Services Sociaux de la Gaspésie et des Iles de la Madeleine
C.P. 39 - GASPÉ - P.Q.

SUCO

AGENT DE RECRUTEMENT
pour la région de Montréal

TÂCHES:
1-Intéressement de secteur
2-Recrutement
3-Gestion avec l'équipe collégiale

EXIGENCES:
—Capacité de travailler en équipe
—Capacité de communiquer
—Avoir une analyse du développement et du rôle de la coopération
—Expérience des milieux populaires et milieu syndical
—Souplesse de l'horaire

SALAIRE:
Selon la politique salariale en vigueur

ENTRÉE EN FONCTION:
6 septembre 1976

FIN DU CONCOURS:
30 juillet 1976

Faire parvenir curriculum vitae à:

Pierre Vaillancourt
SUCO
4824 Cote des Neiges
Montréal
Tél.: 735-4561

CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES

DE HULL
45, rue Ducharme
Hull (Québec)

DIRECTEUR(TRICE) GENERAL(E)

Fonctions:
—Sous l'autorité du Conseil d'administration, voir à l'administration générale du CLSC.
—Responsable de la planification et de la conception des programmes définis selon les besoins des citoyens du milieu.
—Voir au contrôle et à l'évaluation de ces programmes.
—Diriger, coordonner et animer l'équipe de travail du Centre.
—Voir à établir et maintenir des relations avec les groupes du milieu, les établissements du réseau et le Ministère des Affaires Sociales.

Exigences:
—Formation universitaire en sciences administratives ou en sciences humaines, ou l'équivalent.
—Expérience de travail avec les groupes populaires.
—Connaissance du milieu.
—Connaissance de la Loi 65 et ses implications, particulièrement le rôle du CLSC.
—Expérience de coordination et/ou de direction des activités d'un groupe de travail ou d'un organisme.
—Intérêts et aptitudes pour le travail d'équipe.

Rémunération:
Selon la compétence et l'expérience du candidat, en conformité avec les échelles salariales du M.A.S.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae ***avant le 3 août 1976 à:***

Monsieur Serge Vallières
Président
C.L.S.C. de Hull
45, rue Ducharme
Hull, Que.

Le mauvais fonctionnement du bras articulé de la sonde Viking

Bon espoir de corriger le problème

(D'après AP, PA et AFP) — Les spécialistes de la mission Viking I croient être en mesure de corriger le défaut constaté dans le fonctionnement du bras articulé de la sonde. Ainsi, les prélèvements d'échantillons du sol prévus pour mercredi pourront sans doute avoir lieu.

Le bras est tombé en panne jeudi lors d'un test effectué par une commande radio depuis le sol au moment où il se rétractait. Selon le directeur de la mission, M. James Martin, l'incident est probablement dû à une épingle de blocage qui n'est pas tombée comme prévu pendant l'extension du bras.

C'est dimanche que l'on tentera de corriger ce défaut en envoyant un nouveau signal à la sonde pour que le bras s'étende et qu'ainsi, l'épingle se débloque.

Quant au sismomètre, appareil destiné à mesurer les tremblements de Mars, et qui ne fonctionne pas depuis l'atterrissage, les spécialistes ne connaissent pas la cause exacte de ce problème. Ainsi, la seule façon possible d'y remédier sera d'envoyer lundi un nouveau signal pour tenter de le remettre en marche.

Un autre problème qui apparaît difficilement surmontable est celui d'un émetteur récalcitrant à bord de Viking qui a pour conséquences de transmettre à la terre moins de renseignements et de photos que prévu.

Bien que la mission de Viking I ne soit nullement compromise, il demeure que les résultats de la recherche de la vie sur Mars seront quelque peu limités si l'on ne peut remettre le sismomètre en marche. En effet, on ne pourra dès lors compter que sur les images visuelles et cela pourrait s'avérer insuffisant puisque les organismes vivants y sont probablement microscopiques.

Toutefois, si la mission de Viking I faillit, les espoirs seront reportés sur Viking 2 qui doit atterrir le 4 septembre.

ANALYSTE EN PERSONNEL

LA FÉDÉRATION DE QUÉBEC DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS
150, AVENUE DES COMMANDEURS, LÉVIS, QUÉBEC. G6V 6P8

LA DIRECTION DU PERSONNEL DE LA FEDERATION DE QUEBEC DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS EST À LA RECHERCHE D'UN **ANALYSTE EN PERSONNEL** POUR TRAVAILLER DANS LE SECTEUR DOTATION DE PERSONNEL, AU SIÈGE SOCIAL À LEVIS.

S'INTEGRANT A UNE EQUIPE DE PROFESSIONNELS, LE TITULAIRE DU POSTE SE VERRA TOUT D'ABORD CONFIER DES RESPONSABILITÉS TOUCHANT PRINCIPALEMENT LE RECRUTEMENT ET LA SÉLECTION.

GRADUELLEMENT, APRÈS AVOIR ACQUIS UNE BONNE CONNAISSANCE DE L'ORGANISATION, IL PARTICIPERA À LA RÉALISATION DE DIVERS PROJETS RELIES À LA PLANIFICATION DE CARRIÈRE, LA MOTIVATION ET LA SATISFACTION AU TRAVAIL, CERTAINS ASPECTS DES TESTS, ETC. LE SECTEUR D'ACTIVITÉS ET LES POSSIBILITÉS DE DÉVELOPPEMENT SONT VASTES ET TRÈS INTERESSANTS.

LE TYPE DE CANDIDAT QUE NOUS RECHERCHONS POSSÈDE UNE MAITRISE EN PSYCHOLOGIE, OPTION INDUSTRIELLE, AVEC OU SANS EXPERIENCE. IL VA DE SOI QUE NOUS CONSIDERERONS AUSSI LES CANDIDATS PRESENTANT DES QUALIFICATIONS ÉQUIVALENTES.

L'ORGANISATION OFFRE UN SALAIRE CONCURRENTIEL ET DES AVANTAGES SOCIAUX COMPLETS.

LES PERSONNES INTERESSEES A POSER LEUR CANDIDATURE DOIVENT FAIRE PARVENIR LEUR CURRICULUM VITAE AVANT LE 6 AOÛT 1976, À LA DIRECTION DU PERSONNEL, LA FEDERATION DE QUEBEC DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS, 150 AVENUE DES COMMANDEURS, LEVIS.

LA COMMISSION SCOLAIRE DE GATINEAU
RECHERCHE LES SERVICES D'UN
DIRECTEUR DES SERVICES FINANCIERS ET DE L'ÉQUIPEMENT

Le directeur des services financiers et de l'équipement a la responsabilité de la gestion (planification, organisation, direction, contrôle, évaluation) de l'ensemble des programmes et des ressources ayant trait à l'administration financière de l'organisme et à la gestion des équipements.
Cette responsabilité comprend, au niveau de l'administration financière, la trésorerie, la préparation du budget et des états financiers, le contrôle budgétaire et financier, la vérification interne, les opérations comptables et les analyses financières.
Au niveau de la gestion des équipements, cette responsabilité comprend l'entretien préventif, physique et manager, la protection des biens, meubles et immeubles, l'approvisionnement, la mise en place de l'équipement, les services auxiliaires et les équipements communautaires.

QUALIFICATIONS MINIMALES REQUISES
—Diplôme universitaire terminal de 1er cycle dans un champ de spécialisation approprié, notamment en sciences commerciales, génie, administration.
—Huit (8) années d'expérience pertinente.
—Une expérience supplémentaire dans un poste identique pourrait servir d'équivalence.

TRAITEMENT:
Selon la Politique Administrative et Salariale du Ministère de l'Éducation.
1976-77 - $18,618.00 à $29,876.00

Faire parvenir offre de services et curriculum vitae ***pour mercredi, le 28 juillet 1976.***

Raymond Lépine
Directeur général
Commission Scolaire de Gatineau
225, rue Notre-Dame
Gatineau, P.Q.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Le département de Biochimie de l'Université de Montréal est à la recherche de deux (2) BIOCHIMISTES travaillant, de préférence sur les eucaryothes.
Outre le doctorat, les candidats doivent avoir quelques années d'expérience en recherche et parler couramment le français
La tâche normale des professeurs inclue l'enseignement et la conduite d'un projet de recherche indépendant.
Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae, d'un court programme de recherche et des noms de trois répondants scientifiques seront adressées à:

Comité de sélection
Département de Biochimie
Université de Montréal
Case postale 6128
Montréal H3C 3J8

DATE LIMITE: 15 septembre 76

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE LIGNERY

SANS DÉVIER

Offre d'emploi
Instituteurs demandés

POUR COMMISSION SCOLAIRE A CLIENTELE CROISSANTE

— Soudeur au gaz et à l'arc métallique
— Métal en feuille et dessin industriel

Toute candidature doit être reçue à nos bureaux ***avant dix-sept heures le 31 juillet 1976.*** *Adresser toute correspondance à:*

Les services du Personnel
La Commission scolaire régionale Lignery
1250 boul. Ste-Elisabeth
Laprairie, Qué.

CEGEP DE MATANE
poste ouvert
PROFESSEUR DE PHOTOGRAPHIE ET D'ARTS PLASTIQUES

QUALIFICATIONS REQUISES:
Diplôme universitaire de 1er cycle.

SALAIRE:
Selon la convention collective des enseignants (en voie de revision)

DÉBUT DU TRAVAIL:
23 août 1976

CANDIDATURE:
Curriculum vitae complet ***avant le 6 août 1976*** *à l'adresse suivante:*

GEORGES E. BOUCHARD
Secrétaire général
CEGEP de Matane
616 rue St-Rédempteur
Matane.

Occupation des locaux de l'Association des hôpitaux

Les techniciens et techniciennes en laboratoire et radiologie ont occupé hier matin les locaux de l'AHPQ (Association des hôpitaux de la province de Québec) et réclamé la poursuite immédiate des négociations.

On se souvient que le point en litige, dans ce conflit qui dure depuis plus d'un mois, est la parité salariale avec les infirmières.

M. Jean-Claude Tremblay, vice-président de l'exécutif et directeur général de l'APHQ a cependant précisé aux syndiqués que la position du comité patronal de négociation (CPNAS) est celle de l'APHQ et a refusé de s'engager à faire des pressions auprès du CPNAS afin que celui-ci négocie.

Nouveau boycottage de la Molson

SAINT-JEAN, Terre-Neuve (PC) — La Confédération des syndicats nationaux a demandé aux membres de ses corps affiliés de boycotter la bière Molson, selon un porte-parole des grévistes.

M. John Browne, président du Syndicat des travailleurs des brasseries à Terre-Neuve, organe affilié à la CSN représentant 87 employés Molson en grève depuis 11 semaines, a révélé que le boycottage avait commencé mercredi à Montréal.

Il a assuré qu'on insistait sur la bière vendue à l'Olympiade, et que l'on espérait que la majorité des membres de la CSN ne boirait pas de bière Molson en ce moment.

CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

Le Centre de Services Sociaux du Montréal Métropolitain est un établissement dispensant à la population du grand Montréal des services sociaux spécialisés.

Nous sommes à la recherche d'un

CHEF DE DIVISION

pour notre service

ACCUEIL ÉVALUATION

à la Cour de Bien-Être Social.

Le Service Accueil Évaluation est un service d'orientation et d'évaluation de court terme ou de dépannage pour les enfants en attente de comparution devant la Cour de Bien-Être Social.

Le Chef de Division planifie, organise, dirige et contrôle les activités de son unité de gestion. D'autre part, il assume la responsabilité de la production et de la qualité des services d'une équipe à l'intérieur d'un service donné. De plus, il participe à l'identification des besoins, à la formulation et à la révision des politiques de son service. Le Chef de Division assume la responsabilité de l'embauche, de la probation et du congédiement des membres de son équipe.

Les candidats (es) à ce poste devront posséder un diplôme universitaire terminal en travail social et au moins trois (3) années d'expérience dans la profession.

Les intéressés (es) doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 30 juillet au:

SERVICE EMBAUCHE

CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

Place Dupuis
800 est, boul. de Maisonneuve
— 10e étage
Montréal, Qué.

CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

Le Centre de Services Sociaux du Montréal Métropolitain est un établissement dispensant à la population du grand Montréal des services sociaux spécialisés.

Nous sommes à la recherche d'un

DIRECTEUR DE SERVICE

pour notre service social au

CENTRE HOSPITALIER DE VERDUN

Le Directeur de service **planifie, organise, dirige** et **contrôle** les activités de son unité de gestion dans le cadre des politiques du C.S.S.M.M. et du Centre hospitalier. Le titulaire représente le C.S.S.M.M. au sein du Centre hospitalier et au comité conjoint. De plus, il **évalue** les besoins de services sociaux dans le Centre hospitalier et informe le comité conjoint chargé de reviser périodiquement les priorités. Il assure la production de services de qualité et est une personne ressource pour les autres services du Centre hospitalier en ce qui a trait aux problèmes psycho-sociaux.

D'autre part, le titulaire à ce poste se verra confier la gestion du personnel professionnel de son service en étant responsable de l'embauche et du congédiement de son personnel. Il participera aussi à l'évaluation du personnel et à l'établissement d'un plan de développement pour le personnel professionnel du Service social.

Les candidats (es) à ce poste* doivent détenir un diplôme universitaire en Service social *et posséder cinq (5) années d'expérience. Les intéressé(es) doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 30 juillet au:

SERVICE EMBAUCHE

CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

Place Dupuis
800 est, boul. de Maisonneuve
— 10e étage
Montréal, Qué.

CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

Le Centre de Services Sociaux du Montréal Métropolitain est un établissement dispensant à la population du grand Montréal des services sociaux spécialisés.

Nous sommes à la recherche d'un

DIRECTEUR

pour notre service du

PAIEMENT DES RESSOURCES

Le titulaire de ce poste planifie, organise, dirige et contrôle toutes les activités internes relatives aux paiements effectués auprès des fournisseurs de services dans le cadre des programmes de personnes placées. Il coordonne les activités du service avec les autres secteurs du C.S.S.M.M. selon les politiques établies et il participe aux activités qui le concernent avec les secteurs extérieurs du C.S.S.M.M.

D'autre part, le Directeur participe à la sélection et décide de l'embauche ou du renvoi de son personnel et effectue périodiquement l'évaluation du rendement de chacun de ses employés.

Les candidats(es) à ce poste devront posséder une formation universitaire en administration doublée d'une expérience d'au moins cinq (5) ans dans un secteur connexe. De plus, une connaissance suffisante de l'informatique et une capacité de diriger une équipe sont requises. La connaissance du milieu des Affaires Sociales est un atout.

Si vous possédez toutes les exigences mentionnées ci-dessus, faites parvenir votre curriculum vitae avant le 30 juillet au:

SERVICE EMBAUCHE

CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

Place Dupuis
800 est, boul. de Maisonneuve
— 10e étage
Montreal, Que.

CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

Le Centre de Services Sociaux du Montréal Métropolitain est un établissement dispensant à la population du grand Montréal des services sociaux spécialisés.

Nous sommes à la recherche d'un

CHEF DE DIVISION

pour notre succursale située à ville Lasalle.

Le Chef de Division planifie, organise, dirige et contrôle les activités de son unité. De plus, il assume la responsabilité de la production et de la qualité des services à la clientèle. Il aura à participer à l'identification des besoins ainsi qu'à favoriser le développement et l'évaluation de la performance des membres de son équipe.

Les candidats à ces postes **doivent détenir un diplôme universitaire terminal en travail social** et posséder un minimum de trois (3) années d'expérience dans le travail social. De plus, une connaissance suffisante de la gestion du personnel est requise.

Les intéressés (es) doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 30 juillet au:

SERVICE EMBAUCHE

CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

Place Dupuis
800 est, boul. de Maisonneuve
— 10e étage
Montreal, Que.

BOYS' FARM & TRAINING SCHOOL

Demande un superviseur résident pour superviser le programme de maisons de détention de 3 à 12 lits pour adolescents et adolescentes à Montréal.

Compétences requises:
- Maîtrise en service social ou équivalent.
- 3 ans d'expérience comme superviseur

Contact: **H. Wayne Hanna, M.S.W. Ph. D.,**
Boys' Farm & Training School,
Shawbridge, Québec
Tél.: (514) 224-2921.

CENTRE D'ACCUEIL ET DE READAPTATION SOCIALE POUR ADULTES HANDICAPÉS

3 EDUCATEURS SPECIALISES (MASCULIN)

pour unités de réadaptation rééducation - foyers de groupe

Exigences minimales:
D.E.C. en éducation spécialisée

1 ARCHIVISTE DIPLOME

ayant connaissance suffisante de la dactylographie

Faire parvenir vos notes biographiques **avant le 30 juillet à:**

Maison Lucie Bruneau
2222 est, ave. Laurier
Montréal, Québec

LA COMMISSION SCOLAIRE LAC TÉMISCAMINGUE

OFFRE D'EMPLOI

Sujet: Professeurs d'éducation physique demandés

—Un professeur féminin bilingue
—Un professeur masculin ou féminin possédant les qualifications pour l'enseignement de la natation
—Un professeur masculin ou féminin pour l'élémentaire 2ième cycle
—Deux professeurs masculin ou féminin

QUALIFICATIONS REQUISES:
Posséder un diplôme universitaire de premier cycle.

TRAITEMENT:
Selon la convention collective en vigueur (en voie de revision)

Tout candidat intéressé devra envoyer son application accompagnée d'un curriculum vitae à l'adresse suivante:

Commission Scolaire Lac Témiscamingue,
Service aux personnels,
C.P. 700,
2, rue Maisonneuve,
Ville-Marie, P.Q.

SAMOCO INC.

Poste: ANALYSTE ET PROGRAMMATEUR EN INFORMATIQUE

Description de tâche:
—Planifie, met en oeuvre et contrôle les sytèmes de traitement de l'information et la programmation des ordinateurs.
—Connaissance du langage assembler

Exigences:
—D.E.C. en informatique
—Initiative, bon jugement et motivation au travail.

Poste: CLASSIFICATEUR

Description de tâche:
—Détermine la qualité et marque les pièces en tenant compte des essences, des dimensions, des caractéristiques et des défauts des pièces selon les normes et les exigences de l'association des manufacturiers de bois de sciage du Québec.
—Vérifie les défauts apparus lors du séchage, du rabotage, ainsi que l'amélioration de la qualité obtenue par le rabotage.

Exigences:
—Avoir suivi son cours à Duchainay et posséder sa carte de compétence
—Expérience et aptitudes pertinentes à ce travail
—Initiative, bon jugement et motivation au travail

Poste: ÉLECTRICIEN "C"

Description de tâche:
—Cherche la cause des dérangements dans le service électrique et répare la filerie et les connections.
—Fait des travaux de construction, de réflection, de modification, de réparation et d'entretien d'installation électrique.

Exigences:
—Doit posséder ses cartes de qualifications approuvées par le Ministère du travail et de la main-d'oeuvre du Québec
—Doit avoir des aptitudes pertinentes à ce travail
—Initiative, bon jugement et motivation au travail

Poste: AFFÛTEUR LIMEUR

Description de tâche:
—Entretien les disques, les rubans et les lames des diverses scies et les couteaux des écorceuses, déchiqueteuses et raboteuses.
—Elimine les défauts répétés par martelage
—Choisit la forme et le type de meule appropriés
—Avoie, écrase et rectifie les dents des scies
—Joint, meule et balance les couteaux

Exigences:
—Avoir une carte de qualification approuvée par l'école de Duchainay et avoir expérience pertinente dans ce travail
—Initiative, bon jugement et motivation au travail.

Poste: MÉCANICIEN INDUSTRIEL (MILLWRIGHT A)

Description de tâche:
—Installe, entretien et répare la machinerie des moulins de sciage et rabotage.
—Lubrifie, en ligne, nivelle la machinerie
—Exécute des soudures dites de dépannage
—Détecte les troubles sur les diverses machines et y remédie.

Exigences:
—Posséder ses cartes de qualification de mécanicien industriel A approuvées par le centre de main-d'oeuvre du Québec ou
—avoir cinq années d'expérience dans le domaine avec lettres de références exigées.
—Ponctualité, initiative et motivation au travail.

Poste: PRÉPOSÉ À L'HYDRAULIQUE (CHAUDRONNIER)

Description de tâche:
—Dessine, façonne, assemble et soude les chaudières, les réservoirs, les vases sous pression et leurs pièces dans l'atelier de chaudronnerie.
—Développe le dessin et organise le travail.
—Règle et conduit les machines à travailler le métal.

Exigences:
—Posséder des cartes de qualifications du Ministère de la main-d'oeuvre et du travail.
—Initiative, bon jugement et motivation au travail
—Assiduité, ponctualité et dextérité manuelle.
—Bonne expérience de la lecture de plans.

Poste: ELECTRONICIEN

Description de tâche:
—Etudie les plans en conçoit les appareils, les installations et les éléments électroniques et en surveille la fabrication, le montage, l'essai, la vérification, la réparation et l'entretien.

Exigences:
—Avoir suivi un cours en électrotechnique (3 ans) et avoir cinq ans d'expérience dans le domaine
—Initiative, bon jugement et motivation au travail.

Veuillez nous envoyer toutes les informations nécessaires (curriculum vitae, lettres de références, cartes de qualifications) ou téléphonez nous à l'adresse suivante:

Samoco Inc.,
C.P. 218, Sacré-Coeur,
Cté Dubuc,
Tél.: 418-236-4633.
Att: Département du personnel

DIRECTEUR (TRICE)

FONCTION:
—Sous l'autorité du conseil d'administration voir à l'administration générale de Vidé-O-Monde
—Responsable de la coordination des activités de Vidé-O-Monde

EXIGENCES:
—Expérience minimale dans le domaine des communications;
—expérience minimale dans la direction du personnel;
—expérience dans la coordination et/ou la direction des activités d'un groupe de travail ou d'organisme;
—connaissance minimale de l'administration;
—connaissance minimale du milieu.

RÉNUMÉRATION:
Salaire de $10,000. à $15,000.

ENTRÉE EN FONCTION:
Le 16 août 1976

Envoyer votre curriculum vitae avant **le 30 juillet 1976 à:**

VIDE-O-MONDE
425 Short,
Sherbrooke, P.Q.

CLSC Longueuil-Est

RECHERCHE RÉCEPTIONNISTE-DACTYLO

Fonctions:
—Accueillir les personnes qui se présentent au CLSC
—Recevoir les appels téléphoniques et les acheminer
—Transcrire au dactylo lettres, rapports, documents
—Effectuer un travail diversifié de bureau

Exigences:
—Diplôme d'études secondaires
—Connaissance de la dactylographie
—Esprit d'initiative et d'entregent
—Intérêt et aptitude pour le travail en équipe

Traitement:
Selon les normes du Ministère des Affaires sociales

Les personnes intéressées feront parvenir leur curriculum vitae ***avant le 31 juillet 1976 au***

Directeur général
CLSC Longueuil-est
1355A, Lavallée
Longueuil, Qué.

LA COMMISSION SCOLAIRE LAC TÉMISCAMINGUE

OFFRE D'EMPLOI

Sujet: Conseiller d'orientation

Sommaire de la fonction:
—Fournir une assistance professionnelle aux élèves face à leur orientation.
—Effectuer des tâches relatives à l'élaboration des objectifs et des politiques de travail du service d'orientation.
—Conseiller les élèves sur leur orientation et participer à des études de cas à l'intérieur d'une équipe multidisciplinaire.
—Entretenir des relations avec le marché du travail, les administrateurs, les enseignants, les parents et avec d'autres institutitions impliquées dans l'orientation des élèves.
—Préparer et maintenir à jour le dossier des élèves sur les questions relevant de sa compétence.

Qualifications requises:
—Posséder un diplôme universitaire terminal de premier cycle dans la discipline appropriée.

Traitement:
—Selon l'application de la politique administrative du Ministère de l'Éducation.

Fin du concours:
Tout candidat intéressé devra adresser son offre d'emploi accompagné d'un curriculum vitae avant le 30 juillet 1976 à l'adresse suivante:

Commission Scolaire Lac Témiscamingue,
A/S Gérald Dussault, directeur
des services au personnel,
C.P. 700, 2, rue Maisonneuve,
Ville-Marie, P.Q.
Tél.: 819-629-2472

C.L.S.C. KATERI

(Centre Local de services Communautaires) organisme de services de santé et sociaux rattaché à la loi 65 (Bill 48)

RECHERCHE UN(E)

ORGANISATEUR (TRICE) COMMUNAUTAIRE

FONCTIONS:
—Contacter le milieu pour connaître les besoins communautaires et en monter le dossier.
—Planifier un programme d'action en fonction des besoins.
—Planifier le travail avec les groupes-cibles.
—Travailler avec les groupes de citoyens.
—Travailler à la planification de programmes d'éducation populaire.
—Contacter les services qui sont offerts dans la région.
—Planifier et réaliser pour le milieu un programme d'information sur les activités du C.L.S.C.
—Produire des documents audio visuels dans le cadre des activités communautaires de la région.
—Assurer la reproduction des documents audio-visuels déjà existants.
—Collaborer à la planification des activités à l'accueil.

EXIGENCES:
—Posséder des études universitaires en action communautaire ou l'équivalent à la fonction.
—Posséder une expérience valable dans le domaine communautaire.
—Être capable de travailler seul ou en équipe.
—Avoir le sens de l'organisation et du leadership.
—Connaissance du milieu. (un atout)

QUALIFICATIONS:
—Initiative
—Prêt à assumer la tâche de chef de module dans un avenir rapproché.

Les personnes intéressées, doivent faire parvenir leur demande accompagnés d'un "Curriculum vitae" avant le 31 juillet 1976 à 5 heures P.M. à l'adresse suivante:

Claude Langlois, Directeur général
C.L.S.C. Kateri
124, boul. Marie-Victorin
Ville Ste-Catherine,
Cté Laprairie.

CLAIR FOYER INC.

POSTES À COMBLER:

1. PSYCHOLOGUE

Lieu:
Amos.

Fonctions:
—Procéder à des évaluations psychologiques.
—Participer aux comités d'étude de cas.
—Participer à l'élaboration des plans de réadaptation.
—Agir comme personne-ressource auprès des éducateurs.

Exigence:
Détenir une maîtrise en psychologie.

Fin du concours: 16 août 1976.

2. ÉDUCATEURS (TRICES)

Lieu:
Amos et Dubuisson (Pavillon Lamy).

Fonctions:
Sous l'autorité du Directeur des Services de Réadaptation, les candidats participeront, à l'intérieur d'une équipe d'éducateurs et de concert avec des consultants multidisciplinaires, au traitement rééducatif des enfants.

Exigences:
Détenir un diplôme d'étude collégial en technique d'éducation spécialisée (ou l'équivalent) ou encore être disposé à se perfectionner dans ce domaine.

Fin du concours: 16 août 1976

Les Rémunérations pour ces 2 postes sont conformes aux échelles professionnelles admises par le Ministère des Affaires sociales.

CLAIR FOYER INC.,
Service du Personnel,
C.P. 155,
Amos, P.Q.
J9T 3A6

OUVERTURE DE POSTE

C.L.S.C. FORT-COULONGE, PONTIAC

COORDONNATEURS (2)
Cadres intermédiaires

MODULE SANTE: diplôme d'infirmière en nursing communautaire de préférence. Bilingue. Au moins (3) ans d'expérience pertinente. Ayant occupé poste de responsabilité (administration) si possible.

MODULE SOCIAL ET ACTION COMMUNAUTAIRE: diplome universitaire terminal en service social ou sciences humaines très connexes. Au moins trois (3) ans d'expérience pertinente avec connaissance pratique en gestion ou administration.

Les coordonnateurs, tout en coordonnant les activités professionnelles des intervenants de leur module, doivent être capables de relever le défi de faire travailler du monde en équipe multidisciplinaire.

INFIRMIERE AUTORISEE

Diplôme et droit de pratique. Travail d'équipe en hygiène communautaire. Bilingue.

MEDECINS (2)

Capables de travailler en équipe dans le domaine de la santé communautaire. Aptitudes au travail de prévention. A salaire. Bilingue.

P.S. à l'automne nous aurons besoin de praticiens sociaux (TAS ou TSP) et d'infirmières autorisées bilingues. Faire application immédiatement.

Date de fermeture de tous les postes: ***11 août 1976***
Pour de plus amples informations appeler (819) 683-3000 (frais virés). Demander formules d'application et envoyer avec votre curriculum vitae complet à

C.L.S.C. Fort-Coulonge,
a/s Raymond Carrier
C.P. 430, Comté de Pontiac, P.Q.

COMMISSION SCOLAIRE SAINT-EXUPERY

La Commission scolaire Saint-Exupéry requiert les services d'un principal d'école.

ATTRIBUTIONS:
Sous l'autorité du directeur général, il organise son école au point de vue administratif, pédagogique, financier et matériel et assume la gestion du personnel des divers champs d'activités de l'école, conformément aux politiques et règlements de la commission.
Il doit assurer des communications régulières et suivies à l'intérieur de son école, avec la commission et avec le milieu desservi par l'école.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ:
NIVEAU ÉLÉMENTAIRE
a) l'autorisation personnelle permanente d'enseigner décernée par le ministère de l'Éducation;
b) une formation exigeant au moins seize (16) années de scolarité;
c) une expérience démontrant une habileté à résoudre des problèmes d'ordre technique et administratif;
d) une connaissance et/ou une expérience au niveau des difficultés d'adaptation et d'apprentissage serait particulièrement considérée;
e) une expérience de cinq (5) ans, comme enseignant ou professionnel, dont au moins trois ans comme enseignant.

SALAIRE:
$15,750.00 - $25,100.00
Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur demande accompagnée d'un curriculum vitae avant le 5 août 1976 à 16 heures à l'adresse suivante, avec la mention "CONFIDENTIEL":

Monsieur André Barrette
Directeur des services du personnel
Commission scolaire Saint-Exupéry
32, avenue Lorne
Saint-Lambert, Qué.
J4P 2G8

L'HOPITAL LAVAL

est un centre hospitalier de soins généraux, spécialisés et super-spécialisés (cardiologie et pneumologie). Il est de plus un centre d'enseignement et de recherche affilié à l'Université Laval.

Le poste suivant y est présentement disponible.

RESPONSABLE DU SERVICE DES ARCHIVES MÉDICALES

CONCOURS: 76-05-114
NATURE DE LA FONCTION:
Sous l'autorité du coordonnateur des services hospitaliers (secteur général), le titulaire de ce poste a la responsabilité de planifier, organiser, contrôler les ressources humaines et matérielles nécessaires au bon fonctionnement de son centre d'activités; de coordonner et controler les activités relatives à la garde des dossiers des bénéficiaires dans le but d'en assurer la conservation et la disponibilité; d'assurer la motivation de son personnel à la réalisation d'un service de qualité.

EXIGENCES:
—Posséder un diplôme d'archiviste médical;
—de 3 à 5 années d'expérience au sein d'un service d'archives médicales dont au moins une année à un poste comportant des responsabilités administratives

SALAIRE:
Selon les échelles du Ministère des Affaires Sociales

Toute personne intéressée et répondant aux exigences mentionnées peut nous faire parvenir son curriculum vitae d'ici le ***4 août 1976 à:***

CONCOURS 76-05-114
Direction du personnel
Hôpital Laval
2725 Chemin Sainte-Foy
Sainte-Foy, Québec
G1V 4G5

CLSC
Longueuil-Est

REQUIERT LES SERVICES D'UN

AGENT DE RECHERCHE ET D'INFORMATION

Fonctions:

—Cueillette et analyse des données pertinentes à la mise à jour du dossier socio-sanitaire du territoire
—Collaboration à la préparation et à l'évaluation de la programmation fonctionnelle de l'établissement
—Élaboration de programmes d'information à l'intention du personnel et des clientèles de l'établissement et en assurer l'application
—Utilisation des techniques audio-visuelles pour la réalisation de programme d'information et de prévention préparés par le personnel de l'établissement
—Organisation d'un centre d'information susceptible d'intéresser le personnel et la clientèle.

Exigences:

—Diplôme universitaire en sciences humaines ou en communications
—Minimum de trois ans d'expérience
—Intérêt et aptitude à travailler au sein d'une équipe multidisciplinaire
—Capacité de travailler auprès des groupes de citoyens
—Vive préoccupation des problèmes de la collectivité

Traitement:

—Selon les normes du Ministère des Affaires sociales

Les personnes intéressées feront parvenir leur curriculum vitae ***avant le 6 août 1976 au:***

Directeur général
CLSC Longueuil-est
1355A, Lavallée
Longueuil

le Collège D'Alma

DU
COLLÈGE RÉGIONAL DU SAGUENAY LAC SAINT-JEAN

SPÉCIALISTE DES MOYENS ET TECHNIQUES D'ENSEIGNEMENT

ATTRIBUTIONS:

A) Sous l'autorité du directeur des services pédagogiques, le spécialiste des moyens et techniques d'enseignement est un pédagogue animateur et un concepteur réalisateur.
CONCEPTEUR RÉALISATEUR: Conseille et assiste les professeurs dans la production de matériel audio-visuel, bandes magnétiques, magnétoscopiques et diapositives.
PÉDAGOGUE ANIMATEUR: Initie et encourage les professeurs à l'utilisation rationnelle et optimale des techniques audio-visuelles.
Enfin, il assiste les membres des autres services dans la production de documents, de matériel audio-visuel.
B) Responsable du service audio-visuel; il voit à la planification des besoins du service, participe à l'élaboration des politiques et en assure l'application dans son service.

QUALIFICATIONS:

1er cycle universitaire dans une discipline appropriée; expérience pertinente à la fonction, souhaitable.

SALAIRE:

Selon convention collective en vigueur pour les professionnels.

Veuillez expédier votre offre de service accompagnée d'un curriculum vitae avant vendredi 6 août 1976, 16h30, à:

CONCOURS:
Spécialiste des moyens et techniques d'enseignement
Service du personnel
Collège d'Alma
675 ouest, boul. Auger, Alma, Québec

CENTRE DE SERVICES SOCIAUX
Saguenay•Lac St-Jean•Chibougamau

RECHERCHE

POSTE VACANT: (1) spécialiste pour occuper un poste de chef de division

ENDROIT: Filiale de Chicoutimi. (No. 909)

RESPONSABILITÉ:
responsable de l'embauche et de l'évaluation des professionnels de son équipe, le chef de division aura comme tâche principale:
—de superviser la qualité des actes de son équipe;
—de conseiller les praticiens (techniciens en assistance sociale, travailleurs sociaux professionnels, psychologues, criminologues, animateurs, etc...) sur leur mode d'intervention;
—de créer une ambiance favorable au travail d'équipe et au développement personnel.
Le chef de division a la possibilité de continuer la pratique de sa profession auprès des clients du C.S.S.

AUTORITÉ: Le directeur de la filiale de Chicoutimi.

EXIGENCES:
—diplôme universitaire en service social avec trois (3) ans d'expérience pertinente.

POSTE VACANT: Préposé(e) au travail social.
NO.: 134.

ENDROIT: filiale de Chicoutimi.

AUTORITÉ: Chef de division.

DESCRIPTION DES TÂCHES:
—Concernant les demandes d'auxiliaires familiales:
—il évalue les priorités dans les demandes des praticiens;
—il assure un "parrainage" adéquat entre la ressource et le client;
—il s'assure que le service rendu répond aux besoins exprimés.
—Concernant les demandes d'aides familiales:
—il évalue la demande qui provient du client en utilisant les critères élaborés par le C.S.S.;
—il s'assure que les services sont rendus de façon à répondre aux besoins des usagers.
—Il exécute toute autre tâche pertinente à sa formation et demandée par son supérieur immédiat.

EXIGENCES:
—diplôme d'études collégiales en assistance sociale avec expérience de travail pertinente.

POSTE VACANT: travailleur social
NO.: 219.

ENDROIT: Alma.

AUTORITÉ: Directeur des Services sociaux en Milieu scolaire.

RESPONSABILITÉ:
assurer les services sociaux au niveau secondaire dans le cadre d'un contrat de service entre le C.S.S. et la Commission Scolaire Régionale Lac St-Jean.

SOMMAIRE DES TÂCHES:
—appliquer certains éléments au programme des services sociaux en milieu scolaire auprès d'une clientèle spécifique et réduite (3 jours par semaine):
—programme d'aide et de consultation psycho-sociale auprès des étudiants, parents et professeurs;
—thérapie de groupe auprès des enfants et parents;
—programme d'information préventive.
—agir comme superviseur et consultant auprès du personnel de service social en milieu scolaire (2 jours par semaine) particulièrement en rapport avec l'intervention clinique et l'intervention micro-collective (groupe thérapeutique, groupe de prévention);
—participer aux réunions du personnel du service social en milieu scolaire et agir comme consultant au niveau de sous-groupe de travail ou de projets;
—apporter une contribution importante à l'évaluation et la redéfinition du programme de service social en milieu scolaire;
—accomplir toute autre tâche pertinente jugée par son supérieur immédiat.

EXIGENCES:
—diplôme universitaire en service social avec trois (3) ans d'expérience.

POSTES VACANTS: travail social en milieu scolaire (2).

AUTORITÉ: le directeur des services sociaux en milieu scolaire.

ENDROIT: (1) St-Félicien, Normandin, (217)
(1) Chicoutimi-Nord. (218)

RESPONSABILITÉ:
assurer les services sociaux dans les écoles secondaires dans le cadre d'un contrat de service entre le C.S.S. et la Commission Scolaire Régionale Lac St-Jean et la Commission Scolaire Régionale Saguenay.

SOMMAIRE DES TÂCHES:
Appliquer certains éléments du programme des services sociaux en milieu scolaire:
—programme de prévention: alcool, drogue, sexualité et autres;
—programme d'aide et de consultation psycho-sociales: approche individuelle et approche de groupe;
—programme d'animation en relation avec l'environnement scolaire où certains besoins où problèmes définis avec le milieu scolaire;
—travail multidisciplinaire avec les membres des services aux étudiants.

EXIGENCES:
—spécialisation dans les approches des groupes de croissance et des groupes thérapeutiques;
—habileté dans la communication avec les groupes de professeurs et de parents;
—connaissance du développement psychologique de l'adolescent et des processus d'apprentissage;
—très bonne capacité d'initiative, de créativité et d'autonomie professionnelle;
—formation universitaire en sciences humaines v.g. sociologie, criminologie, psychologie mais de préférence en service social;
ou
—compétence jugée équivalente par une expérience pertinente aux tâches à exécuter.

CLASSIFICATION: selon convention collective.

POSTES VACANTS:
expertise psychosociale à la Cour Supérieure relative à la garde des enfants dans les causes de divorce et de séparation:
(1) agent de liaison (No. 910)
(1) praticien (expert auprès de la Cour). (No. 911)

AUTORITÉ:
sous la responsabilité immédiate du chef de division-famille à la filiale de Chicoutimi.

ENDROIT:
les districts judiciaires de Chicoutimi et Roberval (avec lieu principal de travail à Chicoutimi).

SOMMAIRE DES TÂCHES:
—Agent de liaison:
—assurer la responsabilité des communications entre les avocats, les juges, l'expert et le client;
—interpréter les politiques et procédés du service;
—recevoir l'ordonnance de la Cour;
—contacter le client;
—transmettre le rapport d'expertise.
—Praticien (expert auprès de la Cour):
—procéder à une évaluation sociale, familiale et conjugale dans le but de recommander lequel des conjoints ou du tiers est le plus apte à assurer la garde des enfants;
—rédiger le rapport final;
—orienter le client, après jugement, vers les ressources appropriées.

EXIGENCES:
—aptitudes et intérêt pour le diagnostic;
—capacité d'évaluer des enfants;
—aptitudes au travail d'équipe;
—diplôme universitaire en service social ou psychologie (être membre de la C.P.P.Q. ou admissible);
—minimum de trois (3) ans d'expérience de préférence en consultation conjugale et/ou familiale.

CLASSIFICATION:
—selon convention collective.

Les candidats intéressés à un de ces postes devront faire parvenir leur demande écrite incluant "curriculum vitae" au plus tard le 6 août 1976 au:

Directeur des Ressources humaines,
C.S.S. Saguenay-Lac-St-Jean-Chibougamau,
711 rue Jacques-Cartier. C.P. 158,
Chicoutimi, QUEBEC. (418) 549-4853.

Le JOUR tourisme



(photos: Prensa Latina)

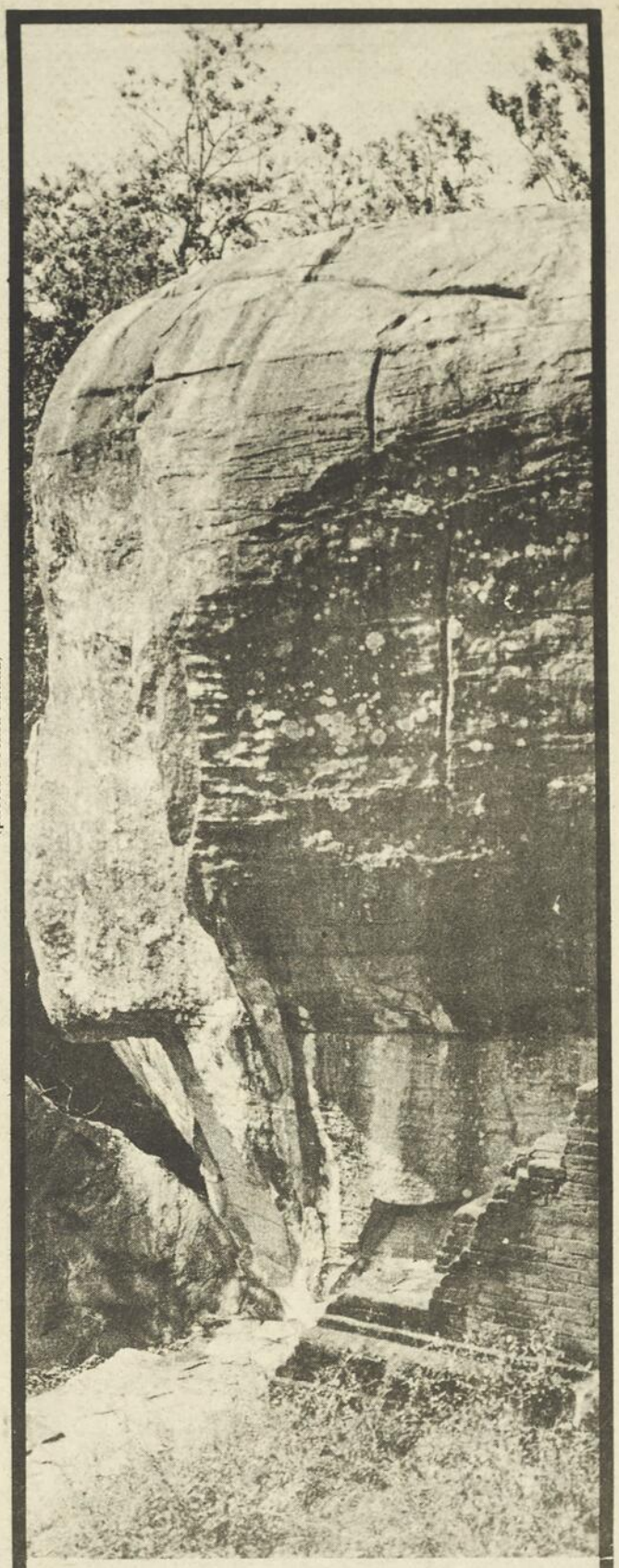


Sri Lanka: une forteresse dans les nuages

par Jorge Timossi
de Prensa Latina

Sigiriya, une forteresse rupestre construite sur un plateau montagneux de 300 mètres d'altitude, se trouve dans l'ancienne ville d'Anuradhapura, à 205 kilomètres au nord-ouest de Colombo, capitale de Sri Lanka, où sera célébrée en août prochain, la Ve Conférence au sommet des Pays non-alignés.

(suite à la page 40)



Énorme rocher mobile qui pouvait être basculé sur n'importe quel ennemi.

adventure tours

Maroc

MAROC

Vacances remplies de contrastes. Plages ensoleillées, hôtels de grand luxe. Ruines romaines, palmeraies et forêts de pins. Marchés folkloriques, discothèques et cabarets. Joignez ADVENTURE TOURS et faites toutes ces merveilleuses découvertes vous-même.
Renseignements: Mme Laurette Sirois, 273-7755

VOYAGE DE DEUX SEMAINES

À PARTIR DE **$810.**

VOTRE TOUR COMPREND:
Transport aérien * Transferts * 6 nuits au luxueux hôtel "Casablanca" * petit déjeuner et dîner quotidiens * 7 nuits dans des hôtels de 1ère classe durant votre circuit * Location d'une voiture avec kilométrage illimité durant 8 jours (essence et assurances en sus).

VOYAGE DE TROIS SEMAINES

À PARTIR DE **$920.**

VOTRE TOUR COMPREND:

Transport aérien * Transferts * 7 nuits au luxueux hôtel Rif à Tanger * Petit déjeuner et dîner quotidiens * Visite de Tanger * Soirée marocaine, dîner avec vin et attractions * 7 nuits au luxueux hôtel "Casablanca" * Petit déjeuner et dîner quotidiens * Visite de Casablanca * 7 nuits dans des hôtels de 1ère classe durant votre circuit organisé pour le Sud Marocain * Petit déjeuner et dîner quotidiens * Une voiture durant 8 jours avec kilométrage illimité

LAVAL
CENTRE LAVAL
(CENTRE D'ACHATS)
Autoroute 15, Sortie 5E
1600, Le Corbusier 687-0880
PROMENADE 688-5310

BROSSARD
PLACE PORTO BELLO
7350, boul. TASCHEREAU
672-5353

LACHUTE
LES GALERIES LACHUTE
505, Chemin BETHANIE
562-3788

LONGUEUIL
PLACE LONGUEUIL
(Centre d'achats)
1, PLACE LONGUEUIL
679-3777

VOYAGES TRAVELAIDE LTEE
PERMIS 50280

MONTREAL
CENTRE-VILLE
1010 ouest, STE-CATHERINE
METRO PEEL
861-7272

LES GALERIES NORMANDIE
2634, De SALABERRY
331-9971

PLAZA ST-HUBERT
911 est, Beaubien
Metro Beaubien
273-7755

CARREFOUR MT-ROYAL
4454, St-Denis
Metro Mt-Royal
845-8225

AGE D'OR METROPOLITAIN
911 est, Beaubien
Metro Beaubien
273-2581

Le zoo de Toronto recrée l'habitat naturel de ses pensionnaires

Le zoo de Toronto, avec ses 3,000 bêtes et ses 710 acres, inaugurera au mois de juillet son domaine d'animaux canadiens.

Cette section canadienne, qui s'étend sur plus de 400 acres, se parcourt en train. Les visiteurs sont emportés sur trois milles à travers la vallée de la rivière Rouge et peuvent admirer de très près des mammifères de la région comme des bisons, des caribous, des élans, des loups, des chevreuils, des orignaux et de la sauvagine.

La promenade en train climatisé est incluse dans le prix d'entrée régulier.

Au nombre des dernières acquisitions du zoo, mentionnons un rhinocéros indien mâle plutôt rare d'une valeur de $52,000, deux bébés rhinocéros noirs, un mouflon de Dall, des gibbons et des grues.

Le zoo compte en tout 367 espèces animales et ne cesse d'accroître ce chiffre.

D'autres sections sont réservées à la faune australienne et sud-américaine.

Les espèces prolifèrent à cause des nombreuses naissances; en 1975, on a enregistré 621 naissances.

●●●

Deux découvertes archéologiques au Pérou et au Mexique

MEXICO (AFP) — Un important site archéologique a été découvert, au cours de travaux de construction, près de Mexico, annonce l'Institut national d'anthropologie et d'histoire mexicaine.

D'après l'Institut, les ruines découvertes appartiennent à un ensemble d'habitations toltèques, et datent de 700 à 900 ans après Jésus-Christ.

Le site comprend des ruines de maisons parfaitement délimitées, un grand canal, et un talus, ainsi que des tombes et des objets divers.

●●●

LIMA (AFP) — Une muraille précolombienne de quelque 70 kilomètres de long a été mise au jour dans le nord du Pérou. Cette construction de pierre de deux mètres de large part des abords du port de Chimbote (450km au nord de Lima) et serpente sur les contreforts de la cordillière andine jusqu'à une altitude de 4,000 mètres.

Les archéologues péruviens attribuent cette construction à la civilisation Chimu, qui domina la côte nord du Pérou entre les onzième et quinzième siècles avant d'être soumise par les Incas, une cinquantaine d'années avant l'arrivée des conquistadors espagnols commandés par Francisco Pizarro, en 1533. Il est possible, estiment les archéologues, que cette imposante muraille ait été édifiée principalement comme défense par Chimu contre leurs voisins Incas. Des vestiges de fortins de pierre existent en effet tout au long de cette muraille.

La capitale des Chimu, Chan Chan, était située à proximité de la ville actuelle de Trujillo. Les vestiges de cette cité de pierre restent aujourd'hui l'une des principales attractions du Pérou.

SRI-LANKA

(suite de la page 39)

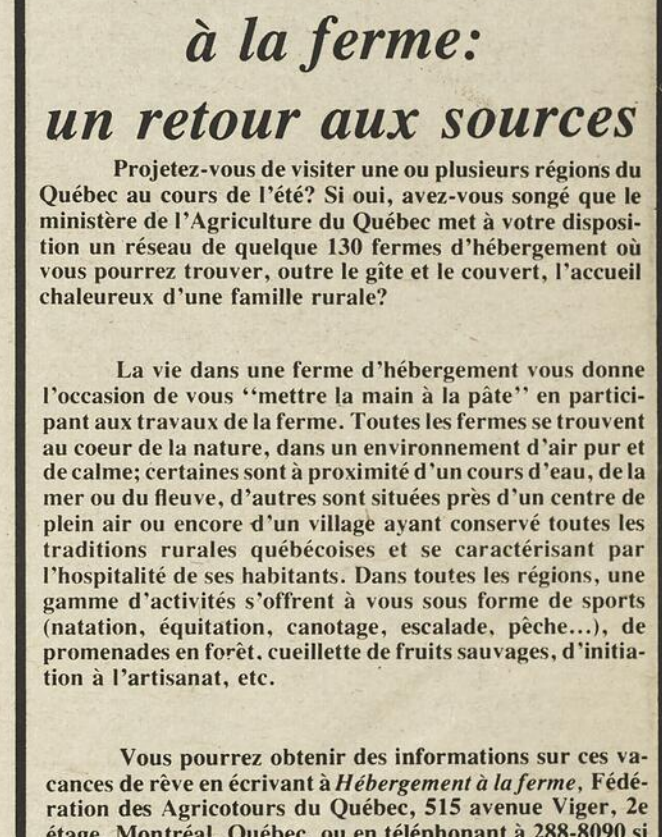
Le siège de cette importante conférence, qui pour la première fois sera réalisée dans un pays asiatique, possède une culture et une histoire qui datent de 2,500 ans. La masse escarpée de **Sigiriya** enclavée dans une vallée forestière, est une de ses merveilles, dont l'époque de gloire a été aussi courte qu'intense: 18 ans, entre 473 et 491.

La forteresse occupe une vaste superficie, avec des fosses, des terrasses, des roches taillées à la main pour que les soldats et les moines puissent les escalader, des tribunes de prêche, des niches creusées dans la pierre, un énorme rocher qui pouvait être basculé sur n'importe quel intrus, des piscines et un système de canaux d'irrigation.

Un large escalier mène au trône du Roi et au jardin de la Reine, dans le Palais où la brise est présente (avec un soleil de 40 degrés) grâce à la combinaison architecturale de l'ombre, de quelques rares — mais stratégiques — arbustes de jasmin et du murmure de l'eau circulant à travers des canalisations secrètes.

Mais la beauté est aussi présente sur ces murs: les **"Demoiselles de Sigiriya"**, des roches décorées de fresques dont quelques-unes subsistent encore dans leur couleur originale, sont des témoignages connus de la peinture séculaire cingalaise. Cette galerie, à même la montagne, montre un genre d'art qui n'existe plus: la pierre est "traitée" par un système de polissage dont on ingore l'origine, tandis que le secret des couleurs — en particulier les ocres, les jaunes et les verts — semble résider dans l'utilisation d'une quantité impressionnante de blanc d'oeuf et de miel sauvage.

Mais la beauté se paie, parfois, et c'est le cas de **Sigiriya. Kassapa,** son créateur, était un excentrique, un parricide paranoïaque, qui se prenait pour un roi-dieu et qui a fait enterrer son père vivant pour s'emparer du pouvoir. Mais sa fin ne fut guère plus heureuse: l'éléphant qu'il montait au cours d'une bataille a reculé, épouvanté, et ses troupes croyant au retrait de leur leader ont fui elles aussi. Il n'eut alors pas le choix et se tua avec sa propre épée avant que ne le fassent les forces ennemies, commandées par son demi-frère qui voulait venger son père.



L'hébergement à la ferme: un retour aux sources

Projetez-vous de visiter une ou plusieurs régions du Québec au cours de l'été? Si oui, avez-vous songé que le ministère de l'Agriculture du Québec met à votre disposition un réseau de quelque 130 fermes d'hébergement où vous pourrez trouver, outre le gîte et le couvert, l'accueil chaleureux d'une famille rurale?

La vie dans une ferme d'hébergement vous donne l'occasion de vous "mettre la main à la pâte" en participant aux travaux de la ferme. Toutes les fermes se trouvent au coeur de la nature, dans un environnement d'air pur et de calme; certaines sont à proximité d'un cours d'eau, de la mer ou du fleuve, d'autres sont situées près d'un centre de plein air ou encore d'un village ayant conservé toutes les traditions rurales québécoises et se caractérisant par l'hospitalité de ses habitants. Dans toutes les régions, une gamme d'activités s'offrent à vous sous forme de sports (natation, équitation, canotage, escalade, pêche...), de promenades en forêt, cueillette de fruits sauvages, d'initiation à l'artisanat, etc.

Vous pourrez obtenir des informations sur ces vacances de rêve en écrivant à *Hébergement à la ferme*, Fédération des Agricotours du Québec, 515 avenue Viger, 2e étage, Montréal, Québec, ou en téléphonant à 288-8090 si vous êtes résident de Montréal. Les gens de toutes les autres régions de la province peuvent rejoindre la Fédération, *sans frais*, en composant le numéro 1-800-361-6196.

touristogramme

"Sur flancs de collines rajeunies par l'intrusion, aux versants qui annoncent les Laurentides voisines — du même âge fondamental, la roche en témoigne — je sais des pays de vergers aux arbres en quinconce ou en carré, à grands pins tournés vers masses d'eau non hiérarchisées; j'en sais d'autres à leur pied à perte de plaines: grasses et bleues dans leur argile champlainienne, qui non seulement portent loin, mais bien dans leur livrée de plein été, dans l'amidon de leurs champs de chaude avoine, jeune comme la lumière avant la fenaison; et c'est là tant ténacité que vérité"!

(Camille Laverdière, *De pierre des champs*, Fides, Montréal, 1976).

VOYAGES unik
1574 CH. CHAMBLY, LONGUEUIL
674-6273 OU 866-2951 PERMIS 50184

CUBA CET ÉTÉ $369.
1 semaine:
Départs tous les dimanches

CET HIVER
NE RISQUEZ PAS D'ÊTRE DÉÇUS ENREGISTREZ-VOUS DÈS MAINTENANT

Pour Megano - Varadero
1 sem. ou 2 sem.

VENEZ RENCONTRER LES SPÉCIALISTES DE CUBA

MIAMI	1 sem.	$249.
	2 sem.	$319.
PUERTO RICO	1 sem.	$289.
	2 sem.	$349.
JAMAÏQUE	1 sem.	$339.
	2 sem.	$339.
BARBADE	1 sem.	$299.
	2 sem.	$399.

Pour cet hiver
CROISIÈRE-SÉJOUR SUR LE BRITANNIS
avec 1 semaine à
Puerto-Rico
À PARTIR DE $609.
5 PORTS D'ESCALES
2 ITINÉRAIRES
*SUJET À APPROBATION GOUVERNEMENTALE

Visitez l'Europe...
EN... AUTOMOBILE
ou en
EUROCAMPER-TOURMOBILE
Achetez ou louez une automobile neuve, hors taxes
Grand choix de
RENAULT - VW - CITROËN
FIAT - SIMCA - PEUGEOT
VOLVO - MICRO-BUS - ETC...
Kilométrage illimité
Assurance internationale
Permis de conduire international etc
Réservations billets - Bateau - Avion
ITINÉRAIRES routiers gratuits
PLAN de VACANCES
AIR-AUTO
DEPUIS 20 ans au service des voyageurs
SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE
1176 rue DRUMMOND, MTL. - 861-0200
"Touring Club de France"
Permis No - 50291

les voyageries

par
Normand Cazelais



Durant la XXIe Olympiade de Montréal

Le tourisme à son meilleur (bis)

Le "bis" qui accompagne ce titre est là pour souligner que celui-ci a déjà paru ailleurs, plus précisément en première page de La Presse, édition du 20 juillet dernier.

Ce titre référait, bien sûr, à la situation qui prévaut à Montréal durant les Jeux olympiques.

Et j'ai comme l'impression qu'il aurait pu tout aussi bien être "Le tourisme à son **plus fort**". Parce que le texte qu'il coiffait faisait état d'une affluence touristique que la métropole n'a jamais connue, tant en nombre qu'en variété: estimation de quelque 100,000 visiteurs à Montréal au début de la semaine et de près de 200,000 à partir d'hier jusqu'à peut-être la fin des Jeux, présence non seulement d'Ontariens et d'Américains "as usual" mais d'Européens de l'Est et de l'Ouest, d'Arabes et d'Africains, de Japonais et d'autres asiatiques. Un sommet donc. Et grâce à ces **chers** Jeux olympiques...

Si je me permets de reprendre ce titre de La Presse (que je remercie ici pour sa bienveillante compréhension, d'autant plus bienveillante que je ne lui ai pas demandé la permission...), c'est pour relever l'autre réalité, moins évidente mais tout aussi réelle, qu'il peut révéler: celle de la puissance du tourisme. Et soyons clair: de la puissance **politique** du tourisme.

Car, le tourisme à son meilleur, ce n'est pas seulement de réussir à remplir jusqu'au plafond les hôtels et autres centres d'hébergement, à faire la fortune des boutiques du Vieux-Montréal, des restaurants et des animateurs de visites guidées. C'est cela mais beaucoup plus que cela.

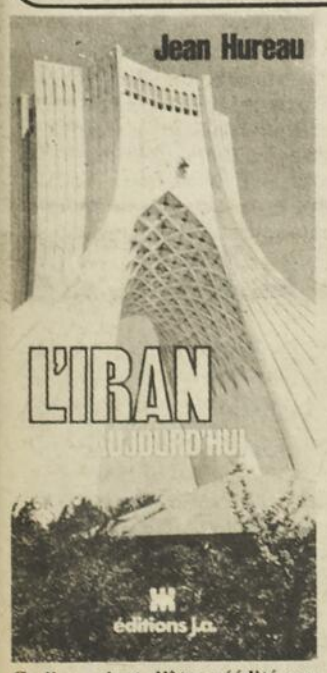
Je ne vois pas d'autres raisons qui aient pu pousser des administrateurs d'hôpitaux (de Saint-Luc et également de Santa-Cabrini et de Louis-Hyppolite-Lafontaine qui auraient conclu la même entente avec **Hébergement Québec**) à laisser des touristes occuper des chambres, à raison de $19 par nuit et pour deux personnes, que des malades auraient dû occuper et qu'un conflit de travail qu'on laisse pourrir, qu'un gouvernement supposément fort et tout le tralala a laissé et laisse pourrir. Grandeur d'âme? Générosité? Volonté de dépanner des touristes incapables de se trouver une chambre? Foutaises et immoralité! vous diront les malades qui aimeraient bien être dépannés et profiter de cette grandeur d'âme et de cette générosité (qu'ils paient à même leurs impôts).

Mais peut-on résister au besoin de dépanner le touriste, de bien paraître à ses yeux, de faire en sorte qu'il gardera du Québec, surtout en cette période euphorique (!) des Jeux olympiques, un souvenir si bon qu'il nous enverra par la suite plusieurs de ses compatriotes? Il y aurait un livre à écrire sur le tourisme et la servilité...

Je ne vois pas d'autres raisons qui aient pu accélérer le règlement de la grève des employés de la **Société des alcools du Québec,** d'une grève bien secondaire, si on la compare à celle du secteur de la santé, si on la compare aux conflits de travail qui sévissent à l'**Hydro-Québec** et dans le milieu de l'enseignement. Mais les valeurs sont autres: vous savez très bien qu'il est impensable de laisser les bureaux de la S.A.Q. fermés alors que se déroule la XXIe Olympiade des temps modernes, alors que des milliers de Québécois et surtout de visiteurs et d'athlètes ont soif. J'aimerais qu'on raconte un jour, les jeux de coulisse qui se sont faits, le lobbying qui a dû s'exercer et les belles piastres qu'on ne voulait pas perdre. Il y aurait un livre à écrire sur le tourisme et le pouvoir...

Le tourisme, comme le sport, est un acte qu'on voudrait, qu'on a voulu et que l'on veut désintéressé et noble. Il sert pourtant, comme le sport, à toutes les sauces, surtout à celles qui servent à masquer le goût amer de bien des entreprises humaines.

Ah oui vraiment, le tourisme à son meilleur!



Ce livre vient d'être réédité aux Editions Jeune Afrique. Il comprend 121 pages de photos en couleurs, 18 cartes-itinéraires et de nombreux textes explicatifs.

C'est le 6 juillet dernier qu'on avait choisi pour célébrer la journée du tourisme de l'Iran, en souvenir de l'anniversaire de naissance du fameux poète et philosophe **Nacer Khosrow,** né en 1,004.

Nacer Khosrow est sûrement le premier Iranien qui ait entrepris des voyages à travers son pays natal, ainsi qu'en Asie et en Afrique, pendant sept ans. Il est l'auteur de nombreux ouvrages, dont un intitulé **"Safar-Nameh":** en parcourant ce livre, qui est probablement le premier guide touristique connu, on peut lire des détails très précis sur les différentes villes que l'auteur a visitées.

L'Iran est un pays magnifique offrant aux visiteurs des points d'attractions très diversifiés, tels, par exemple, les monuments historiques de **Persépolis,** ses nombreuses mosquées, ainsi que plusieurs centres d'artisanat. L'on peut y faire de merveilleux séjours aussi bien en été, sur les plages attrayantes de la mer Caspienne, qu'en hiver, où les montagnes **Alborz,** près de **Téhéran,** s'ouvrent aux skieurs et autres sportifs de l'hiver.

La diversité des cultures et coutumes iraniennes est un enchantement pour le visiteur, qui trouvera en Iran un accueil très chaleureux.

En 1975, l'Iran a reçu 560,228 touristes, chiffre qui représente une augmentation de 43.7% par rapport à l'année précédente. Plus d'une douzaine de Centres d'information et de tourisme iraniens sont en opération à travers le monde: Beyrouth, Tokyo, Bonn, Paris, Rome, Londres, Vienne, New York, Los Angeles et Montréal, ainsi que trois Maisons de l'Iran, à Paris, Los Angeles et Montréal.

Mirabelle tours inc.

IATA ATC

PROGRAMME D'ÉTÉ 1976

MIAMI BEACH A PARTIR DE **$221.00**

DÉPARTS TOUS LES DIMANCHES

PRIX PAR PERSONNE	1 SEM.					2 SEM.				
PERS. PAR CHAMBRE	1 P.	2 P.	3 P.	4 P.	ENF	1 P.	2 P.	3 P.	4 P.	ENF.
SUN CITY	269.	229.	221.	221.	169.	349.	279.	259.	249.	189.
CASTAWAYS	309.	249.	229.	221.	169.	439.	319.	279.	259.	189.
TAXE ET SERVICE	7.	7.	7.	7.	3.50	11.	11.	11.	11.	5.50

CUISINETTE SEULEMENT $20 PAR CHAMBRE SEM.

puerto rico!

A PARTIR DE **$269.00**

SAN JUAN

DÉPARTS TOUS LES SAMEDIS

PRIX PAR PERSONNE	1 SEM.					2 SEM.				
PERS. PAR CHAMBRE	1 P.	2 P.	3 P.	4 P.	ENF	1 P.	2 P.	3 P.	4 P.	ENF
REGENCY	329.	289.	279.	269.	269.	439.	349.	319.	299.	269.
DA VINCI	339.	299.	289.	—	269.	449.	369.	339.	—	269.
DIPLOMAT	339.	299.	289.	—	269.	449.	369.	339.	—	269.
CONDADO HOLIDAY INN	399.	329.	309.	289.	269.	579.	419.	379.	359.	269.
TAXE ET SERVICE	9.	9.	9.	9.	4.50	15.	15.	15.	15.	7.50

CUISINETTES — HÔTEL REGENCY SEULEMENT

Incluant: Hôtel - transferts - petit déjeuner - Continental - vol aller-retour par jet Québecair.

ACAPULCO!

À PARTIR DE **$310.00**

DÉPARTS TOUS LES DIMANCHES SUR AEROMEXICO

PRIX PAR PERSONNE	1 SEM.				2 SEM.			
PERS. PAR CHAMBRE	1 P.	2 P.	3 P.	ENF.	1 P.	2 P.	3 P.	ENF.
MOTEL IMPALA	399.	319.	310.	199.	469.	389.	379.	219.
LAS TERRAZAS	399.	319.	310.	199.	469.	389.	379.	219.
CLUB DEL SOL	409.	329.	319.	199.	479.	399.	389.	219.
LA PALAPA	489.	399.	389.	199.	689.	539.	509.	219.
TAXE ET SERVICE	9.00 par sem./pers. sauf La Palapa 12.00 sem./pers.							
ARR. SPECIAUX	CUISINETTES -			- CLUB DEL SOL				

Les dunes de Provincetown vues des airs, dans une carcasse à hélices...

par Denise Lapointe

Trouver l'endroit de rêve dans l'euphorie des vacances est souvent une tâche des plus difficiles. Nous nous étions interrogés longuement, mais finalement notre voiture roulait allègrement vers **Provincetown** à Cape Cod, dans l'Etat du Massachusett.

Les deux terrains de camping sont situés en plein bois et dans les dunes, comme en plein oasis. **Provincetown** n'est qu'à deux pas et il est facile de la visiter ainsi que ses environs, grâce aux excursions organisées en avion, en bateau ou encore en jeep, qui permettent de découvrir des sites aussi inusités que pittoresques.

Sur le port, une odeur de poisson se mêle au vent. Les pêcheurs offrent aux gens massés sur le quai, les produits de leur dernière prise. A la vue de ces fruits de mer alléchants nous choisissons deux superbes homards. Quel repas inoubliable!

Le lendemain nous filons vers l'extérieur de la ville, suivant la route du "seashore".

Enfin voilà la mer.

Le sable blanc ressemble à un tapis sans fin couvrant les dunes qui s'élèvent derrière nous. L'eau attire par sa clarté étonnante malgré sa froideur. La présence de nombreux baigneurs n'est pas importune, chacun y trouve un espace très appréciable, car la plage s'étend à perte de vue.

Dans une carcasse à hélices...

L'apparition soudaine d'un avion de plaisance suscite notre curiosité et nous partons sans plus attendre pour l'aéroport situé au sud-ouest de la ville. La vue de cette carcasse à hélice à quatre places soit dit en passant, n'était pas rassurante pour certains... Quelques secondes plus tard, le moteur se fait entendre et nous voilà partis. Nous survolons la "Herring Cove Beach" où l'on trouve le hareng à profusion, et la mer, vaste baignoire dans laquelle on aurait fait flotter des bateaux-jouets.

A gauche, surgissant à quelque cinq cents pieds plus bas, la tour de **Provincetown** élevée en hommage aux "pélerins" de la ville (ceux qui y reviennent chaque été) et le barrage long de plusieurs milles érigé contre la crue des eaux. On voit plus loin le nord de **Truro** ainsi que le **lac des Pélerins** et évidemment les dunes, cette masse plus imposante que jamais. Déjà l'aéroport est en vue, l'avion se prépare à atterrir.

De retour à la jeep, nous voici en route pour affronter ces immenses montagnes de sable. C'est ici le paradis des cyclistes pour lesquels la ville a installé deux pistes cyclables de huit milles de long, une pour l'aller, une pour le retour; entre les deux pistes, les voitures peuvent circuler. Tout au bout de la côte se trouve le royaume des pêcheurs en haute mer. Certains préparent le feu qui servira à cuire les nombreuses prises, d'autres s'affairent à leur canne à pêche.

La jeep ralentit considérablement. A droite, se trouve un large banc de sable, protégé par des pancartes et des fils de fer, interdisant la circulation à cet endroit car les oiseaux y font leurs nids. Leurs oeufs ressemblent à s'y méprendre à de petites pierres grises et blanches. Quelques oiseaux inquiets s'agitent au-dessus de nous, attendant que la jeep reparte.

Dans les dunes

Lentement, nous empruntons le petit chemin des dunes. La floraison y est très particulière. On y trouve des fleurs donnant de la vitamine C, des roses et des cerises de sable, qui sont retransplantées chaque année dans des endroits différents pour en assurer la survie.

Quelques fois nous avons l'impression d'être en pleine mer, tellement la jeep se balance. Il faut monter d'immenses bancs de sable pour atteindre le phare, halte intéressante du parcours. Il est situé au bout de la côte et est particulièrement efficace à la tombée de la nuit, car la mer provoque souvent un épais brouillard qui, heureusement, ne dépasse jamais le rivage.

Nous sommes maintenant de l'autre côté des dunes. Un drôle de décor s'offre à nous. La végétation est toujours dense. Au milieu d'elle, s'avance une masse imposante d'eau, tel un oasis, entourée d'arbres qui semblent brûlés et qu'on dit dévastés par une tempête voilà plusieurs années. Par la suite les mêmes scènes reviennent: végétation et sable. Notre périple se termine donc après un peu plus d'une heure d'émotions diverses.

De retour à la ville, l'activité y est toujours aussi intense et chacun vit comme il l'entend. Les nombreuses boutiques qui longent la rue commerciale, attirent jour et nuit les touristes flâneurs. Pour leur part, les restaurants annoncent presque tous au menu du homard et autres fruits de mer. On peut y trouver aussi les spaghettis, la pizza et le roast beef. **Provincetown** possède également ses snack-bars, dont les principaux sont sur la rue du port. On y découvre les fameux "foot long", ces hot-dogs aux saucisses "trop longues", les fruits de mer cuits dans la graisse et les éternelles frites.

Quant à nous, notre choix s'est arrêté à une terrasse aux allures françaises où nous avons dégusté de la quiche lorraine et des croque-monsieur, arrosés de bières américaines.

Malheureusement, les jours de vacances s'épuisent rapidement. Les nôtres n'échappent nullement à la règle, nous plions bagages au bout d'une semaine. **Provincetown** est maintenant sur la liste des lieux de vacances, de soleil et de sable, où nous aurons envie de retourner souvent.



Peu rassurant pour certains...

Les Canadiens dépensent beaucoup en voyages, mais à l'étranger

par Marlène Simmons

OTTAWA (PC) — Les vacances que les Canadiens prendront à l'étranger, cette année, causeront un déficit commercial égal, sinon plus élevé, au déficit de $706 millions enregistré en 1975, déclarent les autorités fédérales du tourisme.

"Les Canadiens, par personne, dépensent plus en voyages que n'importe quel autre peuple, déclare M. Roland Boire, directeur de la commercialisation pour l'Office du tourisme du gouvernement canadien. **Malheureusement, ils semblent croire que l'herbe est plus verte de l'autre côté de la clôture, et l'an dernier ils ont dépensé $2.511 milliards à l'étranger, ce qui dépasse de beaucoup les $1.804 milliards dépensés par les touristes étrangers au Canada".**

M. Boire a expliqué que les gouvernements fédéral et provinciaux cherchent à persuader les Canadiens de visiter d'abord leur pays, dans l'espoir d'augmenter la somme de $5.7 milliards que les touristes canadiens ont dépensé au Canada en 1974.

La publicité faite autour des avantages de la morte-saison et dirigée surtout vers les gens de 55 ans et plus, aidera peut-être également à remédier, en partie du moins, au caractère instable de l'industrie du tourisme.

Croissance modeste

Cela, ajouté aux voyages à bon marché en autobus, contribuera à la modeste hausse de trois pour cent que le gouvernement prévoit dans l'industrie du tourisme cette année, de dire M. Boire.

Les célébrations du bicentenaire des Etats-Unis, le prix plus élevé de l'essence et l'inflation en général auront des répercussions sur le tourisme canadien, dit M. Boire, et auront pour effet de hausser le déficit touristique Canada-Etats-Unis, déficit qui atteignait en 1974 la somme de $234 millions.

L'inflation et la crise de l'énergie semblent avoir été responsables de la baisse générale de 10 pour cent du tourisme dans la province entre 1972 et 1975. L'an dernier, 3,534,938 Américains ont visité le Québec, soit environ 250,000 de moins qu'en 1974, a-t-il dit.

Les statistiques démontrent que les touristes canadiens, américains et étrangers (ces derniers au nombre de 292,916) ont ajouté environ $1 milliard aux revenus du Québec.

VISITEZ L'EUROPE EN AUTOMOBILE

Vous qui aimez voyager sans contrainte, faites-le au volant de votre AUTOMOBILE, vous ferez ainsi découvrir à votre famille les merveilles de l'EUROPE.

— DEUX FORMULES —

— **Le plan AUTO VACANCES.** (21 jours à 6 mois) Voiture neuve - Kilométrage illimité - Assurance tous risques sans déductible - Un forfait tout compris.

SIMCA CHRYSLER * RENAULT * CITROEN * PEUGEOT * V.W. * AUDI * FIAT *

— **Le plan LOCATION** **EUROPCARS — CAMPING-CAR**

- Le plus vaste réseau EUROPÉEN à votre service
- Kilometrage illimité
- Plus de 9,000 véhicules disponibles.

Pour un excellent service à meilleur prix demandez à votre agence de voyage le catalogue :

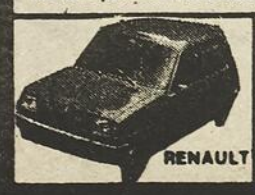
AIR FRANCE — EUROP AUTO

EUROP AUTO — 5193 Côte des Neiges, Montréal

Nom.....Tél.: .....

Adresse.....Mon agence est.....

Me faire parvenir votre catalogue 1976 *Permis N° 50493*





NOËL 1976

—Croisière en Mediterannee
—Le TSS Navarino
—2,300 tonnes
Effectura une croisière speciale à Noël.
Départ de Montréal le 17 décembre 1976
Retour le 3 janvier 1977

Prix de la croisière à partir de

$720.00

par pers.
1 cabine 2 personnes.

Depart de Venise a bord du TSS Navarino avec escale a Messene. Naple Malte Tunis. Alexandrie. Rhodes. Istambul. Lapiree Dubrovnik. Venise.

Réservation acceptée dès maintenant

Olympia Express
TOURIST & TRAVEL OFFICE

5200, Park Ave., Montréal. Qué.

Tél.: 276-8537

Tarif aérien et taxes portuaires en sus

Ville de Québec
Appeler Mme Simard - tél. 651-5027
Permis 75-01-50174

Le fouillis

● *Chantale Benoît*, 13 ans, de Hull: Je suis dans un camp musical. Y a pas eu beaucoup de journées ensoleillées. Ici, j'ai deux ateliers (cours) par jour, un cours de chorale, un autre de chorale par pupitre (c'est-à-dire les sopranos ensemble, les altos ensemble, etc.), un cours d'harmonie. Il y a aussi des périodes où l'on fait des activités (moi, j'ai un cours de photo), il y a du ballet-jazz, des sciences naturelles, des arts plastiques; le soir, après le souper, il y a des mini-concerts. N'oublions pas les baignades. Enfin, j'aime bien ce camp malgré la routine.

● *Lucie Langlois*, **12 ans, 632 Bellevue, Saint-Hilaire: Pendant que mon frère, mon père et moi étions partis en vacances dans un endroit qui s'appelle l'Ile-Verte, ma mère était restée à la maison pour suivre des cours à Montréal. Un soir (samedi 3 juillet), elle est restée à coucher chez une amie et, le soir suivant, lorsqu'elle est revenue, heille! quel gâchis! On s'est fait volé la télé-couleurs, la télé noir et blanc, la radio, le système de son au complet, le tourne-disque, l'enregistreuse, des appareils photo, etc. Ma mère a appelé la police et les assurances, mais j'peux vous dire que quand on est revenus on a été surpris!**

● *Myra Bernier*, 11 ans, 2015 rang Saint-Isidore, Oka: J'ai eu le privilège de lire le conte de Kateri Saumure: "L'oeuf". Bien sûr, vous ne l'avez pas lu, mais c'est un conte très beau, de très belles expressions. Ce n'est pas un chef-d'oeuvre mais une petite merveille. Bravo Kateri!

● *René Therrien*, **12 ans, 837 Duchesneau, Sainte-Foy: J'ai un chat tellement paresseux et gourmand que ça nous arrive de l'appeler "Charognard". Si je n'écris pas pendant quelque temps, c'est que je suis parti en voyage.**

● *Sophie Laberge*, 13 ans, de Béthanie, nous écrit pour nous dire qu'elle a fait des photos en couleurs sur la rencontre des 7/15. Elle précise qu'elle va nous les envoyer. On ne sait pas si Le Jour peut publier en noir et blanc des photos en couleurs, mais on va se renseigner.

● *Alex Nyri*, **14 ans, 10997 Bellevois, Montréal-Nord: J'ai remarqué qu'*Anne-Marie Lalancette* s'est trompée un petit peu. La ville de Hiroshima contient environ 549,000 personnes. On ne peut pas dire que c'est une des villes les plus peuplées du Japon, car il y a au-dessus de 10 villes qui ont plus de population que Hiroshima... Heille! Jean-Claude, t'as remarqué que dans la bande dessinée signée DM le personnage te ressemble beaucoup. Ha! Ha!**

● Réponse de *Jean-Claude:* Ça se peut, j'ai déjà posé pour Léonard de Vinci (quand j'étais déguisé en Joconde), pour Picasso (quand j'étais déguisé en monstre du Lochness) et pour Uderzo et Goscinny (quand j'étais déguisé en Agecanonix). Alors, pourquoi pas pour DM, hein?

● **A donner en échange de rien du tout: un lot de livres pour enfants de moins de 7 ans. Qui les veut?**

● *Louis Beauchemin*, 12 ans, 360 boul. Lévesque, app. 404, Pont-Viau, Laval: Quelle est la différence entre un marin et un boucher? Réponse: le marin voit les côtes avant le port et le boucher voit le porc avant les côtes. Hi! Hi! Hi! Autre chose: une critique peut être positive ou bien négative. Moi, j'en envoie une positive: je trouve que la petite bande dessinée du 3 juillet (dans la page des 7/15) est très bien imaginée et bien dessinée. Voilà.

● *"Le Petit Capitaine"*, par Paul Biegel, un livre d'aventures de 184 pages, chez Hachette dans la collection Bibliothèque Rose (10-12).

Liste des livres à donner gratis en échange de critiques:

● *"Mon cahier de chansons"*, un recueil de chansons de groupe de 96 pages, chez Fleurus (7-9).

● *"L'énergie"*, chez Fernand Nathan, un livre pratique et instructif de 48 pages (9-15).

● *"Piège sur mesure"*, par Marie Plante, aux éditions Paulines, un roman d'aventures de 110 pages (11-15).

● *"Etoifilan"* et *"Les perles de pluie"*, aux éditions Le Tamanoir, deux livres pour les 7 et 8 ans.

● *"Les 138e Album Spirou"*, 676 pages, aux éditions Dupuis (10-15).

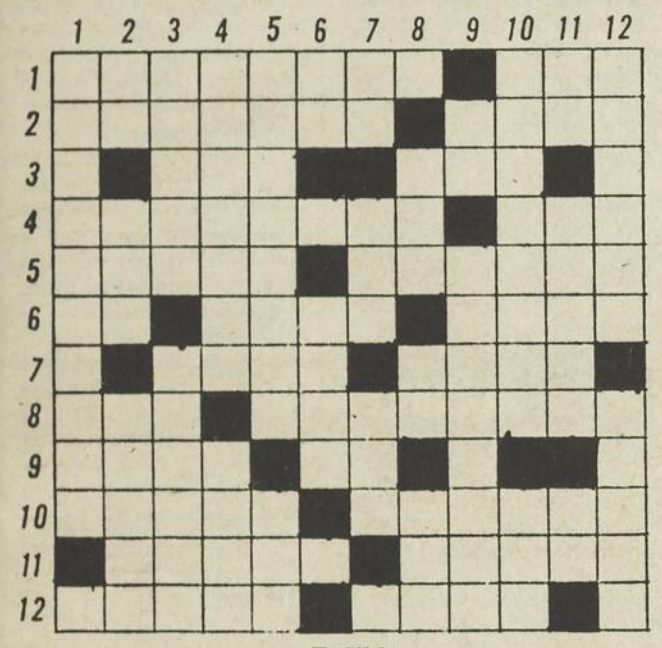
● *"Paul Foran: Chantage à la Terre"*, chez Dupuis, une bande dessinée de 46 pages (10-15).

● *"Le nez-o-limpisme ou les fous du stade"*, aux éditions l'Etincelle, un livre de caricatures et d'humour sur les Jeux olympiques, d'une centaine de pages (13-15).

● **"Je sais tout sur l'histoire"**, chez Hachette, un livre magnifique de 156 pages illustrées (11 15)

***Christian Beaucage*, 14 ans, 6169 de l'Etang, Orsainville: A tous les 7/15, qui le pourront, une invitation est lancée: la troupe "Le petit dérangement" vous invite le 29 ou le 30 juillet à 7h30 p.m. au centre social culturel de Charlesbourg, en face de l'église. La troupe y donnera un spectacle de variétés (théâtre, poèmes, ballet de jazz, etc.). Entrée gratuite. En plus, c'est ma fête!**

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.



par TAUMA

HORIZONTALEMENT

1—Distributrices de bébés — Verso.
2—Aromatise le champagne du pauvre — Sol gras et humide, cultivé en pâturages.
3—Lettre grecque — Signal de détresse.
4—Etat des personnes qui ont atteint leur complet développement — Au ciel.
5—Violente — Sans restriction.
6—Dans la gamme — Soulève les jupes — Guide.
7—Filet sous l'ove d'un chapiteau — Publié.
8—Sans inégalités — Premier tracé d'un dessein.
9—Passion, goût excessif — Possédé.
10—Lassitude moral — Passionnée.
11—Se dit d'un regard menaçant — Découpure de pierre en forme de dent.
12—Consumée peu à peu — Détermine le poids.

VERTICALEMENT

1—Ornements de mauvais goût.
2—Fille d'Inachos — Principe de la vie — Muni, pourvu.
3—Tour du château fort où se tenait le guetteur — Peut assaisonner toutes les viandes.
4—Boucher — Rivière de France.
5—Oiseau échassier du midi de la France — Espèce de bugle à fleurs jaunes.
6—Chacun a le sien — Fait tort.
7—Préposition — Petite cheville utile au golfeur — Pronom relatif.
8—Unité monétaire du Japon — Eu la faculté de faire — Petite prairie.
9—Drame japonais — Qui trahissent.
10—On les accumule et on ne s'en sert pas, parfois, au gouvernement — Poisson d'eau douce de couleur rouge.
11—En quel endroit — Fort déliés — A elle.
12—Austère — Bois noir, fort dur.

Solution du dernier numéro:

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	T	E	R	M	I	N	O	L	O	G	I	E
2	O	T	E	E	■	■	P	O	T	A	R	D
3	U	R	T	I	C	A	I	R	E	■	R	I
4	R	I	S	O	R	I	U	S	■	S	E	T
5	N	E	■	S	I	■	M	■	L	A	V	E
6	I	R	R	E	L	■	■	P	A	Y	E	R
7	C	■	O	■	U	■	T	R	I	E	R	■
8	O	B	S	E	R	V	E	R	■	U	S	E
9	T	E	S	T	■	E	R	■	G	R	I	L
10	E	N	E	R	V	A	N	T	E	■	O	U
11	R	E	■	E	■	U	I	■	N	U	L	■
12	■	T	E	S	T	■	R	O	S	S	E	R

les 7/15



avec andrée . . . et jean-claude

Ton avis?

La question de la semaine: "Pourquoi aimes-tu ou n'aimes-tu pas la musique québécoise pop (Raoul Duguay, Plume, Contraction, Capitaine Nô, etc.)?". La question est suggérée par Sophie Laberge, de Béthanie.

Envoie vite vite ta réponse (qu'on la reçoive avant jeudi!) à: Andrée et Jean-Claude, CP 457, Station Beaubien, Montréal.

La question de la semaine dernière était: que penses-tu de la page des 7 15?, proposée par Alain Olivier, d'Alma, et par Alex Nyiri, de Montréal-Nord.

Marie-Josée Bédard, 10 ans, 138 Berkley, Saint-Lambert: Moi, je trouve ça ben l'fun, surtout le fouillis.

Elise Masse, 13 ans, Montréal: C'est au boutte! C'est comme ça qu'on est au boutte, c'est comme ça qu'on peut dire ce qu'on a à dire, c'est comme ça qu'on est écouté pis c'est comme ça, peut-être, que le gouvernement va s'grouiller. Pis aussi on est bien quand quelqu'un pense à nous.

Christian Beaucage, 14 ans, Orsainville: La page des 7/15, c'est vraiment la meilleure façon pour tout un Québec de 7/15 de s'exprimer. Vraiment, je le dis et je le répète, c'est une bonne idée!

Marie-Hélène Deshaies, 11 ans, 10,535 Sackville, Montréal: Les 7 15, je trouve ça ben l'fonne, mais des fois je pense qu'il y en a qui disent vraiment pas ce qu'ils pensent. Ou qui écrivent ce que les adultes pensent, comme quand vous avez demandé l'avis sur la peine de mort, on dirait que les parents ont dicté les réponses.

Claude Labbé, 10 ans, rue Mont-Joli, Sainte-Foy: C'est très intéressant. Ca nous apprend beaucoup de choses. Par exemple, les livres que vous envoyez sont bien beaux, et je pense que c'est très enrichissant de répondre à des questions: ça développe notre intelligence.

Alex Nyiri, 14 ans, Montréal-Nord: Je trouve que vous êtes ben fins d'avoir pensé à nous. Car, grâce à cette page, on peut se parler entre jeunes, on peut connaître du nouveau monde. Bref, c'est une idée de génie d'avoir réalisé cette page pour tous les jeunes du Québec et peut-être de l'Ontario.

Florence Lalancette, 12 ans, 130 Berkley, Saint-Lambert: Moi, la page des 7 15, je la trouve extraordinaire. Premièrement, ça nous permet de communiquer avec d'autres Québécois. Deuxièmement, ça nous permet de nous exprimer. Troisièmement, c'est un moyen ben l'fun de nous déniaiser.

Francis Favreau, 11 ans, 1641 Beaubien, Saint-Bruno: Je trouve que c'est pas mal bon d'avoir fait une page comme ça, parce qu'on peut dire nos opinions, se parler et tout et tout...

Christine Lalancette, 11 ans, 130 Berkley, Saint-Lambert: La page des 7/15 est ben l'fun. Surtout ce que j'aime le plus, c'est le fouillis et le grand concours. Vraiment, c'est bien organisé.

Brigitte Bougie, 14 ans, Longueuil: Pour moi, la pages des 7/15, c'est pas mal bon, parce que tout le monde peut écrire librement ce qu'il pense quel que soit son âge. Mais il y a seulement une chose que je ne comprends pas: pourquoi Le Jour met-il des mots croisés dans la page des 7/15? Il m'semble que s'il n'y aurait pas de mots croisés y aurait plus de place pour d'autres lettres de 7/15.

Sophie Laberge, 11 ans, 20 avenue Maplewood, Outremont: Je trouve que la page des 7/15 est très intéressante mais par contre je me demande pourquoi mon homonyme, qui a parfois de très bonnes idées, écris des mots comme "c'est pas mon bag", "too-much", "toute la patente", etc. Il me semble que quand on écrit dans le journal on pourrait s'exprimer en français. Sans rancune pour autant.

Johanne Frenette, 11 ans, 376 Laporte, Laval: La page des 7/15, j'aime ben ça parce que beaucoup de personnes écrivent sur des sujets différents, ainsi on peut avoir l'opinion de ben du monde. Quelques fois les réponses sont niaiseuses et d'autres fois ça a du bon sens.

Ci-joint une photo du prix que Christian Beaucage a gagné. On a hâte de savoir quel nom il va lui donner. La grande majorité des prix gagnés pour le concours des 7 15 ont été postés cette semaine; les derniers le seront mardi ou mercredi.





Lee Trevino, que l'on voit ici en train de s'amuser, a été obligé de quitter le championnat canadien de golf, qui se déroule présentement à Windsor. Trevino souffre de douleurs aux dos. De toute façon, Trevino aurait déclaré: "J'aime autant aller à Montréal que de jouer au golf".

Championnats du monde de canoë en 1979: Jonquière a été choisie

Les dirigeants de la fédération internationale de canöe, en congrès à Montréal mercredi, ont choisi la ville de Jonquière pour tenir les championnats du monde de slalom et de descente en canöe. Ces championnats du monde auront lieu en 1979. Ils seront tenus plus précisément à Rivière-aux-Sables, près de Jonquière.

On se souviendra que la ville de Jonquière avait reçu une magistrale gifle de la part du COJO début 1976, alors que celui-ci n'avait pas appuyé la demande de Jonquière d'y tenir les épreuves de canöe en slalom et en descente de rivière. On se souviendra également que l'épreuve de canöe, slalom et descente de rivière, avait été inscrite aux Jeux de Munich en 1972 mais retirée aux présents Jeux de Montréal.

Cela couronne les nombreux efforts de la Fédération québécoise de canöe puisque depuis 1973, cette dernière tient de nombreuses compétitions internationales, toujours à Jonquière. Finalement, aux récents championnats canadiens de canöe en Alberta, les 10 et 11 juillet derniers, l'équipe du Québec junior avait tout raflé en salom et en descente de rivière alors que chez les seniors, on avait remporté l'épreuve de canöe biplace.

les capsules

par Jean-Paul Laberge

Le champion du monde des poids lourds, ***Georges Foreman***, idsputera le 14 août à Utica N.Y., un combat contre son compatriote américain Scott Le Doux, a annoncé hier un porte-parole de la chaîne de télévision EBS. Le combat qui sera retransmis par la chaîne sur tout le territoire des Etats-Unis, est destiné à remplacer celui, initialement prévu, qui devait opposer deux autres poids lourds, ***Chuck Wepner*** et ***Jimmy Young***. Cette dernière rencontre a été annulée, a indiqué le porte-parole, qui n'a pas précisé les raisons de l'annulation. En entendant cette nouvelle, ***Mohamed Ali*** n'a pu s'empêcher de dire: "*Non seulement Foreman choisit des adversaires de second ordre, mais il les prend avec les noms les plus significatifs possibles: Scott Le Doux*", a-t-il lancé, en souriant de toutes ses dents.

●●●

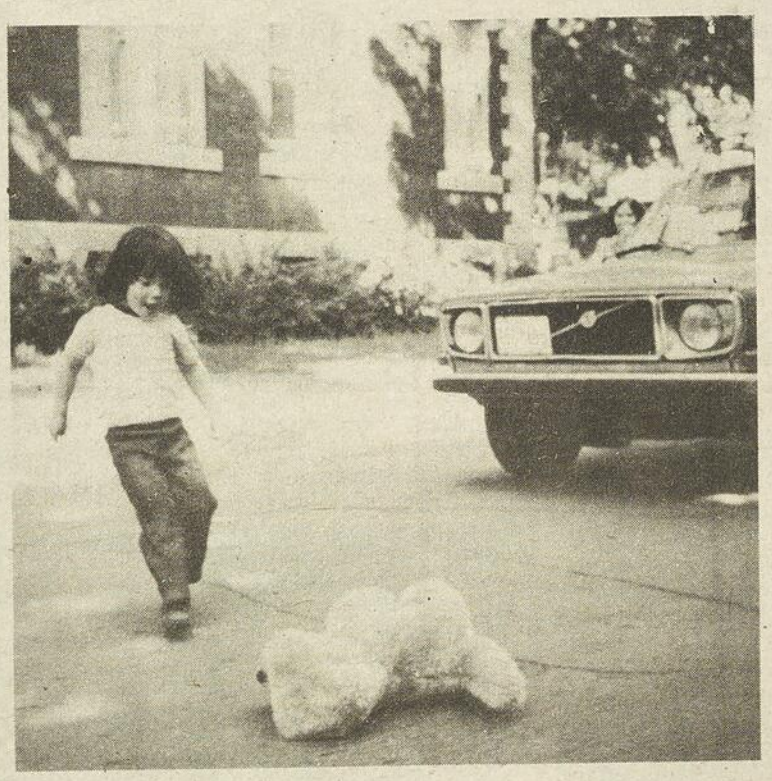
Sadaharu Oh **a frappé cette semaine son trente-troisième circuit de la saison, et il est devenu cette semaine le premier joueur de baseball japonais à frapper 700 circuits. A l'âge de 36 ans, *Sadaharu Oh* considère qu'il est sur la fin de sa carrière et que l'idée de venir jouer en Amérique l'intéressait plus ou moins.**

●●●

La championne du tournoi féminin de ***La Jolla*** en Californie était-elle en réalité un homme qui avait changé de sexe? C'est la question que se posent les organisateurs de l'épreuve remportée le 10 juillet par le docteur ***Renée Clark Richards***, **ophtalmologiste, qui affirme être du sexe féminin et n'avoir que 31 ans. Interrogée par des journalistes qui demandaient si elle avait précédemment été du sexe masculin, elle s'est contentée de dire que *Renée Clark* était son nom de mariage et que l'on pouvait aller demander à son gynécologue si elle n'était pas réellement une femme. Des rumeurs persistantes avaient circulé pendant le tournoi indiquant que Renée Clark Richards n'était autre que le docteur *Richard Raskind*,** ophtamologiste newyorkais. Les organisateurs du tournoi ne savent plus à quel saint se vouer. Si la championne n'est pas légalement du sexe féminin, il faudra nommer un nouveau vainqueur. La perdante, ***Robin Harris*** avait déclaré après sa défaite qu'elle avait perdu tous ses moyens en croyant qu'elle disputait le match contre un homme.

●●●

Pour ceux qui ne savent pas quoi faire en fin de semaine: c'est la compétition de ski nautique Laval, au parc de la plage de Ste-Rose, à ville de Laval.



BIEN CONDUIRE POUR VIVRE ET LAISSER VIVRE!

Vous avez 16 ans, 20 ans, 24 ans?...

Davantage?

Vous souhaitez conduire? Mais il faut apprendre d'abord.

C'est une question de vie... de vivre et de laisser vivre!

ROUBEC est votre solution.

- Un programme d'enseignement à l'heure d'ici et d'aujourd'hui.
- A deux pas du Métro Laurier.
- ROUBEC, résultat de plusieurs années de recherche ici et dans les grandes capitales du monde.
- Membre d'un réseau d'auto-écoles dans tout le Québec.
- Un coup de fil... et un maître-instructeur vous donnera tous renseignements désirés.
- EPARGNEZ, les compagnies d'assurance tiennent compte de nos cours pour fins de réduction des primes.

L'auto-école des bons conducteurs de demain

ROUBEC

5154 St-Hubert, (Métro Laurier) Tél.: 270-3128

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

les statistiques

Classements du baseball
Ligue nationale
Est

	G	P	Moy.	Diff.
Phi.	61	28	.685	—
Pitts.	51	40	.560	11
N.Y.	49	46	.516	15
St.-L.	40	51	.440	22
Chic.	38	54	.413	24½
Mont.	**28**	**58**	**.326**	**31½**

Ouest

Cin.	58	35	.624	—
L.A.	52	42	.553	6½
Hou.	48	48	.500	11½
S.D.	47	48	.495	12
Atl.	43	50	.462	15
S.F.	40	55	.421	19

Ligue américaine
Est

	G	P	Moy.	Diff.
N.Y.	57	33	.633	—
Bal.	46	44	.511	11
Clev.	44	44	.500	12
Dét.	42	47	.472	14½
Bos.	42	48	.467	15
Milw.	37	50	.425	18½

Ouest

K.C.	57	35	.629	—
Oakl.	49	45	.521	9
Tex.	46	45	.505	10½
Minn.	43	48	.473	13½
Chic.	43	49	.467	14
Cali.	39	57	.406	20

Lanceurs probables pour aujourd'hui

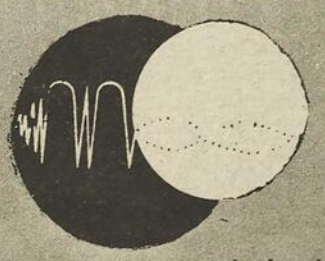
Ligue américaine

Détroit, Fidrych (11-2) à Cleveland, Dobson (11-7)
Boston, Jones (4-0) à New York, Figueroa (12-6)
Minnesota, Bane (2-2) à Chicago, Jefferson (2-3)
Kansas City, Leonard (10-4) à Oakland, Bosman (3-0)
Milwaukee, Augustine (3-7) et Rodriguez (2-6) à Baltimore, Garland (12-1) et Cuellar (4-11)
Texas, Umbarger (7-6) et Boggs (0-0) à Californie, Kirkwood (3-7) et Hatzell (1-2) ou Monge (4-3)

Ligue nationale

Pittsburgh, Rooker (7-5) et Moose (3-4) à Philadelphie, Christenson (8-4) et Carlton (10-4)
Cincinnati, Gullet (6-3) et Zachry (8-3) à Atlanta, Messersmith (9-9) et Lacorte (0-3)
San Francisco, D'Acquisto (1-5) et Dressler (2-7) à Houston, Andujar (6-6) et Cosgrove (3-4) ou Larson (1-0)
New York, Lolich (5-10) à Montréal, Kirby (1-7)
Chicago, Bonham (6-8) à St. Louis, Forsch (4-5)
Los Angeles, Hooton (6-10) à San Diego, Jones (17-4)

CLINIQUE D'ÉPILEPSIE DE MONTRÉAL



L'épilepsie, un phénomène naturel qui peut se contrôler.

Tél: LAN-3000
822 est, Sherbrooke, Suite 400
Montréal, Québec

Vos pages "plein air" vous reviendront dans deux semaines.